

**Les Frères et Sœurs de Notre-Dame
et la construction de l'église Saint-Martin de Hal**

par

Albert HOUSSIAU

20/05/2017

Les Frères et Sœurs de Notre-Dame et la construction de l'église Saint-Martin de Hal

1. Etat de la question

L'étude de M. Franssens ¹ a démontré que la construction comportait quatre phases au moins sur la base des données architecturales; les quelques données écrites lui permettent de fixer le début la première phase en 1335-1341, le début de la troisième en 1398 ² et sa fin en 1410; l'inscription de *l'armarium sacramenti* (1409), des vitraux du chœur (1408) et des fonts (1446) et une donnée concernant la mise en service de la chapelle de Trazegnies (1467) lui permettent de dater les travaux de la troisième ou de la quatrième tranche. Pour le reste, les dates de 1380 pour le début de la deuxième phase et de 1440 pour le début de la quatrième ne sont étayées par aucune donnée écrite; il en va de même pour le dernier étage et la flèche de la tour. En somme ; le premier projet était d'une église assez modeste et le second d'une église de grande dimension. Quant à la chapelle de la Vierge, M. Franssens conclut à partir de données architecturales qu'elle dut être construite en même temps que l'on projeta la construction de l'église, soit vers 1335, date de la première bulle d'indulgences. Il décèle aussi la différence de construction entre le style princier (*Sainte-Chapelle*) de la chapelle et le style communautaire de l'église (*Volkskerck*) ³. Ceci implique-t-il une différence de contributeurs ?

Nous examinerons les sources écrites disponibles, à savoir le *Livre de la Confrérie de Notre-Dame de Hal* (*Guldenboek*) et le chartrier de l'église Saint-Martin (à partir de 1335 : lettres d'indulgences, création de chapellenies, nomination des personnes du personnel, nomination des quêteurs, règlement pour l'administration des biens). L'étude des comptes de la ville et du domaine comtal de Hal pour cette période pourrait encore nous éclairer, ainsi que des tableaux postérieurs des biens et revenus de la cure et des revenus de la chapelle de la Vierge. Nous nous attachons ici au *Guldenboek* et aux actes anciens de l'église Saint-Martin. Cette relecture des textes anciens, en connaissance des données architecturales nouvelles, nous mène à conclure sur l'apport des seigneurs et nobles, des pèlerins et des Hallois dans la construction de la basilique et de la chapelle de la Vierge.

L'on admet généralement la chronologie de la construction proposée par François VINCHANT, chroniqueur montois de la fin du 16^e siècle : 1341-1467 :

« 1341-1343. L'on commença à bastir l'église et chapelle de Notre-Dame de Hal avec une belle tour, que l'on voit encore à présent en son estre. A l'endroit de ce bastiment usa de grande libéralité le comte de Hainaut et

¹ Marcel FRANSSENS, *De bouwgeschiedenis van de Halse Sint-Martinusbasiliek* Hal, 2015. Ce livre tient compte mais dépasse J. POSSOZ, *L'église saint-Martin de Hal. Ses transformations, son mobilier, son cimetière*, 1934 (qui tient compte de données écrites), R. THIBAUT DE MAISIÈRES (1936), St. LEURS (1936), R. LEMAIRE (1961).

² AGR, Chambre des comptes, 39512 (1399) : *Aen Goesen Laenen van 3 ½ daghen die hi wrachte aen dat waterscap tot tgasthuys ende elders oec omme den wegh te makene opten dam van de groete vyvere met eerden die men brachte uten fundamente van den choere van der kerken*. A la suite de M.J. VANDEN WEGHE et POSSOZ, p.153, ce texte prouverait que la construction du chœur débuta en 1398, mais il n'est pas exclu que les fondements et la construction en aient débuté plus tôt, le chantier étant assez vaste.

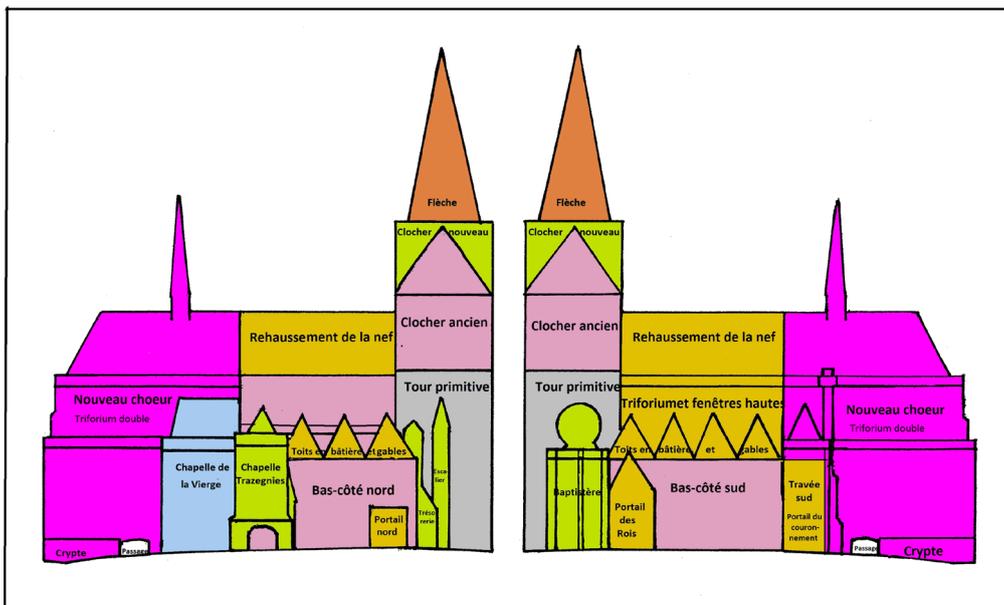
³ FRANSSENS, p.38-45 : l'axe de la nef et une correction dans le comble de la chapelle. Par contre, R. LEMAIRE (chanoine), *La chronologie de l'Eglise Saint-Martin*, p.46-47, estimait qu'elle fut construite à côté du chœur ancien, après 1375, mais avant 1398.

messire de Trazegnies, lesquels donnèrent aucuns revenus pour l'entretien de la dite chapelle. Le bastiment de la dite église et chapelle furent parachevés du temps de Philippe, duc de Bourgogne. On y voit ce chronogramme tiré du psaume 31 : ANNUNTI AVERUNT CAELI IUSTITIAM EIUS »⁴.

Nous examinerons d'abord les différentes sources écrites et nous regrouperons ensuite les données acquises pour les différents contributeurs de la construction⁵.

⁴ *Annales de la province et comté du Hainaut contenant les choses remarquables advenues depuis l'entrée de César jusqu'à la mort de l'infante Isabelle*, publié selon le manuscrit, Mons, 1849, t.3, p.218. Le manuscrit n'a depuis pas été soumis à un examen critique selon l'avis de J.M., CAUCHIES. Nous reviendrons en conclusion sur l'évaluation de ce témoignage. L'inscription est reproduite erronément, car 1181 ne correspond à aucune date de la construction (1381, si on lit ANNUNCI AVERUNT ... IUSTICIAM ...).

⁵ Nous ont bien éclairé et inspiré dans cette étude : H. VROOM, *De financiering van de kathedralen in de middeleeuwen*, Maarsen, 1981 ; P. DU COLOMBIER, *Les chantiers de cathédrales, ouvriers, architectes, sculpteurs*, Paris, 1973 ; J. GIMPEL, *Les bâtisseurs de cathédrales*, Paris, 1980. G. RENSON, *Uitgegeven en onuitgegeven bronnen over Halle (Brabant). Vademecum* (Verhandelingen KOGK Halle, n. s., 28), Hal, 1991-1992, nous a été précieux guide dans la recherche des sources.



La construction de l'église Saint-Martin à Hal selon Marcel Franssens (2015)

	La tour primitive	1200-1250
	La chapelle de la Vierge	1335
	1 ^e phase :	à partir de 1341
	La nef	
	Les bas côtés	
	toits en appentis	
	Le clocher ancien	
	2 ^e phase :	à partir de 1380
	Rehaussement de la nef	
	triforium et fenêtres hautes	
	Le portail des Rois	
	La travée au sud du chœur et	
	le portail du couronnement de la Vierge	
	Le portail Nord	
	Le mur-écran entre la nef et la tour	1400-1410
	3 ^e phase :	1398-1410
	La crypte et le nouveau chœur	
	triforium double	
	L'achèvement de la travée sud du chœur	
	4 ^e phase :	1440-1510
	Le baptistère	vers 1440
	Le nouveau clocher	1450
	La chapelle de Trazegnies	1467
	La trésorerie	
	La tourelle d'escalier au nord de la tour	
	La flèche (en bois ?)	avant 1580

Le plan schématique représente à gauche l'état ancien du mur gouttereau et des toitures et à droite le rehaussement de la nef, comportant le triforium et les fenêtres hautes

2. Les sources écrites

2. 1. Le *Guldenboek* ⁶

Analyse codicologique ⁷

Le *Livre de la Confrérie Notre-Dame de Hal (Guldenboek)* est conservé au Trésor de la basilique. Il comprend trois parties : les privilèges de l'église de Hal (*Prev*), les miracles de Notre-Dame (*Mir*) et la liste des frères et sœurs de Notre Dame de Hal (*Broeders*).

Le *Guldenboek* est écrit dans 7 cahiers de feuilles marquées de 22 lignes, en deux colonnes ; la pagination moderne est au crayon (1-259, pour la partie ancienne terminée en 1478); la reliure ancienne est en cuir et est marquée 1344.

L'examen des écritures permet les datations suivantes : la première écriture continue du texte de *Prev*, *Mir* et *Broeders* (3023 inscriptions) date de 1428 ; l'écriture gothique élégante et l'enluminure sont probablement dues à un atelier bruxellois (écriture A) ; l'ajoute *Mir* 42-58 exécutée de 1428 à 1443, en cursive bâtarde, écrite sur la ligne en l'entreligne, pourrait peut-être l'œuvre d'un clerc de l'église halloise; les ajoutes de *Broeders* (environ 600 inscriptions) de 1428 à 1443 sont dues à des mains diverses, dont la plus longue (environ 400 inscriptions) provient peut-être de la même main A ; les ajoutes ultérieures de *Broeders* datent d'avant 1478, date de la reliure. Après 1478, des inscriptions isolées (à la fin du 15^e siècle) ont été insérées dans les marges.

page	Analyse des écritures				
	main	écriture	date	texte	n° d'inscription
1-7	A	d'une venue jusqu'en 1428 textura gothique	-1428	<i>Prev</i>	
7-67				<i>Mir</i> 1-41	
89-94				<i>Broeders</i>	1-3023
68-87	B	bâtarde bourguignone	1428-1433	<i>Mir</i> 42-58	
88	C	bâtarde bouguignone	1461	<i>Mir</i> 59	
188		bâtarde bourguignone	1521-1600	<i>Mir</i> 60, inscriptions	
94-192	D, E(A ?), F, G, H				
		textura gothique	1428-1433	<i>Broeders</i>	3024-3496
192-196	J	texture gothique	1433-1459	<i>Broeders</i>	3496-3644
196-199	K	textura goth. et bâtarde	1459-1478	<i>Broeders</i>	3645-3717
200		mains diverses	1478-1521	<i>Broeders</i>	
253-257	L	textura gothique	15 ^e siècle	<i>Psaumes</i>	
257	M	bâtarde bourguignone	1478	signature du relieur	
257	N	bâtarde bourguignone	1454	Poème	

⁶ HAL, *Trésor de la Basilique*; AGR, Louvain, Kerk. 3081bis, microfilm ; le musée AST de Hal possède une copie CD en couleurs exécutée par IRPA. *Parochieblad*, 1922 et sv. en avait fait l'édition, reprise par *Het broederschap van Onze-LieveVrouw van JHalle, 1341-1789*, en polycopie, Hal, 1990.

⁷ Les écritures sont qualifiées selon BISSCHOF, *La paléographie*, p.144-163 ; p.194-196.

Analyse du contenu

Le livre présente trois parties, les privilèges de la confrérie (*Previlegien*); les miracles (*Miraclen*) et les membres de la confrérie (*Broeders en zusters*). Le premier écrit (écriture A) de 1428 qualifie l'église *Kerke van Halle (Prev)* et l'enluminure des initiales de *Prev* et de *Mir* représentent Marie avec l'Enfant.

Prev décrit l'érection de la confrérie de Notre Dame de Hal par les maîtres de l'église, les lettres d'indulgences sur lesquels elle s'appuie et la collaboration spirituelle des 73 paroisses du doyenné et des 53 couvents du diocèse ainsi que l'appui de 28 *heren en dames* (seigneurs et chevaliers) ; l'érection de la confrérie suppose donc l'intervention du doyen de chrétienté pour l'aval des paroisses. Ce texte reprend un texte primitif qui mentionne brièvement des lettres d'indulgences : de l'évêque Pierre de Cambrai (Pierre IV de Clermont, 1349-1368, ou Pierre III de Lévis-Mirepoix, 1309-1324), de l'évêque Guy (Guy II d'Auxonne, 1336-1342) et une lettre d'Amabaldus (la bulle de 1342 du cardinal Annibaldus de Ceccano, est simplement signalée ; cette furtive mention a peut-être ajoutée à une rédaction originale) ; mais il détaille une bulle d'un patriarche d'Antioche et de 39 évêques ; en fait il s'agit de la bulle de 1335 ordonnée par 18 évêques en Avignon et peut-être celle de 1338 donnée par 12 évêques ; il n'est pas fait allusion à la validité temporaire de ces lettres, comme si elles étaient toujours d'application. Le texte ignore les bulles de 1410, 1411, 1420, soit avant la consécration de 1410 (cf. 2.2). *Prev* mentionne pour l'origine 28 nobles (cf. 3.5) mais non l'empereur Louis IV, les comtes de Hainaut et le duc de Brabant ; l'entrée de ces princes dans la confrérie date au plus tard de 1345 (mort de Guillaume II), voire en 1338. Il ne mentionne que fête de saint- Martin, patron de l'église et non celle du premier dimanche de septembre, mentionné dans la bulle de 1335. L'église est intitulée *die kerke te halle, in die eere siere lieve ghebenedider moeder der reinder magt sente marien die die stede te halle vercoren heft om daer bewijst eere ende grote reverencien* (l'église à Hal; en l'honneur de sa benie Mère, la vierge pure sainte Marie, qui a choisi la ville de Hal pour qu'y soit montré honneur et grande vénération) ; plus brièvement, *onser vrouwen kerke te halle, onser vrouwen kerke moeder kerke*; on y distingue *die in dese kerke comen te messen mettenen te sermoenen of te eneghen andere ghetiden* et *alle die die ghene die in derser capellen voerscreven ghevene*; *onser vrouwen kerke* désigne tantôt l'église y compris la chapelle et tantôt l'église comme lieu des offices, distinct de la chapelle, où le pèlerin vient remercier par ses dons devant l'image de la Vierge⁸; le pèlerinage consiste donc en deux actes, distinct quant au lieu. En outre, la ville est incluse dans le choix de Marie pour y être louée.

Mir révèle une diversité de genre, depuis la propagande (*openbaeren*) jusqu'à l'acte archivé; *Mir* donne d'abord des miracles non datés (*Mir* 1-8), puis datés de 1389 à 1428 (*Mir* 9-41), enfin jusqu'en 1443 (*Mir* 42-58); l'ordre semble d'ordinaire respecter la chronologie des événements. Mais le premier (*Mir* 1) ne paraît pas dater du début ; il a été probablement été choisi par le compositeur du recueil pour son caractère apologétique au service des quêteurs, porteurs du message de propagande, comme le suggère la clause finale : *beghert hier af yemen brieve te siene men sal se hem toenen* (désiré que quelqu'un ici voit les lettres et qu'on le lui montre). Les plus anciens récits se terminent par la clause fréquente *Also wi alle moeten* (nous tous devons faire ainsi). Tous sont écrits en flamand (sauf le dernier), même pour les miracles en terre wallonne ; les quêteurs disposaient peut-être d'un texte wallon pour leur propagande. Les textes sont tantôt sommaires, tantôt plus développés ; l'ajoute de 1428 à 1433 (*Mir* 42-58) contient

⁸ *Prev* précise que la prière à la sonnerie vespérale, prévus d'ordinaire par les lettres d'indulgences, sera annoncée par un sonneur nommé à cet effet pour prier pour le repos des frères et sœurs décédés ce jour; ce détail semble le reste d'une confrérie peu développée en dehors de la ville.

des récits très développés (plusieurs colonnes) ; les premiers sont d'ordinaire en vers, ce qui convient à une récitation publique des quêteurs. Cependant, tous semblent recueillis et composés par des clercs d'un même groupe hallois ⁹.

Les miracles sont surtout attribués à l'intercession de la Vierge et à son image vénérable dans l'église de Hal; les bénéficiaires, souvent accompagnés de leurs voisins, se rendent en pèlerinage à l'église de Hal où réside le célèbre statue, ils s'y acquittent ainsi de leur promesse et y offrent une offrande. Presque tous les miracles n'ont pas lieu à Hal. Ces textes permettent de connaître la diffusion géographique du culte par le lieu des miracles : en ordre d'importance : le comté de Hainaut, le sud du duché de Brabant (Bruxelles et le Brabant wallon) et le Tournésis; curieusement, peu de localité du comté de Flandre ¹⁰

Le but du pèlerinage est d'ordinaire exprimé par *tonser vrouwen te hall*, mais l'église est explicitement nommée à partir de *Mir 12* (1390 ?): *kerke van halle ; onser vrouwen kerke, Mir 35* (1419), *Mir 47* (1442) *dat beeld de welke rustende es in der kerken van halle*. La chapelle n'est citée explicitement que deux fois: *Mir 26* et *54* (sinon *voer onser vrouwen outaer, Mir 22*) ; elle est sinon comprise dans la mention de l'église (Voir **Annexe 3**). Souvent *Mir* décrit la démarche simplement *si quamen te halle*.

Notons que dans *Mir* les témoins hallois de la déclaration des faits miraculeux sont notamment le bailli, le mayeur et les échecins, le vicaire (*stedehouder*) de la cure, les maîtres de la fabrique, les quêteurs, le prochiaen (desservant de l'église), les vicaires de l'église, des prêtres, le préposé devant la statue de Notre-Dame pour y recevoir les offrandes (on ne mentionne pas explicitement le chapelain de la Vierge) : *den prochiaen ende voer de kerkmeesters ende die questeres (Mir 1) ; in presentien van her ian happart priester stedehouder der curen van hal, her ian van lavaren, her ianne van catteren priesteren vicarisse der kerken van hal, hughen laurys meyer, janne van catteren scepen, claes vande voleyen, ioes soene kerkmeester van hal, jane de meyts scepen ende hughen rape (Mir 41, 1428); voir den deken van halle op die tijt ende prochiaen (Mir 56, 1412) ; her steven peeters stedehouder vander curen van halle, her golijn madoets priester, iohannes cammaert die voer onser vrouwen sit ende nicasius onser liever vrouwen knape (Mir 57, 1443); den bayliu, ende scepene (Mir 58, 1443) ¹¹.*

Broeders reprend deux listes anciennes. ¹². La première (141 inscriptions) ne comprend que des nobles cités en ordre hiérarchique, qui ne respecte parfois pas la chronologie ¹³ ; elle a été composée à

⁹ L'analyse stylistique devrait être poursuivie ainsi que l'étude linguistique et onomastique.

¹⁰ Selon l'ordre des miracles: Seneffe, Braine-le-Comte, Namur, Hollande, Hainaut, La Cambre (Bruxelles), Liège, Mons, 's-Hertogenbosch, Enghien, *Boloen* entre Dinant et Walcourt, Fleurus, Dinant, Noyon (Noyon?), Hal, Antoing, Helchin (Tournai), Audenaerde, Aspernay (Avesnois), Termonde, Liège, *Dorpmont*, Corbion (Ciney), Waarpont (Hollande), Binche, Lens (Hainaut), Huy, Obbrussel (Bruxelles), entre *Boloen* et Lomprez ou Lompret (Namur), Fleurus, Guise, Cantimpré (Cambrai), Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Vertigneul, Vertain (Hainaut), Picardie, *Tourp* (Dworp ?), *Tramy*, pays de Furnes, Lobbes, Termonde, Kapelle-op-den-Bosch, Lembeek, Audenaerde, Anvers, Audenaerde, Marche-en-Famenne, Audenaerde, Sart-le-Couvert (Brabant), Nivelles, Chaterler (près de Neufchâteau France ou en Hainaut).

¹¹ *Mir* reflète une situation où le bénéficiaire de la cure se fait représenter sur place par un *stedehouder*, qui est lui-même distinct du *prochiaen*; cet état diffère de celui où Daniel était curé de la cure et assurait la cure et le service paroissial en 1335. Le doyen de Hal, qui n'est pas le curé de Hal, est signalé que comme un témoin occasionnel. Le préposé devant la statue de Notre-Dame était probablement chargé de recevoir les offrandes des pèlerins (cf. VROOM, *Onze-Lieve-Vrouw te Antwerpen*, p.47 : *Neelke, die voer onse Vrouwwe sit voer den choir ; ten offeren*.

¹² La présente rédaction propose une numérotation qui n'est pas définitives et devra être corrigée d'après une nouvelle lecture.

l'exemple des listes de noblesse, en respectant la titulature (*Mijne heere = Me sire, Mijn Her= Monseigneur, Her*). On peut y déceler deux groupes : celui correspondant au règne des comtes de Hainaut Guillaume Ier (+1337) et Guillaume II (1337-1345) et de Jean III de Brabant (+1355) ; et celui correspondant au règne d'Aubert (1358-1404) ; Marguerite et Guillaume III (1349-1358) ainsi que Guillaume IV (1404-1417) n'y figurent pas nommément (voir ci-dessous **3.4**).

La seconde liste (chronologique) d'avant 1428 ¹⁴ comprend environ 2.900 inscriptions, avec des bourgeois, des simples gens et des nobles (voir ci-dessous **3.5, 3.6, 3.7**). Elle se continue jusqu'en 1478 (date de la reliure) mais est écrite depuis 1433 environ de manière irrégulière. L'ordre montre des anachronismes est dû probablement à la reprise d'inscriptions communiquées par les quêteurs. Après 1478, des inscriptions dispersées dans les marges sont antérieures à 1500.

Un supplément sur papier contient des inscriptions depuis 1492 jusqu'en 1773. L'activité de la confrérie a été interrompue vers 1500 et s'est remise en route vers 1550 ; elle est depuis 1633 sous la direction de prévôts annuels, distincts des maîtres d'église, tout en répondant au même but unique: la communion pieuse et le financement du culte, particulièrement la construction et l'entretien de l'église.

Le *Guldenboek* témoigne donc de l'activité de la confrérie depuis les origines jusqu'en 1428 et de 1428 à 1478, période qui coïncide en partie avec la construction de l'église de 1341 à 1467 selon le chroniqueur montois VINCHANT. Cependant, rien n'est dit du montant d'inscription ni de l'offrande ou de la dette de pèlerinage, sinon pour des cas particuliers : chaque année une couronne (*Broeders*, n°1380), un homme de cire de 17 livres livre de cire (*Mir 1*), 100 livres de cire (*Mir 22*, 1407); un sac de blé (*Mir 26*, 1419), un muids de froment (*Broeders*, 1223), la meilleure robe, l'épingle d'argent témoin du miracle (*Mir 38*, 1442 ; *Mir 40*, 1442) ; l'inscription et l'oblation sont parfois faites post mortem (*was, erfelijk, dootscout*). Les offrandes et les acquittements servaient probablement tant pour la *fabrica* qu'au luminaire et aux ornements et livres liturgiques.

Les inscriptions sont en principe en flamand, quelque fois en français. Chaque inscription comporte en général la mention (et parfois le nom) du conjoint et des enfants. Certaines inscriptions se sont faites à titre posthume.

2.2. Les lettres d'indulgences ¹⁵

Les lettres d'indulgences datées supposent un temps d'au moins un an voire plusieurs années de préparation dans les offices pontificaux (expédition de la demande et son acceptation, rédaction et expédition de la lettre,) et un coût élevé pour la fabrique pour un document souvent si richement écrit et

¹³ Exemples d'anachronismes: Aubert de Bavière, 5 (1358/1398-1404) avant Jean III, 6 (1315-1355), Guillaume II de Namur, 19 (1391-1418) avant Tierry de Walcourt, 22 (+ 1345) ; cf. **Annexe 5** : *Les comtes de Hainaut et leurs alliés dans le Guldenboek*.

¹⁴ Le bourgeois de Hal Daniel vanden Eechoute, 142, est décédé avant 1381, alors que la liste 1-141 donnait les inscriptions d'avant 1400.

¹⁵ Cf. Philippe MERTENS, *De aflaatverlening en questen ten behoeve van de O.L. Vrouwekerk te Halle, circa 1335-1483*, Louvain, 1990; Hippolyte DELEHAYE, *Les lettres d'indulgences collectives* (tiré à part de *Analecta bollandiana*, 44-46). Nous suivons le travail de Mertens tout en notant d'autres données. J. JANSSENS, *De oorsprong van het de Onze-Lieve-Vrouwbasiliek te Halle, ds Miscellanea J. Gessler*, Louvain, 1948, 2, p.633-643 avait déjà examiné les lettres d'indulgences pour fixer la date du début de la construction.

orné¹⁶. Elles suivent un formulaire et nous ne pouvons retenir que les précisions de la *narratio*, qui sont probablement suggérées par les demandeurs, en l'occurrence par des Hallois. Les lettres d'indulgences font habituellement recours aux prières et mérites de l'Église universelle, tandis que la Confrérie (*Prev*) a recours aux prières et mérites des 53 paroisses du doyenné de Hal et des 43 couvents du diocèse de Cambrai.

Ces lettres d'indulgences octroyées à l'église de Hal sont fort différentes de celles données pour le culte d'une chapelle particulière dans une église, comme à *Illustere Broederschap van Onse-Lieve-Vrouw te 's-Hertogenbosch* ou à la Confrérie de Notre-Dame dans l'église Sainte-Gudule à Bruxelles¹⁷. Les bulles données à Hal sont octroyées à l'église elle-même, comme celles données à l'église Sainte-Gudule¹⁸. Pour la période qui nous occupent, les aides ne comprennent pas les œuvres aux pauvres, comme dans certaines lettres d'indulgences¹⁹, et s'en tiennent au culte. L'octroi d'indulgences n'est pas réservé aux membres de la Confrérie mais à tous les fidèles qui en suivent les conditions.

L'envoi de quêteurs est la suite obligée des lettres d'indulgences, qui ne pouvaient être connues hors de Hal que par leur négoce ; à la suite de *Mir* 1, un note exprime la volonté de faire montrer ces lettres.

Bien qu'il soit riche, le charrier de Hal est défectueux. Le *Guldenboek (Prev)* cite une lettre de l'évêque Pierre de Cambrai reconnaissant la confrérie et s'y faisant membre ; il concédant 20 jours d'indulgence ; selon Mertens (p.45), il s'agirait non de l'octroi d'indulgences par Pierre d'Ailly (1410) mais de Pierre IV de Clermont (1349-1368) ; mais l'identité de Pierre III de Lévis-Mirepoix (1309-1324) n'est peut être exclue ; Juste-Lipse (p.70) mentionne une charte de reconnaissance de la confrérie en 1318; la date de 1344 inscrite par le relieur en 1478 est considéré d'ordinaire comme date d'érection, mais ceci est discutable (cf. ci-dessous, **3.1**).

La bulle collective 1335 (Avignon)²⁰ concerne *l'eccllesia sancti martini et capella sancte marie ubi deus miracula operatur*. Les enluminures témoignent d'un double titre: la Vierge avec l'Enfant et Saint Martin. La lettre est motivée par le souci de la dignité à assurer à l'église Saint-Martin et *ad dictam capellam marie*, vu les miracles et le pèlerinage ainsi que la procession du premier dimanche de septembre : *processionis que fit singulis annis dominica ante nativitatam beate marie... devote interfuerint aut oraverint* ; rien n'indique que cette fête est identifiée à la dédicace (citée précédemment), d'autant plus qu'elle doit être identifiée à la *Récollecion des fêtes et joies de la Vierge*, célébré à Hal ce dimanche et dont le formulaire a été ajoutée au *Missel de Hal* du 15^e siècle²¹. La bulle précise: *ad fabricam luminaria*

¹⁶ Cf. F. BAIX, *La chambre apostolique*. Par exemple, la bulle de Martin V de 1420 est la réponse du pape à une supplique faite le 12/08/1418 ; souvent la supplique précède de plusieurs années l'octroi d'un an ou davantage.

¹⁷ Pour la Confrérie Notre-Dame à Sainte-Gudule (1363), éd. DELEHAYE, p. ; W C.M. VAN DIJCK, *Geschiedenis van de Illustere Lieve Vrouwebroederschap te 's-Hertogenbosch, 1318-1973*, Tilbourg, 1973, p.20-60; Pour d'autres confréries particulières, cf. TRIO, *Mideleeuwsche broederschappen*.

¹⁸ DELEHAYE, p.24-26 : pour l'église Sainte Gudule, 1287, 1296, 1330 ; de nombreuses lettres éditées ou mentionnées par DELEHAYE.

¹⁹ Le terme *elemosyna* ne désigne pas nécessairement les aumônes aux pauvres mais tout don fait à l'église ; les lettres pour l'église Sainte-Gudule (1287, 1296, 1330) prévoient explicitement les dons pour les pauvres.

²⁰ HAL, *Fabrique Saint-Martin* : Avignon, 05/05/1335; *Album*, p.52.

²¹ KBR, ms 233 (cat.431), f°7v°-8v°. La procession, dont c'est la première mention dans la bulle de 1335, attirait grand nombre à Hal ; elle nécessitait en 1358 l'apport des arquebusiers d'Ath, cf. MATHIEU, p.206-207. – Cette fête est connue dans les missels de Cambrai (1495), d'Amiens (1529), Besançon (1485), et de Tulle (14^e siècle) (U. CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum*, II, p.113, n°11653 ; G.M. DREVES, *Hymnologicum*, 8, n°51). Cf. également G. COLEVENÈRE, *Kalendarium marianum*, t.2, p.148-150 ; 175-179 : pour Louvain (1er dimanche de septembre, avec procession de la ville), Anvers (le dimanche après l'Assomption, avec procession de la ville), Cambrai, Seclin, Nivelles, Maubeuge,

ornamenta aut quevis ecclesie vel capelle necessaria ; ces termes sont habituellement employés dans la plupart des lettres en faveur d'une église et on doit entendre par *fabrica* le bâtiment et non l'action de construire ²², mais la bulle de 1342 parlera de *l'œuvre commencée*, ce qui laisse supposer que cette nouvelle construction était déjà projetée en 1335. La bulle distingue bien l'église et la chapelle, dont il n'est question que du fonctionnement (*necessaria*) de la chapelle.

La bulle d'indulgences de 1335 est citée dans les *Privilegien* de la Confrérie comme donnée par un patriarche d'Antioche et 39 évêques (peut-être en cumulant avec d'autres bulles).

La bulle collective d'indulgences de 1338 (Avignon) ²³ ne parle que de *l'ecclesia de halle* et l'enluminure confirme l'ancien titre de l'église paroissiale en ne représentant dans la lettrine que saint Martin ; elle mentionne *ad fabricam luminaria et ornamenta, quevis alia dicte ecclesie necessaria*, au pèlerinage et l'assistance aux fêtes du saint patron Martin (le 11 mars et le 4 août) et non le premier dimanche de septembre; elle ne cite pas la chapelle de la Vierge. La lettre de Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai (Cambrai, 01/03/1339) ²⁴, donnant l'accord à cette bulle signale seulement l'église Saint-Martin, les miracles qui s'y opèrent et les aides apportées à la *fabrica* de l'église. En outre, la bulle recommande de prier pour le curé Daniel (curé depuis 1325 ou 1333 au moins) et sa famille, pour la messe, les offices, la prédication et la confession. On peut donc supposer son rôle comme demandeur de la bulle en tant que pasteur de la communauté paroissiale.

Pourquoi le curé de la paroisse a-t-il demandé cette lettre d'indulgence distincte de celle de 1335? Pourquoi le curé avait-il pris l'initiative, indépendamment des fabriciens, qui auraient eu l'initiative pour la lettre précédente ? Le groupe d'évêques est d'ailleurs différent ainsi que l'atelier qui confectionna la lettre. La chapellenie de la Vierge et son chapelain étaient-ils alors indépendants du curé ? En tout cas, cette lettre ne concerne pas la procession de septembre. La demande des prières pour le curé et sa famille suppose que les offices religieux, en particulier les confessions, devait être particulièrement important en raison des pèlerins tout au long de l'année, en particulier pour les confessions ²⁵.

La lettre d'Annibald de Cecano, cardinal légat (1342) ²⁶, parle de l'église Saint-Martin de Hal, fondée sous le vocable de la Vierge Marie et de saint Martin, pour qu'elle «se construise par somptueusement et que l'oeuvre commencée ne puisse s'achever sans l'aide des aumônes des fidèles » (*de sumptuose construat ac ipsum opus inceptum perfici nequeatur nisi piis Chisti fidelium elemosynis adiuvetur*), cette

Douai, Liège. Le missel de l'abbaye d'Averbode (1495) contient le formulaire pour le 4^e dimanche d'août. Le *Missel de Hal* (début du 15^e siècle) contient le formulaire de la messe dans une feuille ajoutée avant le 1^{er} dimanche de l'Avent et ne figurait pas au calendrier. Une inscription dans Missel de Hal, au calendrier en marge du 4 juillet, note : *Nota quod dominica post istud festum beati martini est dedicatio huius ecclesie* ; cette note pourrait être halloise (Sainte Gudule à Bruxelles, qui a peut-être utilisé ce missel avant l'église de Hal, ne connaît que la dédicace le 12 septembre).

²² La formule *ad fabricam luminaria ornamenta et quevis necessaria manus adiutrices porrexerint* est habituelle dans les lettres d'indulgences en faveur d'une église ; le terme *fabrica* désigne le bâtiment, distinctement des luminaires et ornements. Dans les documents qui suivent il désigne plutôt l'instance responsable du bâtiment et des revenus de l'église; ici le terme ne permet pas d'en déduire que la construction nouvelle était projetée ou commencée.

²³ AGR, Eccl. 3066/4 : Avignon, 08/04/1338.

²⁴ AGR, Eccl. 3066/5 : Cambrai, 01/03/1339.

²⁵ Au moyen âge, le confessionnal consistait en un simple siège semblable à une stalle ; cf. E. REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t.2, p.

²⁶ AGR, Eccl. 3066/6 : Bruxelles, 04/09/1342. Cette lettre, datée de Bruxelles, a pu s'inspirer de la teneur de celles pour Sainte-Gudule à Bruxelles : *opere sumptuoso inchoatum* (1287) ; *opere sumptuose inchoata* (1330). – . Le cardinal de Ceccano était légat pour la France à l'occasion d'un conflit avec Angleterre.

aide permettra l'achèvement rapide de l'œuvre de construction commencée (*ad consummationem celerem operis*) ; il ne peut s'agir que de la construction de la première église gothique, qui ne comportait pas de surélévation de la nef, ni du nouveau chœur ; la découverte récente des traces du nouveau toit sur l'ancien clocher par Franssens apporte une preuve irréfutable de la succession des deux phases de construction ²⁷. La lettre ne stipule pas d'assistance aux fêtes mais seulement la donation pour l'aide à l'achèvement de l'édifice.

La lettre de Jean XXIII, en 1411 ²⁸, est la première lettre pontificale, sans compter celle du légat pontifical Ceccano. Elle fait suite à la consécration de l'église par le cardinal Pierre d'Ailly (cf. **3.3**), qui joua un rôle important auprès du pape non-avignonnais. La bulle ne cite que l'église paroissiale de Hal, dont la construction commencée autrefois de manière non médiocre sans être encore achevée (*fabricae opus inibi non mediocriter sumptuosum aliquando inceptum nondum tamen consummatum*). L'octroi d'indulgences se limite au vendredi, samedi et dimanche qui suit celui où l'on chante *Invocavit* (1^{er} dimanche de carême) ; ceci une innovation liturgique et il n'est pas question du premier dimanche de septembre.

La lettre de Martin V en 1420 ²⁹ avait été demandée par Anselme Fabri, doyen de l'église Notre-de-Dame d'Anvers et bénéficiaire du personnat de Hal. Elle ne mentionne que l'église paroissiale de Hal mais contient une longue exhortation sur le rôle de la Vierge Marie dans le salut. Il mentionne la foule venue de diverses parties mais ne cite, hors des fêtes usuelles de la dédicace (maintenant de 1410), du Christ, de la Vierge et de Pierre et Paul, que les six jours suivant la Pentecôte, sans mentionner le premier dimanche de septembre ; il n'est plus question des vendredi, samedi et dimanche suivant celui de l'*Invocavit*. Comme Anselme Fabri, le pape n'accordera pas d'attention aux fêtes de septembre. L'aide est apportée *ad eandem ecclesiam et ad ipsius conservationem et fabricam* ; *fabrica* désigne ici l'œuvre de construction.

La lettre du cardinal Hugues de Lusignan en 1435³⁰, légat *de latere* du concile de Bâle pour le royaume de France et parties adjacentes, devait être bien renseigné de l'état de l'église de Hal. Le mentionne la chapelle de la Vierge et sa visite dans l'église paroissiale Saint-Martin ; elle ajoute aux fêtes celle de saint Martin, la Visitation de la Vierge et les processions solennelles du premier dimanche de septembre ; les dons sont évoqués sans préciser leur intention.

La lettre de l'archevêque de Milan, Etienne de Nardinis (1467) ³¹, légat *de latere* pour le règne de France (1467) concerne *l'église de la bienheureuse et glorieuse vierge Marie à Hal, construite (fabricata) en son honneur* ; il mentionne le jour de la procession le premier dimanche de septembre, l'aide portée à la construction (*structura*), à l'accroissement des ornements et à la réparation de l'église.

2.3. La bulle de consécration de 1410

²⁷ FRANSSENS, p.28-30.

²⁸ AGR, Eccl 3066/13 : Rome, 08/10/1411.

²⁹ AGR, Eccl 3066/08/10/1411 : Florence, 29/08/1420 ; *Suppliques à Martin V*, n°15, 12/08/1418. Sur Anselme Fabri, qui projette la création d'un chapitre, cf. **2.4**.

³⁰ AGR, Eccl 3066/29 : Lessines, 03/07/1435. La fête de la Visitation est alors une nouveauté liturgique (J.P. POLC, *De origine festi Visitationis B. Mariae Virginis*, Rome, 1967) ; cette fête est notée en marge du calendrier du *Missel de Hal* (15^e siècle) au 2 juillet.

³¹ AGR, Eccl 3066/34 : Bruxelles, 26/10/1467.

La bulle de consécration de l'église par Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai (Hal, 25/02/1410)³² intitule l'église paroissiale de Hal comme « dédiée en l'honneur de saint Martin dans laquelle se trouve une chapelle notable de la Vierge Marie », tandis qu'elle l'a dédicacée par la consécration « en l'honneur de la Vierge Marie et des bienheureuse Catherine et Gertrude » ; le titre marial est dorénavant appliqué canoniquement à l'église paroissiale et non seulement à la chapelle. L'ancienne église (*antiqua ecclesia*) a été détruite ainsi que ses autels et ils ont été construits en une autre façon; la lettre vise ainsi l'église paroissiale primitive avec ses autels (situés dans le chœur ancien et probablement pas l'autel de la chapelle de la Vierge) ; la reconstruction est celle de l'église, nef et chœur. La lettre de consécration cite aussi la célébration annuelle avec la procession du premier dimanche de septembre.

2.4. Lettres de nomination des quêteurs (clercs et varlets de Notre-Dame)³³

Les quêteurs faisaient l'objet de la préoccupation des autorités diocésaines contre les abus et faussaires, à la suite du 4^e concile de Latran (1215) ; en particulier, les statuts synodaux de Cambrai (13^e siècle) édictaient des règles concernant les quêteurs. Ils exigent l'autorisation du doyen local et la présentation des lettres de créance de l'évêque ; il ne permettent pas à des quêteurs qui ne seraient pas prêtres de prêcher et réservent aux prêtres d'exposer leur négoce³⁴.

Au début du 15^e siècle, les messagers ou clercs de Notre-Dame de Hal sont cependant chargés, selon les lettres de nomination, à *donner une parole d'exhortation*, relatant notamment les miracles. Comme les lettres de nomination ou de permission de quêtes (1408-1475), la lettre de nomination de 1408³⁵ leur donne trois fonctions : faire connaître publiquement les signes et miracles merveilleux donnés à l'église de Hal par l'intercession de la Vierge, collecter les aumônes, dons et légations pour l'église de Hal et inscrire des fidèles à la *Confrérie de frères et sœurs de Notre-Dame de Hal*. Les lettres émanent des proviseurs et maîtres de l'église et chapelle et de *l'oeuvre de la très glorieuse Vierge de Hal* ; ces documents attestent donc de l'autorité des proviseurs et maîtres de l'église, et non du curé; ils s'appuient aussi sur l'accord du bailli et des échevins de la ville, qui représentent les bonnes gens de la ville. L'*opus*, l'*oeuvre* désigne-t-il l'*Oeuvre de Notre-Dame de Hal*, chargée des travaux, comme à Strasbourg, ou la *Confrérie de Notre-Dame de Hal* ? La direction de la Confrérie est d'ailleurs surtout laïque (cf. *Guldenboek, Prev*), aussi bien que celles des travaux.

La nomination et l'envoi de quêteurs étaient la conséquence des lettres d'indulgences données au profit de l'église de Hal et de son pèlerinage. Ces actes émanent des proviseurs et maîtres de l'église de Saint Martin et sont scellés par leur sceau : SIGILLUM BEATE MARIE DE HALLE³⁶.

³² Ed. MAILLARD, p.398-390. – Le compte de maasarderie de la ville de 1410 contient les dépenses pour la mise en orde des rues et pont et pour la réception (vin) donnée à cette occasion.

³³ MERTENS, p.95-148 ; J. HOUSSIAU, *Clercs et varlets de Notre-Dame de Hal*, ds MCAHHal, 2 (1925), p.75-76 ; Th. SEVENS, *Boodschapen in Zuid-Vlaanderen*, ds MCAHHal, 2 (1925), p. 68-71. – Cf. A. ECKHOF, *De questierders van den aflat in de noorderlijke Nederlanden*, La Haye, 1909.

³⁴ CONCILE DE LATRAN IV (1215), *Constitutio* 62 ; *Statuts du diocèse de Cambrai*, 1^e moitié du 13^e s. et 1297-1288 : *Quaestuarii non permittantur in ecclesiis praedicare vel negocia aut exponere nec huiusmodi os aperire sed ad sacerdotes tenorem litterarum et negocia proponant* (éd. BOEREN).

³⁵ AGR, Eccl 3066/10: 21/11/1408 (latin) ; 3066/11 : 08/12/1408 (français).

³⁶ AGR, *Sceaux*, n°17515.

L'activité dans les diocèses de quêtes de Notre-Dame de Hal est bien déterminée depuis leur nomination depuis 1408; ils sont dorénavant des professionnels dûment mandatés et recommandés : les messagers et leur substituts (*clercs et varlets*). Mais il y avait auparavant des quêtes, peut-être moins professionnels, qui fassent connaître le contenu sommaire des lettres d'indulgences et les miracles lors de leur mission. Une première version du *Guldenboek* leur servait peut-être de modèle pour l'exhortation. Les quêtes étaient autorisés à présenter à la dévotion une image de la Vierge et des reliques ; la communauté locale était invitée par le clergé local de façon impérieuse annoncée par la sonnerie de cloche³⁷. Les campagnes de quête avaient lieu dans les villes et les villages des diocèses de Liège (Bruxelles, Huy et Liège), de Tournai (comprenant le comté de Flandre), et d'Arras. Il ne semble pas que les clercs et varlets aient créé les confréries locales de pèlerinage³⁸, sinon qu'elles soient dues à l'effet de leur propagande à travers les diocèses.

Le résultat considérable de leurs collectes était directement remis aux maîtres de l'église. « La dite église est principalement fondée sur les dites aumônes » (1528). Malheureusement nous n'avons pas de comptes pour l'église de Hal avant 1609. On peut cependant estimer que cet apport fut considérable, car elle comportait aussi des légations et testaments ainsi que de l'or et de l'argent ; en comparaison, les quêtes pour l'église de Saint-Lambert à Liège récoltent en deux ans plus de 17.000 livres³⁹.

En conclusion de l'analyse des lettres d'indulgences, des quêtes et de la consécration, nous relevons les motifs d'aide pour y découvrir les phases de la construction (cf. **Annexe 2**). Si le terme *fabrica* ne désigne pas en 1335 l'action de construction mais le bâtiment, le projet de construction doit en être proche puisque la bulle de 1342 parle de l'*œuvre commencée*. A s'en tenir à ces données, la construction a commencé (*opus inceptum*) avant 1342 et l'achèvement de la construction (*perfici*) était prévu dans un avenir proche ; au cours d'une autre phase, la construction est suffisamment achevée en 1410, avec ses nouveaux autels; l'achèvement se poursuit en 1412 et 1451 (*consummatio, dietim continuatur*), peut-être encore en 1467 (*ecclesie structura*) ; depuis 1479, il n'est question que de conservation et réparations ; il semble l'état général de pauvreté ne permet plus de grands travaux au début du 16^e siècle⁴⁰. La note de VINCHANT (ci-dessus) semble confirmer que l'église avec sa tour sont achevée en 1467 ; *Mir* 35 (1419) atteste que la tour est visible de loin, mais c'est peut-être encore la tour de la première phase de construction.

2.5. Les lettres de nomination au personnel et d'érection de l'église en collégiale.

La « personne » avait le droit de présenter à l'autorité ecclésiastique le candidat à la cure et aux chapellenies; son bénéficiaire n'était pas obligée à résidence⁴¹. Jusqu'où exerçait-il une autorité sur les

³⁷ Pour Courtrai, en 1447-1450, voir cf. Th. SEVENS, *Boodschappen in Zuid-Vlaanderen*, ds MCHAHal, 2, 1925, p.68-71. La *Supplique à Martin V* (04/03/1428) parle de *eius fabrica opus nuntii seu questores cum imagine et signo*.

³⁸ MERTENS contre J.

³⁹ J. REMY, *Les grandes indulgences pontificales aux Pays-Bas à la fin du moyen âge (1300-1531)*, Louvain, 1928, p.124-129.

⁴⁰ AGR, Eccl 3066/48 : 25/06/1528. L'enquête doit être complétée pour les lettres d'indulgences de 1501, 1509, 1533, 1537 (AGR, Eccl 3066/37, 40, 50, 52).

⁴¹ Sur la paroisse et ses organes, cf. J. GAUDEMET, *Le gouvernement de l'Eglise à l'époque classique*, p.245-265 ; en particulier sur le personnel, p.248-254; P. ADAM, *La vie paroissiale en France au XIV^e siècle*, Paris, 1964, p.80-110. Cf. MAILLARD-LUYPAERT, p.221, note 24.

affaires de l'église ? A Hal, le personnat jouit d'un bénéfice immobilier important, surtout dans le centre la ville, et la dîme sur 24 bonniers ; la personne avait une place prioritaire au chœur ⁴².

Le personnat de Hal était au début tenu par une personne nommé par le comte, par exemple Symon d'Ogy en 1248 ⁴³. Dès avant 1333, il est nommé par la chambre apostolique (et non depuis 1357, comme l'affirme EVERAERT) avec le consentement de l'évêque de Cambrai. Il sera convoité par les membres de la curie, souvent étrangers à nos régions ; ainsi en 1342, la *personne* est le neveu de Clément VI, Pierre Rogier, le futur pape Grégoire XI ⁴⁴ ; ils ont désigné comme curés des provençaux ou un receveur du duché de Brabant, probablement sans résidence ; les prêtres chargés de fait pour le soin des âmes n'étaient donc que des stipendiés, dont le desservant (*prochiaen*) ⁴⁵.

La lettre de nomination d'un familier du pape d'Avignon, Clément VII, désigne le bachelier en droit **Henri de Bilant**, d'origine noble (1394) ⁴⁶ ; elle ne mentionne que les droits du *pesonatus de halla*. Il est probablement le fils de Jean de Bylandt (+1378) et de Catherine van Zuylen, qui figurent dans le *Guldenboek : Mjin heere van Bilant ende katheline sine werdinne* (120) ; *Her heynderic* (121), désignerait la personne de Hal. Le pape d'Avignon semble innover en nommant un noble de nos régions, qui serait au courant des situations locales.

En nommant **Anselme Fabri de Breda** ⁴⁷, d'origine modeste mais très influent de la Chambre apostolique, le nouveau pape romain Alexandre V, désigne dès 1410 (année de la consécration de l'église) ou en 1411, un membre de la chambre pontificale (correcteur des lettres pontificales) et un délégué des ducs de Bourgogne au conciles de Pise et de Bâle. Ce prêtre, docteur en droit de Bologne, sera très soucieux du bon ordre de l'église de Hal ; il y fonda même une chapellenie et il sera un doyen très efficient de la collégiale Notre-Dame d'Anvers de 1414 à 1449 ; il n'y résida pas habituellement mais son séjour à Anvers est certain en 1422, 1426, 1427 et 1430 ; ses réformes emmenèrent des conflits avec les chantes et les chanoines ; sa dévotion mariale l'amena à y instaurer diverses fêtes liturgiques de la Vierge ⁴⁸. Il assista en 1426 à l'inauguration de l'Université de Louvain et intervint dans la rédaction de la bulle créant la faculté de théologie de Louvain (1435). Il se préoccupait donc activement du bon ordre des églises dont il était bénéficiaire.

⁴² VERBESSELT, p.131-173 ; 350-359. Le premier relevé date de 1488 (AGR, Eccl, Saint-Jacques de Coudenberg, n°6783/1-2 : *La déclaration des parties ditages et rentes appartenant au pesonnaige de Hal, 1488*) et *Cartulaire du personat de Hal, 1516*. Le personnat sera uni à la cure lors de la cession de 1621 à la Compagnie de Jésus ; il subsiste jusqu'à la révolution dans la Seigneurie Saint-Martin, exempté d'impôt du roi.

⁴³ WAUTERS, *Libertés*, II, p.170.

⁴⁴ Les personnes connues sont Hugues de Vienne (-1333), Guy de Boulogne (1333-1340), Pierre Rogier, le futur pape Grégoire XI (1342), Pierre de Quirandon (-1369), Alard de Souryaco dit Gonial (1369-), Guillaume Noellet, cardinal diacre de Saint-Ange (1380 -1394), Henri de Bilant (1394), Renier Goedeheer (1400), Anselme Fabri (1410-1429), Nicolas Plonchet (1451-). Cf. F. BAIX, *La chambre apostolique*, p.cxiv.

⁴⁵ Renier Goedeheer, receveur de Brabant (1404) (*persone de halle (Analecta Vaticano-Belgica, 26-28, p.....)*).– Sur la collation des bénéfices par les papes, cf. MAILLARD-LUYPAERT, p.383-399 ; 316-348.

⁴⁶ AGR, Eccl 3066/8: Avignon, 04/04/1394. – Robert de Genève, qui devint pape sous le nom de Clément VII (20/09/1378-16/09/1394), fut évêque de Cambrai (11/10/1368-20/09/1371).

⁴⁷ *Ancem Smit, Ancelmus Fabri de Breda, Anseau Lefebure*. – Brigide SCHWARTZ, *Anselmus Fabri (Smit) aus Breda in Brabant (1379-1449), Abbeviator, Referendarius, Protonotarius und – beinahe – Kardinal, Skizze einer Biographie*, dans *Quellen und Forsch. in der itilänische Archiven*, 2009, p.161-219. Sur les bénéfices nombreux qu'il acquit, p.216-218. Sur le personnat de Hal, p.189-190.

⁴⁸ Floris PRIMIS, *Geschiedenis van Anwerpen*, VI, 3, Anvers, 1937, p.15-16 ; 37-38 ; 90-155.

Il obtint du pape Martin V la bulle d'indulgences de 1420, dont la confection fut gratuite en raison de son titre à la chambre apostolique ⁴⁹. Lors de la fondation de la chapellenie par Guillebert de Lannoy, il avait déjà (dès 1423 ?) l'idée de faire élever l'église paroissiale en chapitre séculier et en demanda en 1428 à Martin V toute l'autorité requise pour cette réforme, car cela dépassait sa qualité de *persona*.⁵⁰ Il rédigea le concept d'un décret instaurant un chapitre séculier à l'instar celui de Saint-Géry à Cambrai. Ce manuscrit écrit de sa main ⁵¹ témoigne de son autorité (*ordinavimus et statuimus*) et de sa volonté de ramener la cure et les différentes chapellenies à douze prébendes de chanoine, dont une chargée de la cure d'âmes des paroissiens ; tous étaient soumis à l'autorité du doyen et de son chapitre ; conformément aux conciles de Bâle (1418-1418) et de Constance (1431-1445), il se préoccupe de la réforme de l'Eglise *in capite et in membris* ⁵² par la résidence obligatoire des chanoines, l'ordre rigoureux des prestations de chacun, la dignité dans le vêtement et la moralité du clergé. Le chapitre jouirait d'une *mensa* de 90 muids de seigle (soit l'équivalent du revenu de plus d'une centaine de bonniers de terre arable), prélevé sur les revenus de la fabrique. Les différentes chapellenies, dont celles de la Vierge, seraient supprimées et transformées en prébendes de 12 chanoines et la tâche de pasteur (*cura animarum parrochianorum*) serait confiée à l'un d'eux ; outre les chanoines (dont au moins quatre devaient être ou devenir prêtres) il prévoit d'autres chapelains ⁵³. Il requerra, alors qu'il n'était plus *persona* de Hal, l'érection par le pape Martin V, en lui proposant les mesures contenues dans le projet ⁵⁴. Mais l'érection se fit attendre: son successeur, Eugène IV (1431-1447), édicta l'érection en collégiale, le 29/06/1438 ⁵⁵, mais s'en tient à la mention d'érection de la collégiale avec la stipulation de la mense capitulaire de 90 muids de seigle à fournir par la fabrique et exclut explicitement obligation de fournir plus, sinon après consentement. Le délai était probablement causé par la résistance des maîtres de la fabrique et par le clergé local. En effet, l'érection projetée par Anselme Fabri n'était pas seulement l'octroi des insignes de chapitre mais impliquait un profond changement. La cure d'âme des paroissiens ne serait qu'une tâche limitée et secondaire par rapport à la célébration des messes et de l'office divin; quatre prébendes sont prévues pour les quatre titres de la Vierge : la Vierge glorieuse, la Mère de Dieu, l'Epouse céleste, la Reine du ciel ; la procession de septembre n'est pas signalée ; la réforme entraînait aussi un remaniement de toutes les charges dans l'unification collégiale. Cette réforme laisse supposer des manques en ce qui concerne l'idonéité des maîtres et des proviseurs, la résidence et la présence aux offices ainsi que dans le vêtement de chœur et de ville ainsi qu'un certain désordre moral, notamment le concubinage. Cette érection suscita peut-être

⁴⁹ *Suppliques à Martin V*, 12/08/1418, DUBRULLE, n° 5.

⁵⁰ *Suppliques à Martin V*, 04/03/1428, DUBRULLE, n° 126. La rencontre de Fabri avec l'évêque de Cambrai Jean Lysekerke de Gavre à Anvers (15/09/1422) traitait peut-être déjà de ce projet.

⁵¹ AGR, Eccl 33.128 ; L. EVERAERT, *Du projet d'érection d'un chapitre collégial en l'église de Hal*, ds *ACAEnghien*, t.2, 1883, p.118-119, l'avait signalé sans référence précise. – Ce projet propose une réforme semblable à celle proposée pour les églises de Geel, Wambeke et Buedegem (Sint-Laureins-Bodegem ?).

⁵² *Pro reformatis quoque personarum et suppositorum dicte ecclesie de hal moribus nencnon inquirendis remediis et corrigendis eorum excessibus negligentis et defectibus*. – *Les écrits de Jean de Collanges et Jean Gerson*, et l'action de Pierre d'Ailly témoignent de pareille nécessité de réforme de l'Eglise ; cf. ADAM, p.141-245.

⁵³ Les décisions proposées par Fabri sont semblables, jusqu'aux termes employés, à celles de ces conciles, auxquels il a assisté comme délégué du duc de Bourgogne et peut-être en tant que membre éminent de la chambre apostolique. Cf. CONCILE DE CONSTANCE, 1414/1418, Session 43 ; CONCILE DE BÂLE, 1431-1445. – Session 21. Nous complétons par les *Suppliques à Martin V* du 04/03/1418 et du 29/11/1428 (n°126 et 186) et du 11/03/1430 (n° 921).

⁵⁴ *Suppliques de Martin V*, 27/11/1429, DUBRULLE, n°186. – Selon cette supplique, Fabri est désigné *etiam tunc personatum parrochialis ecclesie de Hal* ; de même selon la bulle de Eugène IV. Anselme Fabri obtint depuis 1429 l'archidiaconat de Famenne qu'il échangea en 1434 pour l'archidiaconat de Hainaut(Liège).

⁵⁵ AGR, Eccl 3066/30 : Ferrare, 29/07/1438.

l'opposition du curé (la famille Coels était en effet possesseur héréditaire de la cure dès avant 1433) et des bénéficiaires des différentes chapellenies ainsi que de la fabrique (surtout des laïcs), qui devrait y perdre de leur autorité sur l'église et le culte ⁵⁶. Eugène semble donc tenir compte de cette opposition au projet d'Anselme Fabri mais n'en impose pas moins sa bulle sous peine d'excommunication.

Le 1^{er} août 1449, le correcteur des lettres apostoliques Anselme Fabri meurt à Florence, où il résidait dans sa maison. Il comptait sans doute rejoindre Anvers, car son testament choisit le haut-chœur de la collégiale d'Anvers pour sépulture et lègue des sommes d'argent pour sa sépulture. Notons qu'il fonda une chapellenie à l'église de Hal, d'après le *Pouillé de Cambrai* : *Cap. nuper fundata per quondam Magistrum Anselmum Fabri, viii l* ⁵⁷.

L'exécution effective de la bulle ne se fit pas, malgré l'excommunication, ce que confirme le règlement de 1465. Les raisons en seraient l'opposition déjà évoquée de la part de la cure et des desservants ainsi que des maîtres de l'église. Cependant le règlement de 1465 sera une mise à l'ordre dans les dépenses de la fabrique. Cependant, au 17^e siècle, douze prêtres célébraient, à l'instar des chanoines, les offices comme dans une église collégiale ⁵⁸. La réforme sera donc suivie en partie.

Cette épisode révèle par ailleurs du mauvais état dans l'exercice du culte : non-résidence et non qualification des bénéficiaires, manque d'unité dans la gestion des diverses chapellenies et de rigueur morale du clergé. Par ailleurs elle nous renseigne sur le rôle de la *persona*, des maîtres de fabrique, de la cure et des titulaires de chapellenie.

La lettre de nomination de **Nicolas Plonchet** par Nicolas V (Rome, 29/08/1451)⁵⁹ évoque des messes nombreuses qui sont dites à haute ou basse voix en la chapelle de la Vierge (*sub titulo beate Marie Virginis*) ainsi que de la foule qui s'y rassemble. Une attention spéciale y est donnée à la visite de la chapelle et à la fête nouvellement promue de la Visitation de la Vierge. La célébration du premier dimanche de septembre y est une première fois décrite: l'image est portée en procession solennelle de tout le peuple en chantant et la délégation des villes et villages, qui lui portent leurs offrandes ; il faut entendre par là les confréries locales. Elle exprime le souci du pape pour la réparation de la chapelle et de l'église dont la construction a été continuellement somptueusement commencée et qui s'achève continuellement ainsi que les réparations et ornements utiles ou nécessaires pour l'église paroissiale et la chapelle ; il reprend certaines formules des lettres antérieures (*fabricam que inibi sumptuose incepta extitit*, Lettre de cardinal de Cecano, 1342) et parle de la construction toujours active, mais il insiste sur des réparations.

2.6. Les lettres de fondation de chapellenies de la Vierge

La chapellenie est liée à un autel, éventuellement dans une chapelle annexe ou isolée ; elle assure surtout le revenu octroyé par sa fondation à son chapelain ainsi pour les nécessités du culte : luminaires, ornements et livres. Le chapelain était indépendant du curé mais assistait à l'office et devait respecter les

⁵⁶ La ville s'opposa plus tard à l'arrivée des jésuites, qui durent attendre jusqu'en 1621, et surtout à l'union du personat, de la cure et de la chapellenie pour les jésuites (URBAIN VIII, 1624), source des procès de la ville contre la Compagnie. Cette méfiance de voir arriver des instituts religieux en ville, se devine déjà dans la charte communale de 1263. – La transformation de l'abbaye de Saint-Ghislain en un chapitre séculier par Martin V (1429) fut supprimée par décret d'Eugène IV (1431) ; A. MAILLARD-LUYPAERT, *Du Brabant en Hainaut...Ecclesia semper reformanda*, ds *Publications de du Centre européen d'études bourguignonnes*, 50, p. 67-95.

⁵⁷ D'après le *Pouillé de Cambrai*. – Anselme Fabri s'intitulait à la curie en interne comme *magister*.

⁵⁸ MAILLARD, p.40.

⁵⁹ Bulle *Dum excelsa meritorum*, éd. JUSTE LPISE, *Diva Virgo Hallensis*, p.82-85.

droits paroissiaux ⁶⁰. La chapellenie de la Vierge est déjà instaurée avant 1287, comme en témoigne le *Polyptique de Sainte-Waudru : Li capelerie de Nostre Dame de Hal 7d ; Li tiere de l'église de Hal 5 d.*; les biens immobiliers de la chapellenie étaient distincts de ceux de l'église (le personnel et la cure) et les dépassaient ; il semble que la fabrique d'église n'était pas à l'origine responsable des biens de la chapelle. La chapelle avait déjà son chapelain ; un certain Jean scelle un document à la fin du 13^e siècle *capellanus de hal* ⁶¹. Ceci suppose l'existence des pèlerinages dès avant 1287, quelques dizaines d'années après l'arrivée de la statue vers 1250. La chapellenie primitive, créée avant 1335, s'appelait *magma, de meeste* depuis le 14^e siècle ⁶². ; elle jouissait de biens et revenus considérables ; grâce à un texte du 17^e siècle, nous relevons les biens de la grande chapellenie (*de grootste*) de la Vierge: une vingtaine de bonniers de culture et de prairie situées à Busingen, Elbeek, Hal, trois bonniers à Buizingen, Elbeek, Woudembroek, Mierenberg, Vlieringen et Essenbeek ⁶³. Quelle part existait-elle au cours de la construction de l'église au 14^e-15^e siècles ? En tout cas, la taxation de 1287 pour la chapellenie (7 deniers au lieu de 5 deniers pour les terres de l'église) correspond à un revenu immobilier qui dépassait la rémunération du chapelain et de ses aides ; on peut penser que le bâtiment lui-même fut construit sur ces revenus.

Le chevalier **Adam de Helbeke** légua des biens pour une fondation d'une nouvelle chapellenie de la Vierge (*capellaniam de novo in honore beate marie*) ; il s'agit peut-être d'un testament stipulant le détail (peut-être d'avant 1331) ; l'évêque de Cambrai prend note de cette donation et procède le 10 janvier 1336 à la première désignation d'un chapelain, le prêtre Egide de A(sse ?). Selon la confirmation de cette dotation par le chapitre de Cambrai le 3 octobre en 1336, cette chapellenie était dotée d'un versement annuel de 15 livres tournois et de la donation de 20 bonniers de terre arable à Elbeek, qu'Adam avait achetés aux héritiers de Guillaume van Ertsenbroec ; le comte de Hainaut amortirait ces biens par des versements. Le décret émet les règles pour les futurs chapelains (ordination presbytérale dans l'année) et en cas d'empêchement canonique à l'ordination, la célébration des messes par des prêtres *idonei* ⁶⁴. L'importance du legs devait dépasser la rémunération du chapelain et servir aux luminaires, ornements et serviteurs. Cette chapellenie est désignée au 15^e siècle : *de novo* et était taxée pour 15 livres ⁶⁵.

⁶⁰ J. AVRIL, *En marge du clergé paroissial : Les chapelains de chapellenies (fin XIe si-XIIe siècles)*, ds *Clerc séculier au moyen-âge*, Paris, 1991, p.121-133. Cf. MAILLARD-LUYPAERT, p.110, note 66.

⁶¹ ADNord, *Sceaux*, n°6493.

⁶² *Rentier de 1381 ; Pouillié de Cambrai*, éd. REUSENS, p.113 ; LONGNON, p.330, selon la première version (après 1363; avant la consécration de 1410 ?). L'appellation *magna* s'est maintenue dans les *Biens biens et rentes de la cure* du milieu du 17^e siècle (voir ci-dessous). Sur les manuscrits et les versions de ce Pouillié, cf. l'introduction de REUSENS, p.13-16 ; C. VAN DE WIEL, *Acta episcopalia cameracensia... in het aartsbisshoppelijk archief in Mechelen*, Bruxelles, 2002, p.13-14.

⁶³ AGR, Eccl 3074/1 : *Biens et rentes de la cure (1652-1773)*, p.2 : *Note du registre du Roy*.

⁶⁴ AGR, Eccl 3066/2 : 10/01/1335 : la donation (*voluit*) a eu lieu avant cette date ; l'exorde de la confirmation (AGR, Eccl 3066/3) laisse supposer un legs ou un testament en fin de vie (*in litteris super hac plenius continetur*) ; un certain Adam de Helbeke était mort avant 1331 (*Cartulaire des comtes*, n°250, *Transfert de fiefs à Florent de Hainaut*, 1331 : *masure qui fu Adam de Helbeke*). – Les bonniers qu'Adam avait achetés à l'héritage de la veuve Erstembroek, ne sont pas à confondre avec la cour ancestrale qui resta aux Helbeke (*Rentier de 1381*). Le rentier de 1469 signale le fief de Hellebiecq (7 ½ de terre et plusieurs terres) parmi les fiefs directs du comte, tenus par Guillaume de Cappelle de Hal (SCUFFLAIRE, 6). – Adam est d'une génération précédant celle des frères d'Helbeke, Jean, Arnould et Adam, premiers frères de Notre-Dame de Hal (vers 1327-1345) ; il n'est pas possesseur de la cour d'Helbeke mais seulement de quelques cultures.

⁶⁵ *Pouillié de Cambrai*, éd. REUSENS, p.113 : *cap. B. Marie 15 l* ; éd. LONGNON, p.330 : *capellania ibidem Beate Marie de nouo*.

Les deux fondations suivantes ne sont pas des chapellenies ; elles ne figurent d'ailleurs pas dans la liste des chapellenies du Pouillié de Cambrai.

Le 22 juin 1423, **Guillebert de Lannoy**, seigneur de Willerval, au terme d'une ambassade secrète de Philippe le Bon à travers la Russie, la Prusse, la Pologne et la Bohème et l'Angleterre, voulant accomplir un vœu fait au cours de son voyage périlleux, il vient à Hal en reconnaissance envers Notre-Dame avant de repartir. Arrivé à Hal le 22 juin 1423, il déplore le lendemain matin qu'il n'y a pas de messe du grand matin pour accueillir les pèlerins et voit les mambours de l'église, il leur remet 500 couronnes d'or pour fonder une messe « pour estre ditte et célébrée quotidiennement au point du jour au grand autel de la chapelle de Notre-Dame » ; le bailli et échevins de la ville ainsi que les marguilliers de l'église s'y engagent. Dans la chapelle, une plaque de cuivre atteste de cette fondation et de la première messe célébrée « *le jour de saint pierre en aoust lan m iij^c xxiii* » (02/08/1423), soit quelques jours après la première visite. La fondation fut autorisée et garantie par Philippe le Bon (1427), édictée par la bulle d'Eugène IV (1434), exécutée (1434) et reçue par l'engagement de la fabrique, du bailli et des échevins (1434) ; l'accord stipule que Jacques de Gueldre en soit nommé à vie comme chapelain et bénéficiaire ⁶⁶.

Le prévôt de l'abbaye Sainte-Gertrude de Nivelles, **Gilles de Scornay** (Escornay, Schorisse) dote la chapelle d'une messe, dont témoigne une plaque en cuivre entre la chapelle de la Vierge et le chœur : *Et l'a fondé de dire chy A tous jours mais le samedi Une messe de nostre dame et les chincq festes aussi* » . *Meester gillijs van schoers, proefst van nivele* figure au *Guldenboek* (3497). Gilles de Escornaix fut prévôt de Nivelles vers 1440; en 1431, chanoine de Nivelles, en 1467 diacre ; il fit partie de l'ambassade au Portugal pour le mariage de Philippe le Bon avec Isabelle de Portugal en 1430. Il est le cousin de Marguerite de Gavere d'Escornaix, abbesse de Nivelles 1443-1462.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus (2.5), le maître Fabri avait fondé une chapellenie qui figure dans la seconde version du Pouillé de Cambrai : *cap. Noviter fundata per quodam Anselmum Fabry, 8 l* ⁶⁷. Elle concene peut-être une messe basse (vu la petite taxe) à dire en la chapelle de la Vierge.

⁶⁶ C. STROOBANT, *Notice sur la première fondation de la première messe dans l'église paroissiale de Hal-Notre-Dame, ds Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, 1849, p.333-346) ; il édite la confirmation de la fondation: Philippe le Bon, 1427/02/21 ; Eugène IV, 1433/02/22 ; Thierry Dolencq et Baudouin Tavis, de l'évêché de Tournai, exécuteurs de la bulle, 1434/11/06 ; Hugue Tauwerens, Jehan van de Cotthem et Nicolas Vollée, mambours de l'église de Nostre-Dame de Hal, 1435/02/21 ; la bulle d'Eugène IV (1433) répond à la *Supplique à Martin V* : 07/07/1430, éd. DUBRULLE, n°202. STROOBANT relate la visite à Hal le 22 juin 1423, sans donner ses sources ; cette date est néanmoins possible, vu que Guillebert de Lannoy fut à Braine-le-Comte pour une réunion des Etats du Brabant le 21 juin 1423 (ADNord, Ch. Comptes, 1466, selon POTVIN). AGR, Eccl. 33.157 conserve la minute de l'accord du 23 juin 1423 et la copie de 1718 de la charte de Philippe de Bourgogne ; le Guillebert engage ses successeurs à assurer le paiement annuel prévu. – Guillebert de Lannoy (° ≈ 1386 - + 1462) était chambellan et conseiller du duc de Bourgogne, qui l'envoya en de nombreuses ambassades en Orient et fit des pèlerinages en Terre Sainte ; il sera parmi les 25 premiers membres de l'Ordre de la Toison d'or (1429) (cf. *Les voyages et les ambassades de Guillebert de Lannoy*, éd. Ch. Potvin, 1878). – Il ne figure pas dans la liste du *Guldenboek* ; cependant figurent inscrits en marge : *Sydracq de Lannoy*, bailli de Hal (1486-1507) ; le petit-fils de Guillebert, *Philippe de Lannoy* et son épouse *Boène de Lanoy* (+ 1543), *Johanne de Lanoy*, *Margarete de Lanoy* ; la liste en papier du *Guldenboek* mentionne vers 1550 *Anthoïene de Lannoy*, *Pierre de Lannoy*, *Suer Cecile de Lannoy*, *Philippot de Lannoy* ; l'*Obituaire*, p.86, fait état d'un anniversaire pour *Jan Lanoy*, peu après 1456 – L'écrit *L'Enseignement de vraye noblesse* (éd. Ch. POTVIN) n'est probablement pas de Guillebert mais de son frère Hugues (° ≈ 1384 - + 1456) ; cet écrit fait allusion à un pèlerinage à Hal « *visiter la glorieuse vierge marie en son eglise de hal en la conté de haynau* » ; il le fit le 5 mai 1440 ; les manuscrits (dont plusieurs de 1460-1470) portent un dessin de l'église de Hal, avec la tour et sa flèche ; il s'agit d'un témoignage du milieu du 15^e siècle, même si l'on doute du dessin de la flèche.

⁶⁷ *Pouillié de Cambrai*, éd. REUSENS, p.113.

Le *Pouillé de Cambrai* signale dans la seconde version (après 1449): *Cap. B. Marie secunda de Tragengis viii l.* Il doit s'agir de la chapellenie installée dans la chapelle érigée par le **seigneur de Trazegnies** vers 1450 (non en 1467)⁶⁸. Les barons de Trazegnies, Otton VI (1330-1384) et son fils Anselme Ier (1384-1418), grand-bailli de Hainaut (1395), tenaient de terres à Hal. Il s'agit ici de la branche mineure ; Anselme Ier de Trazegnies était baron de Trazegnies et grand-bailli de Hainaut, mais il est mort vers 1418 ; il faut songer donc à sa fille Marie-Anne, dame de Trazegnies (+1465). Il s'agit d'une chapelle particulière, érigée en étage et accessible par la tourelle toujours visible ; la chapelle aurait pu être érigée en mémoire des ancêtres ; Jean II seigneur de Trazegnies ou son épouse, Sibille de Ligne, en fait d'ailleurs état dans le dénombrement de ses biens en 1509-1510⁶⁹. VINCHANT attribue la fin des travaux de l'église à la libéralité du seigneur de Trazegnies, mais il ne s'agit en fait que de la chapelle particulière de la famille, dont ils sont les seuls maîtres d'œuvre et les collateurs.

Le *Rentier de 1381* signale comme censiers le chapelain de la bienheureuse Marie la grande et celui de Saint Jean-Baptiste. Cependant, selon le *Pouillé de Cambrai*, dans la première rédaction (après 1362 et avant 1449), la personne du lieu le droit de présenter le bénéficiaire pour la cure et les chapellenies de Saint-Martin (autel-majeur) (taxé 10 livres), de la bienheureuse Marie *la grande* (40 livres), de Saint-Nicolas (attribué au coutre de l'église) (10 livres), de Saint-Jean-l'Évangéliste (15 livres), de Saint-Jean-Baptiste (5 livres), de Sainte-Catherine (15 livres), de la Saint-Vierge (*la nouvelle*) (15 livres), de la Sainte-Trinité (non taxée) ; soit deux chapellenies de la Vierge : la primitive d'avant 1335 et la nouvelle d'Adam de Helbeke. S'ajoute dans une rédaction suivante, de la dernière moitié du 15^e siècle, une chapellenie *nouvellement fondée* par Anselme Fabri (8 livres) et la chapellenie de Trazegnies (8 livres)⁷⁰ ; la dernière rédaction (avant 1559) donnait en outre : Sainte-Barbe, Sainte-Gertude (déjà mentionnées lors de la consécration de l'église). Les messes fondées par Guillebert de Lannoy et Gilles d'Esconax ne figurent pas dans la liste.

L'*Obituaire* ancien de l'église de Hal⁷¹ signale les anniversaires fondés avant 1449 ou 1456 ; les uns, plus anciens peut-être, ne comporte pas de rémunérations de chapelains, mais d'autres, antérieurs à la création de la chapelle de Trazegnies, la rémunération de 8 chapelains : *onser vrouwen, de drievuldicheit, trazengies, s. ians baptist, s. ians evangelist, s mertes, s.annen, s.anthonijs* ; très tôt après la consécration

⁶⁸ La date de 1467 est d'ordinaire proposée à partir de la date de la mort de Philippe le Bon, comptée comme fin des travaux, alors qu'il ne s'agit que d'un *terminus ad quem* ; cette supposition est erronée puisque la chapelle existait déjà en 1449 (la chapellenie d'Anselme Fabri) ou 1456 (l'anniversaire fondé pour Martin Freinaert) ; cf. ci-dessous.

⁶⁹ FRANSSENS, *Bouwgeschiedenis*, p.98, qui cite un *Dénombrement de 1509/1510: En la ville de Hal, les Seigneurs de Trazegnies fondèrent et arrentèrent une chapelle, en l'église Notre-Dame..., laquelle donation doit être à la collation du seigneur de Trazegnies ; ... le chapelain doit dire la messe de tous les jours*. L'examen des archives de la famille de Trazegnies (AGR, *Fonds de Merode –Westerloo*) pourrait nous éclairer, notamment les actes de mariage d'Otton VI et de Marie-Anne de Trazegnies, le testament d'Anselme I (de la branche cadette), les dénombrements des biens du 15^e siècle, de 1508-1510 et de 1525. Marie-Anne de Trazegnies, dame de Trazegnies (+1465) semble être la créatrice de la chapelle, qui existait avant 1449 ou 1456 ; son père, Anselme de Trazegnies (+ vers 1418) possédait d'importantes terres à Hal (*Rentier de 1381*). Pour VINCHANT, la fin de la construction de l'église aurait été faite grâce à la générosité des Trazegnies, soit avant la mort de Philippe le Bon (1567). – Notons qu'Othon IV de Trazegnies (la branche aînée) est seigneur de Braine-le-Château et de Trazegnies (+ vers 1300 ; cité dans le *Polyptique de Sainte-Waudru*, 1274) ; sa petite-fille Philippote épouse Thierry de Walcourt (+1345), qui devient alors seigneur de Braine-le-Château.

⁷⁰ *Pouillé du diocèse de Cambrai*, éd. REUSENS, p.113 ; LONGNON, p.330.

⁷¹ AGR, Eccl 3067. L'*Obituaire* contient d'une part des anniversaires copiés par une main experte (écriture gothique textura, fort semblable à la première du *Guldenboek* datée de 1428) et continue ; d'autre part d'inscriptions successives (écrites de mains diverses et moins expertes) dont celle de Martin Freinaert décédé en 1456 et celle de Jan Delbove (p.59) en 1536 ; des mentions sommaires datent de la fin du 16^e siècle.

de l'église (1410), plusieurs autels furent donc construits. Le projet de chapitre d'Anselme Fabri (vers 1428) suppose déjà la multiplication de chapelains. Les nouvelles chapellenies entraîna probablement l'accroissement du nombre de chapelles ou d'autels au cours des 14^e-15^e siècles, comme l'érection des autels à la base de l'arc monumental ⁷². En outre, l'*Obituaire* prescrit souvent la distribution de pains en grande quantité à l'*autel des pauvres (outaer vanden armen)* ; cet autel ne servait pas à la célébration de messes mais à la déposition des dons aux pauvres ; il n'y a d'ailleurs pas de chapelain de cet autel ; le faux transept sud conserve un cul de lampe représentant cette distribution ; les *pauvres de la ville* était une institution distincte de la fabrique et jouissait de biens et revenus considérables, constitués par divers legs, notamment à l'occasion de testaments.

La chapelle de la Vierge connaît plusieurs messes chantées, quotidiennes et festives; ceci annonce son développement liturgique ultérieur au point de nécessiter un jubé devant la chapelle pour une maîtrise de chant ⁷³.

La richesse des revenus assurés pour la chapellenie de la Vierge suscitera la convoitise des papes dès le 14^e siècle en se réservant la collation de ce bénéfice à des proches, par exemple des clercs du sud de la France.

2.7. Le règlement pour l'administration des biens de 1465 ⁷⁴

Les ducs de Bourgogne intervinrent souvent par ordonnance pour contrôler les biens ecclésiastiques. Ainsi, à la demande de Philippe le Bon, le bailli édicta un règlement qui met de l'ordre dans l'administration des maîtres de l'église de Hal, notamment dans la manière dont les revenus sont utilisés. Il estime dispendieuses la gestion et revenus. Ils devront rendre précisément compte par écrit des revenus et dépenses de la *fabrica* et devront placer les revenus en achat de rentes. Notons ce qui concerne la procession :

La despence que l'en a accoutume faire, chaque an, pour le fait de la pourcession, est moult excessive tant en disners, souppers, comme en présens de vin, d'oisons, bœufs et autres choses et qui plus ne sont à souffrir, est ordonné par les dits commis que dorénavant l'en presentera seulement, c'est assavoir : à chacune boine ville venant à la ditte pourcession, si comme : Bruxelles, Tournay, Valenchiennes, Ath, Condet, Kievraing, Creppin, Lembecque, Braine et Liège, le nombre de vin accoustumé et non plus. Pareillement d'acheter des buefs, pour présenter aux confrères venant de dehors, avec le nombre des oisons que l'en a accoustumé d'acheter, à la discretion des dis bailli et ceux de la loy. Et au regard des escos, disners et souppers que le bailli et ceux de la loy ont accoustumé faire à cause d'icelle pourcession, l'en leur ordonne pour ce faire, adfin de recevoir les boines villes venans à la ditte pourcession, pour la part de la ditte église, la somme de syx livres tournois. Et est deffendu ausdis mambours que plus n'en soit payé, sur peine de radiation en leur comptes.

⁷² EVERAERT, *Excursion*, p.279 ; FRANSENS, p.78.

⁷³ MAILLARD, p.41. Ce jubé était placé au devant d'une surélévation de trois marches qui prolongeait en quelque sorte la chapelle de la Vierge et occupait la première travée du bas-côté; ce jubé est probablement postérieur à la construction chapelle de Trazegnies et à sa tourelle d'escalier. Le jubé servait aux chantes et à la proclamation de l'évangile; cf. J. STEPPE, *Het koordoksaal in de Nederlanden*, Bruxelles, 1952, p. 38-41. Dès lors, les pèlerins étaient écartés de la chapelle par le jubé et ne voyaient la statue de la Vierge qu'à travers ses arcades, selon MAILLARD.

⁷⁴ Edité par EVERAERT, *Chapitre*. Cf. E. DE MOREAU, *Histoire de l'Eglise en Belgique*, IV, Bruxelles, 1949, p.92-106.

Le règlement des 1465 témoigne de u rôle des fabriciens dans l'adminbstatuion de l'église, que l'on connaît par le Compte de l'église de Hal pour 1608-1611 : le mambourg, le receveur et le trésorier rendent comptes auprès du baillet, des échevins en des la communauté de la ville de Hal, en présence du curé, *des bien, cens rentes et revuenus, des possessions, offrandes et apports donnés l' »église*, ainsi que des dépenses ; c'est ainsi qu'ils notent le don de bijoux, le relevé des troncs, de la vente de la cire pour mettre devant l'image de la Vierge, de la eante de enseignes de pèlerinege et des nouveles arentes acquises ; ils rendent également compte des dépenses, notamment celles des travaux et réparations faices à l'église (donc après l'achèvement du nouveau clocher en 1604) et des frais considérables occasionnés par la procession de septembre.

Cette description des fêtes de septembre où les villes, qui sont représentées par des confrères locaux, confirme celle de 1451 et donne des détails plus évocateurs des diners et soupers. Le Compte de l'église de Hal pour 1608-1611 confirme la liste des confréries participant à la procession : Ath, Condé, Tournai, Bruxelles, Valenciennes, Namur, Crespin, Quiévrain, Guisegnies, Lembeek, Braine-le-Château et Saintes ; Liège est mentionné pour la participation du *questeur de Notre-Dame* à Liège et non pour une confrérie. Cette liste correspond à celle de Juste-Lipse (1604) : *oppida : Ath, Tornacum, Bruxella, Valentianae, Condatum, Namurum ; municipia Quievrانيا, Crispinum, Brania* (Braine-le-Château), *Busgniacum* (Ghysegnies), *Sancti* (Saintes) ; Guisegnies ne sera érigée qu'en 1530. ⁷⁵.

Nous ne pouvons pas définir exactement les revenus de l'immobilier au 15esiècle, ne disposant que d'un relevé du début du 16^e siècle ; l relevé des dîmes dues à la fin du 18^e siècle (environ sur plus de 1200 bonniers) laisse en entrevoir l'importance dans cette matière peu variable à travers les siècles ⁷⁶.

2.8. Les dessins anciens de la ville de Hal

Plusieurs dessins nous ont été conservés de la ville de Hal, qui décrivent notamment l'aspect extérieur de l'église Saint-Martin, mais nous ne pouvons nous confier dessin du frontispice de *l'Enseignement de la vraye noblesse* de Hugues de Lannoy, pèlerin à Hal ⁷⁷, datant d'environ 1460, car le dessin n'est probablement pas dû à une observation *in situ*. L'église y présente une flèche avec de petites fenêtres, couverte d'ardoise et représenterait la tour première tour d'avant le 15^e siècle ; en 1419, on pouvait voir de loin cette tour de l'église.

Le dessin de l'assaut de la ville en 1580 ⁷⁸livre cependant des indications valables ; J. HOUSSIAU le signala en 1924 pour étayer son hypothèse : avant la lanterne du 16^e siècle, la tour était terminée par une flèche reposant directement sur le massif de la tour, sans interruption de la partie droite ou «lanterne». Il la rapprochait de la tour de Sainte-Gertide à Louvain ou à la flèche le l'hotel de ville de Bruxrlles, dues à Jean van Ruysbroek ; elle serait donc brabançonne. L'examen du dessin montre une exactitude dans l'observation, notamment la ferme de Neederhem, les toutrs du château, l'église saint-Eloi ; quelque inexactitudes se remarquent pour certains détails de l'église, tel que la toiture de la chapelle de Trazegnies,

⁷⁵ *Diva Virgo Hallensis*, p.72 ; BRUXELLES, Archives de la Ville, Compte de l'église de Hal, 1608-1611, f°80r-85r, n°1355, décrit les différentes dépenses occasionnées pour la procession, soit 1.064 livres sur 9.029 livres de recettes (hrmis les revenus en blé et les dîmes). – La lettre de nomination de Nicolas Plonchet (1549) parle des représentants des villes, comme le règlement de 1465 ; les congrégations locales sont donc l'émanation du pouvoir civil local.

⁷⁶ *Biens et rentes de la cure en 1518* (AGR, Eccl 3077/1) ; *Carte figurative des dîmes de à Hal et à Elbeek*, fin du 18^e siècle (AGR, Cartes et plans, 2035, 2036).

⁷⁷ Bruxelles, BNB, ms. 10314. Mir 35 : *als hi quam soe verre dat den torre van onser vrouwen kerke gesach van halle*.

⁷⁸ BRUXELLES, KBK, *Estampes*, 22089, f°128 (1580). Cf. J. HOUSSAU, *La tour de l'église Saint-Martin à Hal*, ds *Mémoires CAH Hal*, 1, 1924, p.23-31.

mais ne compromettent pas l'ensemble : les trois travées de la nef, les gables des bas-côtés, les étages, la balustrade; la flèche est posée sur le massif mais la terminaison en pointe des tourelles dénote une forme octogonale de la flèche. Ce profil se retrouve à l'église Saint-Paul à Tournai et suggère plutôt une inspiration scaldienne.

Le dessin des *Albums de Croy*⁷⁹ méritent l'attention : la vue de la ville date de 1592 est très détaillée, précise ; la flèche est placée sur le massif est ornée de fleurons mais elle est tronquée, ce qui indique sa détérioration, qui nécessitera vingt années plus tard ; la reconstruction avec lanterne ; la balustrade est bien marquée mais il manque la terminaison en pointe des tourelles d'angle ; la tour est bien dessinée mais le reste de l'église est plus floue.

La gravure de Cornelius Galle, dans⁸⁰, représente les assauts de 1489 et 1580 ; elle a été exécutée d'après le dessin d'un peintre anversois, dépêché sur place ; il s'est en outre inspiré du dessin de 1580 mais a tenu compte de corrections, notamment indications pour la tour : les étages de la tour, les fenêtres, la tourelle d'escalier, la chapelle de Trazegnies sont cette fois correctement représentées ; la flèche comporte une 'lanterne' octogonale surmontée d'une flèche ornée de fleurons et elle est accompagnée des tourelles d'angle terminées en pointe. La gravure donne donc une vue exacte de l'église après les travaux exécutés au début du 16^e siècle et dont l'état est décrit lors de la construction de 1772-1776.

Le dessin avec aquarelle de H. van Wel date de 1695 environ⁸¹. Il confirme la description de 1604, mais est plus précise pour la lanterne, la flèche et la terminaison des tourelles d'angle.

Il semble donc que l'église avait à la fin du 15^e siècle une flèche octogonale de pierre ornée de fleurons et accompagnée de la terminaison des tourelles d'angle. Elle n'était donc pas une flèche en bois.

⁷⁹ VIENNE, National Bibl., ms.50, vol.XIV, édition *Albums de Croy*, V, 2 ;, pl. 64. Le vue d'Elbeek (*Hellebecq*, X, pl.80), datant de 1602, présente la tour de l'église Saint-Martin avec la lanterne et la flèche et sans les tourelles, mais la vue est assez imprécise.

⁸⁰ JUSTUS-LIPSIUS, *Diva Virgo Hallensis*, Anvers, 1604 ; *Bibliotheca belgica*, L308,p.975 : *Aen den schilder, expres van Brussel op Halle ghesonden, int beginsel van meert 1604, om ad vivum te doen affteecken de capelle van onser lieve Vrouw van Halle mette de stadt van Halle etts... Aen Roelandt, schilder hier t'Antwerpen voor affgeteteekent te hebben de capelle van onser vrouwe van Halle, mitsdagaders de stadt, mette twee belegeringen... 28 julio, aen Cornelio Galle, en Adriaen Collaert voor de drye copere platen, zoo vande capelle, als van de stadt mette belegeringe, en 't voorsch: onser lieven Vrouwe beleken.*

⁸¹ BRUXELLES, BRB, Estampes, F 12.586.

3. Les contributeurs de la construction

3.1. Les maîtres et proviseurs de l'église de Hal

A partir du 12^e siècle, dès que les communautés locales s'organisent, les fidèles se préoccupent de défendre eux-mêmes leurs intérêts spirituels et matériels et, en ce qui concerne les biens et revenus de leur église paroissiale (ancienne église privée, *Eigenkiche*) ; ils se substituent ainsi au seigneur ou à son représentant (*persona*). Comme pour d'autres églises, l'œuvre de la construction était dirigée par un pareil groupe réuni en l'honneur et sous l'invocation du saint célébré, responsable de dons et legs, cotisations et libéralités des princes, offrandes et aumônes, en vue de la construction et de la restauration. Les droits de la Fabrique entraînent souvent à des conflits avec la cure et les pasteurs ⁸².

La Fabrique d'église de Hal (*provisors ende meesters van onser vrouwen kerken te halle*) existait probablement dès le milieu du 13^e siècle, comme le fait supposer le décret de l'évêque de Cambrai pour Notre-Dame d'Anvers, 1238. Vu la reconnaissance des autorités (échevins et mambours) de la commune de Hal par la charte de la comtesse Marguerite en 1262-1263, le développement communal entraînait l'implication de représentants de la commune dans l'administration de biens d'église ; les *mambours* mentionnés désignent peut-être les fabriciens.

A Hal, les maîtres de l'église gèrent la grande dîme, les revenus des biens et des rentes de l'église saint Martin ainsi que les offrandes. Ces bourgeois étaient nommés par la commune ou ville de Hal, représentée par le bailli et les échevins. Ils sont ainsi chargés de la construction de l'église (*Œuvre de la glorieuse et bienheureuse Vierge Marie*), mais ils sont également les initiateurs et les maîtres et proviseurs de la *Confrérie des frères et soeurs de Notre-Dame de Hal* (*Broeders en zusters van onse vrouwen van Halle*). Ils envoient les quêteurs, clercs et valets, faire connaître les miracles, les indulgences et récolter les dons. Depuis 1408, ils scellent leurs actes : SIGILLUM BEATE MARIE DE HALLE ; de fait, la construction est de la compétence exclusive de la fabrique ; les maîtres d'église à la fois responsables de l'église Saint-Martin et de la chapelle de la Vierge, tant pour la construction que pour le paiement des curé et deservants de Saint-Martin ; on peut se demander si la chapelle de la Vierge était soumise depuis 1284 jusqu'en 1335 à leur responsabilité financière.

La fabrique d'église disposait donc des revenus des offrandes de la cure et de la chapelle et contribuait à la construction de l'église par le solde après les dépenses habituelles du culte. Les maîtres de l'église étaient aussi les proviseurs de la confrérie. Notons que les finances de l'église et celles de la ville et des comtes (le receveur des domaines) sont indépendantes entre elles.

⁸² Sur la fabrique, P. ADAM, *La vie paroissiale en France au XIV^e siècle*, Paris, 1964, p.80-86, qui décrit les fonctions et responsabilités des fabriciens; J. GAUDEMET, 279-281 ; P. DU COLOMBIER, *Les chantiers des cathédrales*, Paris, 1973, p.38-40 ; W.H. VROOM, *De financiering van de Kathedraalbouw ; De Onze-Lieve-Vrouwkathedraal te Antwerpen*, Anvers, p.22-72. – En 1435, la fabrique était composée de trois maîtres ; le curé n'en faisait pas partie (accord pour la fondation de Lannoy).

3.2. La Confrérie de Notre-Dame de Hal

La Confrérie de Notre-Dame de Hal (*Broederschap van Onser Vrouwen van Halle*) est érigée et dirigée par les maîtres et proviseurs de l'église Saint-Martin (elle n'a pas de prévôt propre avant le 16^e ou le 17^e siècle), qui poursuivent la construction et l'entretien de l'église ; elle n'a pas de but distinct, comme une confrérie érigée pour le culte en une chapelle particulière (comme c'est le cas à s'Hertogenbosch et à Utrecht); elle s'appuie sur les lettres d'indulgences, qui ne font cependant pas allusion à la confrérie avant 1451. Ses revenus sont intégralement donnés à la fabrique de l'église pour la construction, les luminaires, et les ornements et les nécessités du culte. Elle constitue donc la principale source de revenus de la construction ; cependant très peu de bénéficiaires de miracles mentionnés par *Mir* se sont inscrits comme frères de la confrérie. Les offrandes habituelles à Notre-Dame sont une autre part des revenus.

La confrérie halloise est très originale, si on la compare à la plupart des confréries religieuses de l'époque ; celles-ci comptaient un nombre limité de membres voire restreint; il s'agit alors d'une association locale, poursuivant d'ordinaire un but limité au culte d'une chapelle, à des œuvres charitables ou à des pèlerinages et se réunissent régulièrement, soit pour le culte, le pèlerinage et des repas solennels⁸³. Au contraire, la confrérie halloise est ouverte à tous les dévots de Notre-Dame de Hal, de quelque lieu ou de quelque condition, princière, noble, bourgeoise ou non ; la confrérie halloise garde cependant la trace d'une congégation strictement locale : annonce par le sonneur des frères défunts dans les rues de la ville⁸⁴. Il n'est pas question d'un banquet annuel des confrères, comme en d'autres confréries, mais d'un banquet offert aux représentants des confréries locales. La procession de septembre autour de la ville date d'avant 1335 ; en 1358, on parle déjà de coutume, non seulement pour la procession mais pour l'affluence qu'elle manifeste. Depuis quand date le parcours précis du *Wegom*, tel qu'il est connu en 1764, peut-être en 1608⁸⁵. En outre, les inscriptions se font d'ordinaire au nom de la famille : *ende sijn weerdinne ende sine kindere*. Nous examinerons dans la suite la composition de cette liste : les princes et leurs alliés, les seigneurs et chevaliers, les familles halloises et les pèlerins ordinaires (voir **3.4**, **3.5**, **3.6**).

La date de 1344 pour l'érection de la Confrérie est proposée généralement ; cette date est inscrite sur la face de la reliure du *Guldenboek*, exécutée en 1478 ; elle est également inscrite en marge de la liste ses membres au niveau de Guillaume II comte de Hainaut (*Broeders*, 4) mais celle-ci remplace un grattage illisible et doit être faite après la reliure, vers la fin du 15^e siècle (vu la forme du chiffre). Les inscriptions originales mentionnent Edouard III d'Angleterre (3) et l'évêque de Lincoln (16-17), qui participèrent au parlement de Hal en 1338 et qui n'étaient certainement pas à Hal en 1344 ; le premier, alors en froid avec

⁸³ P. TRIO, *Volksreligie als spiegel van een sociale samenleving. De broederschappen te Gent in de late middeleeuwen*, Louvain, 1993; *Middeleeuwsche broederschappen in de Nederlanden*, ds *Trajecta*, 3, 1994/2, p.99-109; Catherine VINCENT, *Les confréries médiévales dans le royaume de France. XIIIe-XVe siècle*, Paris, 1994 ; G. LE BRAS, *Les confréries chrétiennes: problèmes et propositions*, ds *Etudes de sociologie religieuse*, Paris, 1955, p.423-493. – Des indulgences sont octroyées tantôt pour la construction d'une église (par ex. Bruxelles, Sainte Gudule, 1330) ou d'une chapelle, souvent sans mention d'une confrérie , tantôt pour une confrérie érigée pour le culte dans une chapelle particulière (par ex. Bruxelles, Confrérie de Notre-Dame à Sainte-Gudule, Sainte Gudule, 1363, la Confrérie de Notre-Dame à 's-Hertogenbosch, 1330) ; DELEHAYE recense les lettres collectives d'indulgences et en édite certaines ; une classification de cette liste d'après le type de destinataires (église, confrérie) est souhaitable.

⁸⁴ *Prev.*

⁸⁵ *Carte figurative des dîmes, 1764* (AGR, Cartes et plans, 2036) et *Règlement des serments pour la procession de septembre de 1718* (éd. J. POSSOZ, ds MCAHHal, 6, 1932-1933, p.468. L'itinéraire est exactement celui de l'usage actuel pour la procession du premier dimanche d'octobre. Le *Compte de l'église de Hal de 1608*, p.94^v, connaît la *maisonette de Notre-Dame (Onze-Lieve- Vrouw Huysken*, au croisement de la chaussée de Ninove) comme point de regroupement de la procession.

ses alliés, ne s'embarqua pour la Flandre qu'en juin 1345 et le second était décédé en 1340. La date 1344 est peut-être un souvenir du pèlerinage à Notre-Dame de Hal que Guillaume II fit à pied, venant de Mons, le 8 octobre 1344, à la veille de son expédition contre Utrecht et les Frisons⁸⁶. Par ailleurs, il est vraisemblable que la Confrérie existait en 1338 (date du parlement à Hal) et même avant, vu l'inscription antérieure des 28 seigneurs et chevaliers qui apportèrent leur appui avant celle de leurs princes ; (certains étaient morts à la bataille de Staveren en 1345) (cf. 3.5). D'autre part la bulle de 1335 laisse supposer le projet de construction et la bulle de 1342 affirme la construction déjà commencée. La lettre mentionnée au *Guldenboek* parlait de l'approbation de la confrérie par l'évêque Pierre de Cambrai ; il s'agit plutôt de Pierre III de Levis Mirepoix (1309-1324) que de Pierre de IV de Clermont (1342-1349). La Confrérie existait-elle au moment de l'envoi de la première bulle d'indulgences de 1335 et même quelques années auparavant, vu le délai entre la demande et l'octroi ? Elle existait vraisemblablement lors du parlement de Hal en 1338. (cf. dessus 2.2). Il est donc vraisemblable qu'elle fut créée du temps de Guillaume Ier (+1337).

L'inscription régulière semble s'interrompre après 1478 (ou 1459), sinon quelques mentions séparées en marge ; elle sera reprise à partir de 1550, sous des proviseurs propres de la Confrérie.

3.3. Les confréries locales de Notre-Dame de Hal⁸⁷

Ces confréries locales sont indépendantes de la Confrérie de Hal mais elles jouissent (dès avant 1451 et peut-être depuis 1420) de privilèges lors de la procession; leur but est de grouper les pèlerins et d'ériger une chapelle propre dans leur ville ou village. Elles regroupent les pèlerins d'une ville ou d'un village et ne contribuent pas à la construction de l'église de Hal, sinon par une offrande qu'elles font annuellement le premier dimanche de septembre. Ces confréries locales (ou les représentants des villes et villages) se réunissent à Hal le premier dimanche de septembre pour offrir un manteau à la Vierge et participer à la procession de la ville ; le *Règlement de 1469* nous en donne la liste complète: Bruxelles, Ath, Condé, Tournai, Bruxelles, Valenciennes, Crespin, Crespin, Lembeek, Braine-le-Château et Saintes (voir 2.7). On note l'absence étonnante de Mons. Les confréries locales sont créées à l'initiative des bourgeois des villes (comme à Valenciennes et Ath), et probablement des seigneurs des villages (comme les Roisin et Lalaing à Quiévrain et les Walcourt et Hornes à Braine-le-Château). Les gildes ou serments de Hal échangeaient leur visite avec ceux d'Ath, Enghien et Valenciennes ; ils jouaient un rôle important dans la procession de septembre et sont peut-être à l'origine de l'échange des confréries locales citées en 1451 et 1465.

Une des premières avec Tournai, la congrégation de Valenciennes, nous est mieux connue grâce au S(vers 1650)⁸⁸, qui nous la décrit dans le détail. Un acte de 1421 fait état de sa création par les bourgeois de la ville avec l'appui de l'abbé de Hasnon ; ils en font ériger une chapelle dédiée à Notre-Dame de Hal sur le parvis de l'église Notre-Dame la-Grand ; en cette chapelle se célèbrent des offices en l'honneur de la Vierge ; ses membres s'engagent à se rendre à Hal le premier dimanche de septembre. Au 17^e siècle, la

⁸⁶ HAMAKER, *Rekeningen der graaflijkheid*, III, p.302; cf. 3.4. La date de 1350 inscrite en marge de la mention de Jean III témoigne peut-être du souvenir d'un pèlerinage solennel du duc Jean III de Brabant.

⁸⁷ M.J.VAN DEN WEGHE y a consacré des notices parues dans le *Parochieblad*, auxquels se réfèrent G. RENSON, *Bijdrage tot de studie der broederschappen van O.-L.-Vrouw van Halle en de verering in andere landen*, ds *De Brabantse folklore*, nr.157, maars 1963. L'histoire de ces confréries reste cependant à faire; cf. ci-dessous, S. LE BOURCQ.

⁸⁸ S. LE BOURCQ, *Histoire ecclésiastique de la ville et conté de Valenciennes, 1660*, éd. A. PRIGNIET et A. DENAUX, Valenciennes, 1844, p.212-214 ; l'édition de 1844 contient une belle gravure de l'intérieur de la chapelle.

ville contribue financièrement à leur voyage. Ils sont accueillis à leur arrivée par le bailli et magistrat de la ville de Hal, ils y font célébrer une messe en musique et offrent un cierge cire blanche de huit livres à poser devant l'image et deux autres à poser sur l'autel. Tels sont les dons collectifs de la confrérie, mais il faut y ajouter les oblations individuelles devant l'image.

3.4. Les comtes de Hainaut et leurs alliés et amis ⁸⁹

Vers 1250, la duchesse Sophie de Brabant (et non pas sa mère Mathilde, comtesse de Hollande en 1267) légua la statue de la Vierge à l'église paroissiale de Hal, alors que Hal faisait partie du comté de Hainaut. Juste-Lipse résout l'énigme en référant à Alix de Hollande, épouse de Jean d'Avesnes, héritier du Hainaut. Celui-ci n'était cependant que l'héritier de Hainaut ; il exerça certains pouvoirs comtaux vers 1350 et renouvela les libertés de Hal en 1248/1249; il se pourrait que ce fut lors de la donation. En tout cas, la comtesse de Hainaut (Marguerite de Flandre) avait sa *personne de Hal* et elle aurait pu approuver la donation en raison de son autorité sur l'église de Hal. La donation s'est donc faite en un temps de grande alliance entre le Brabant, la Hollande et le Hainaut, grâce à l'amitié entre Sophie et d'Alix nouée à la cour de Brabant ⁹⁰.

Le fils d'Alix, le comte de Hainaut Jean Ier d'Avesnes (1280-1404), cèda en apanage à son frère Florent les terres de Braine-le-Comte et de Hal en 1287 mais celui-ci ne paraît pas s'être intéressé à Hal, préoccupé par son activité en Sicile et en Grèce ⁹¹. En tout cas le pouvoir du comte, comme abbé laïc de Sainte-Waudru, sur l'église de Hal restait intact. La chapellenie de Notre-Dame de Hal, signalée en 1287, est donc de son ressort. En 1331, le comte Guillaume Ier récupéra la seigneurie de Hal et acquit également la mairie de la ville de Hal (avec ses biens et revenus), jusqu'alors tenue par le châtelain de Bruxelles ⁹² ; il établit depuis 1332 son bailli, chargé de la justice, d'assurer la sécurité, d'administrer ses domaines, de contrôler les échevins ainsi que les maîtres d'église dans leur gestion financière ; les actes de l'église sont signés à la fois par les maîtres d'église, le bailli et les échevins, représentant les bonnes gens de la ville. Dès avant 1333, le personnat (avec ses revenus) est cédé par le comte à la personne désignée par l'autorité ecclésiastique (Rome et Cambrai). Le pouvoir des comtes à Hal a donc fondamentalement changé vers 1331 ; c'est l'époque du projet et de construction de la nouvelle église Saint-Martin. L'actuelle chapelle de la Vierge précédant la construction de l'église (1342) serait-elle due aux comtes ?

La dévotion de Guillaume Ier à Notre-Dame de Hal est attestée par l'inscription de son nom comme frère de Notre-Dame. Guillaume Ier figure en effet à la première page des *Broeders ende zusters van onser vrouwen van halle* : *Mijn her willem de oude graue van henegouwe ende sine vrouw* (3) ; c'est probablement une inscription posthume (vu le surnom *de oude*), due à l'hommage que fit son fils

⁸⁹ Nous nous basons principalement pour l'identification sur Ch. CAULEY, *Medieval lands, e- Medlands/projects*.

⁹⁰ , *Onze-Lieve Vrouw van Halle*, p.5-117. L'attribution de la donation par Mathilde en 1267 provient d'une lecture de Juste-Lipse qui a confondu la donation avec la date de la mort de Mathilde de Hollande (GERBRANDSZ DE LEYDE, *Chronicon comitum Hollandiae*, II, 17, est la seule source originale).

⁹¹ HOUSSIAU, *Onze-Lieve-Vrouw van Halle*, p.86-87. Florent lègue par testament des biens à de nombreuses églises et imonastères de Hollande et de Hainaut, mais aucune trace de Hal.

⁹² *Chartes de Sainte-Waudru*, n° 523, 527, 528.

Guillaume II en souvenir de sa dévotion et celle de sa femme à Notre-Dame de Hal⁹³. Jean de Condé a chanté le *bon conte Willaume* à sa mort et nous décrit sa succession :

Et li ait son fais à porter.
 iij. filles saiges en senées
 Eurent noblement assénées :
 L'aisnée estoit empereïs,
 Femme à l'empereur Loeï ;
 L'autre ot leconte de Juler,
 Vaillant conte et biau baceler ;
 La tierce n'estoet trop lonc querre,
 Elle est roïne d'Engletierre ;
 La maisnée assenée eüst
 Au plus temprement qu'il peuïst.
 Son fil, hoir de tous ses pays
 Ki n'iert mie de lui hays,
 Assena bien et hautement,
 Hounestement et gentiment,
 A bielle et boinne et sans beubant,
 Qui est quens en liu de son père,
 S'est bien drois que nature apere
 En lui que son pooir face
 De sieuvrir dou père la trace,
 Qui tant fu vaillans et gratieus,
 D'ounour maintenir volentieus.

JEAN DE CONDÉ, *Li conte dou bon conte Willaume*, vs 110-132, éd. A. SCHELER.

Il s'agit de Marguerite, mariée à l'empereur Louis de Bavière en 1324 ; de Philippine, mariée à Edouard II en 1328 ; Jeanne, épouse de Guillaume V, comte de Juliers ; de Guillaume II, qui se mariera à Jeanne de Brabant, fille du duc Jean III (la quatrième fille, Isabelle, qui n'était pas encore mariée à Robert de Namur, fils du comte Jean Ier de Namur). Dans le *Guldenboek*, nous trouvons Aubert de Bavière (1358-1404) mais *pas nommément* Marguerite de Hainaut (1345-1354) et Guillaume III de Bavière (1354-1358) ; cette absence correspond à la période difficile de la succession de Guillaume II. Guillaume IV (1387-1417) n'y est non plus mentionné ; la liste dut être définitivement rédigée avant la mort d'Aubert (1404) ou avant le passage de pouvoir (1398). Notons que Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont (+ 1356), le frère très influent de Guillaume Ier, n'y figure non plus. Tous étaient descendants de Jean d'Avesnes et d'Alix de Hollande, qui se seraient liés à la donation de la statue de Notre-Dame de Hal, vers 1250⁹⁴. Y figurent aussi l'empereur Louis IV de Bavière (1328-1347), époux de Marguerite et père de Guillaume III et d'Aubert) ; Thiery de Heinsberg, comte de Looz et de Chiny (1336-1361), arrière-petit-fils d'Alix ; Jean, seigneur de Blois (1372-1381), petit-fils de Jean de Beaumont ; la fille d'Aubert de Bavière, Catherine, épouse (depuis 1379) de Guillaume, duc de Gueldre et de Juliers (1293-1402) (voir **Annexe 4**).

La liste cite aussi les alliés des comtes Guillaume Ier et Guillaume II : Edouard III, roi d'Angleterre (1327-1377), époux de Philippine de Hainaut (+1369), fille de Guillaume Ier ; Jean III, duc de Brabant (1312-1355), père de Jeanne de Brabant (+1406), épouse de Guillaume II Hainaut ; l'évêque de Lincoln, Nicolas Burwash, chancelier de roi d'Angleterre (1320-1340), Thierry, seigneur de Valkenburg (+1346) ; le comte de

⁹³ SMIT, *Noordnederlandse leden*, identifie *Willem de oude graue* à Guillaume II ; celui-ci mourut à 20 ans et n'eut qu'un enfant mort en bas-âge et un bâtard.

⁹⁴ HOUSSIAU, *Onze-Lieve-Vrouw van Halle*, p.41-49.— Les dates sont celles de leur règne, évoqué par la mention de leur titre dans le *Guld*.

Gueldre, Rainaud II (1339-1343) ; le marquis de Juliers, Guillaume V (1336-1362), époux de Jeanne de Hainaut. Ceux-ci participaient avec Guillaume II aux entretiens, qui menèrent à la guerre de l'Angleterre contre la France (Parlement de Hal, 15 août 1338)⁹⁵. Guillaume II tenait à les faire inscrire comme Frères de Notre-Dame, au moment du projet de construction de l'église ou du début de sa réalisation (1335-1342) (voir **Annexe 5**).

Guillaume Ier était souvent en route pour être présent aux villes importantes des trois comtés et Hal était sur la route normale à l'entrée du comté de Hainaut, depuis que les comtes préféraient passer par le duché Brabant, auquel ils étaient alliés, plutôt que par la Flandre avec qui ils étaient en conflit⁹⁶. Son épouse, Jeanne de Valois, réside d'ordinaire à Mons et vient probablement en pèlerinage avec ses filles, Marguerite, Philippine et Jeanne en 1325, si l'on tient compte d'un long séjour l⁹⁷. Signalons comme le plus célèbre pèlerinage, celui de Guillaume II, à la veille de sa guerre contre les Frisons, où il mourut en 1345 ; le 8 octobre 1344 il le fit à pied depuis Mons⁹⁸

Après la bataille de Warns (près de Staveren) contre les Frisons (1345), où périt le comte Guillaume II ainsi que de nombreux seigneurs et chevaliers de Hollande et de Hainaut⁹⁹, s'ouvre une période difficile pour la succession, compliquée par la lutte entre les Kabeljouw et les Hoek en Hollande. La succession du duc Jean III (1355) sera aussi contestée. Comme nous le disions, le *Guldenboek* omet le nom de Marguerite et de son fils Guillaume III mais également toute mention de Jean de Beaumont, frère de Guillaume Ier, si influent et puissant même jusqu'en 1356¹⁰⁰ ; cette anomalie est probablement due aux contestations de la succession aux trois comtés (Hainaut, Hollande et Zélande) ; Jean de Beaumont revendiquait le droit comme seul mâle de la famille ; Aubert s'imposa en 1358 à son frère Guillaume III comme bail ou régent de Hainaut et de Hollande ; reconnu par les villes de Hollande et Zélande, il pénètre en Hainaut à Hal, le 2 avril 1358, avant de recevoir les délégués des villes du Hainaut à Mons le 10 mai. Il jouit de la confiance efficace de Jean de Blois, le seigneur de Schoonhoven, petit-fils de Jean de Beaumont, qui possède de nombreuses terres en Hollande¹⁰¹ ; celui-ci contribua par son influence à la victoire d'Aubert en Hollande

⁹⁵ *Chronique de Jean le Bel*, éd. VIARD, p.140-142 ; *Chronique de Froissart*, éd. KERVYN, 2, p.281-282.

⁹⁶ SMIT, *Vorst en onderdaan*, p.33-41.

⁹⁷ SMIT, *De rekeningen der graven*, I, p.163. Vu le séjour prolongé qu'elle y fit du lundi au jeudi avant la Nativité de saint Jean-Baptiste.

⁹⁸ HAMAKER, 3, p.302 ; il fit d'autres pèlerinages à Hal depuis Mons en mai et août 1344. En 1344, Guillaume II fait une demande de fonds à des villes de Hollande pour son expédition militaire contre les Frisons ; en 1345, il eut des entretiens à Mons avec les Etats de trois comtés (PREVENIER, n°73.). Guillaume II fit également un pèlerinage à pied en avril 1344 à Notre-Dame de 's-Gravenzande, pour remercier de son heureux retour en Terre Sainte ; Hal et 's-Graveszande étaient les lieux par excellence de leur dévotion comme comtes de Hainaut et de Hollande et successeurs de Jean et d'Alix ; cf. SMIT, *Vorst en onderdaan*, p.54-60.

⁹⁹ Selon le (KBR, ms 15652-56, entre 1370 et 1396, éd. VAN HELMONT, 1992), périrent entre autres à Staveren Guillaume IV (II de Hainaut), Gérard de Hornes (fils de Guillaume seigneur de Gaesbeek), Hugues d'Antoing, Michel de Ligne, Daniel de Merwede, Florent d'Hemstede, Guillaume de Naeldewijck, Thierry de Walcourt, Claes Oem, Daniel de la Merwede, Renaud de Fauquemont, Guillaume, duc de Juliers ; plusieurs figurent au *Guldenboek*.

¹⁰⁰ Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont (près de Valenciennes), est le frère de Guillaume Ier. Il permit à Edouard III de conquérir le trône d'Angleterre (cf. l'ambassade des chevaliers hennuyers et brabançons en 1327). Il arbitra lors de l'hommage d'Edouard III au roi de France en 1329 ; il participe aux parlements de Hal en 1338 et en 1345, il mène aux côtés de Guillaume II la bataille de Staveren, avec de preux de Hainaut et de Hollande ; il y échappa à la mort. Il prétend à la succession en vertu du droit des mâles mais les comtés iront à sa nièce Marguerite puis à Guillaume III ; il participe aux côtés du roi de France Philippe VI de Valois au siège de Calais en 1347. Il meurt à Valenciennes le 16/03/1356. Il ne connaîtra donc plus la régence d'Aubert en 1358.

¹⁰¹ *Broeders*, 11. Faute d'une biographie qui développe les aspects hollandais, hennuyer et français, cf. QUICKE, *Pays-Bas*, (références dans l'index) ; A.A.M. SCHMIDT ERNSTHAUSEN, *Inventaris van het archief van de Graven van Blois, 1304-*

en 1358 ; il intervient en 1363 aux entretiens de Hal entre Aubert et Wenceslas et joua un rôle médiateur dans le conflit avec Louis de Mâle en 1363-1368 ; il accompagne Aubert lors de son voyage à Paris (2-8/02/1366) pour tenter auprès de Charles V de France une entente avec Louis de Male ; mais la paix ne fut conclue qu'en 1368. Aubert le soutient militairement dans sa conquête du duché de Gueldre en 1371, notamment à la bataille de Baesweiler ¹⁰². Jean de Blois vint à Hal en 1361 et 1377 et légua par testament de quoi faire un vitrail pour l'église de Hal ¹⁰³.

Nous trouvons également le comte Louis II (de Mâle) de Flandre (1346-1383), avec qui il conclut une paix après une période conflits, en 1368, grâce à l'aide médiatrice de Jean de Blois, et le duc Guillaume de Gueldre et de Juliers (1393-1402), femme de Catherine de Bavière, fille d'Aubert. Les rapports d'Aubert avec Englebert d'Enghien, seigneur de Rameru, de La Folie et de Tubize ¹⁰⁴; sont plus contrastés : intervention auprès du duc de Brabant en 1366, destruction de château de La Folie en 1367 et paix définitive en 1367 ¹⁰⁵. Le duc en Bavière Frédéric (1375-1393) figure aussi au *Guldenboek*; il visita Hal avec Aubert le 25/08/1383 ; Aubert trouvait en lui un précieux aide dans la prépondérance recherchée des Witelsbach en nos régions; il participa avec Aubert aux négociations en relation avec le mariage de sa nièce Isabeau avec le roi de France Charles VI, à Bruxelles, à Cambrai, au mariage à Amiens (mariage le 17/07/1385) et à l'entrée somptueuse de la reine Isabeau à Paris ¹⁰⁶. Enfin, le comte Guillaume II de Namur peu après 1393, qui assista ensemble à ce mariage ¹⁰⁷. Dans la seconde moitié du 14^e siècle se sont donc inscrits, avec Aubert de Bavière, Jean de Blois, Englebert d'Enghien, Frédéric de Bavière, Louis de Mâle et Guillaume de Namur.

Au long de son règne de près de cinquante ans (1358-1404), Aubert de Bavière eut à partager ses séjours entre le comté de Hainaut et celui de Hollande pour à être présent en chaque ville importante, d'où un va-en-vient fréquent, dont Hal était l'étape obligée à l'entrée du Hainaut ; dans la première partie (jusqu'en 1386), le duc séjournait principalement en Hainaut, tandis que dans une seconde partie (de 1386 à 1404), il résida surtout en Hollande. Comme nous le dirons, Hal n'était pas une simple étape, car il y mena divers entretiens avec ses Etats et y célébra plusieurs joyeuses entrées ¹⁰⁸. Il y fit sa joyeuse entrée le 26 août 1356 et lorsque sa gouvernance est définitivement reconnue en Hollande, il pénètre en Hainaut à Hal, le 2 avril 1358, avant de se faire reconnaître par les délégués de Hainaut à Mons. Il se préoccupait de

1397, La Haye, 1982, en particulier p. 9-18. Froissart constitue la principale source narrative. Jean est comte de Schoonhoven et Gouda et disposait en Hollande de nombreux domaines. Jean ne devint qu'en 1372 comte de Blois (à la mort de son frère Louis) et duc de Gueldre (par sa femme Marguerite de Gueldre) ; il dut renoncer au duché en 1277. Il meurt sans descendance en 1381.

¹⁰² QUICKE, p.186-188.

¹⁰³ ADNord, Chartes B.150. Cf. J. HOUSSIAU, *Un des premiers donateurs de l'église St Martin, à Hal*, ds MCHAHAL, 2, 1925, p.30-37.

¹⁰⁴ Cf. E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1876-1878, I, p.69-70 ; QUICKE, *Pays-Bas*, p.99-101.

¹⁰⁵ QUICKE, *Pays-Bas*, p. 97-100.

¹⁰⁶ *Broeders, d*, 12. Le duc en Bavière Frédéric est fils du duc de Bavière Etienne II (1339-1393) ; FROISSART, éd. KERVYN, 10, p.236-237 ; 245 ; 11 ; p.18-21.

¹⁰⁷ *Broeders, 20 : Guillaume de Vlandres conte de namur et seigneur de bethune et madame johanne de Harecourt* (Harcourt) ; Guillaume comte de Namur (1331-1418) s'est marié en 1393. Au n°1898, figure *Willem sgraven oudste sone van namen gouverneure was vanden lande van vlaenderen* ; au n° 1899, *Mijn heer Willem van Namen*; cette inscription est faite à titre posthume pour le fils naturel de Guillaume I de Namur par son fils.

¹⁰⁸ DE BOER, *Venster op een ruitenheer*; J. SMIT, *Vorst en onderdaan*, Louvain, 1995, p.54-61 ; SMIT retrace dans ce livre surtout l'activité d'Aubert en Hollande et Zélande ; il contient des données pour ses séjours en Hainaut, sans en préciser toujours les lieux. Pour les visites à Hal et les pèlerinages à Notre-Dame, nous tenons compte de MATTHIEU, p.84-97 ; QUICKE, *Pays-Bas*.

sa forteresse car le comté était menacé dans les conflits qu'il dut subir avec le comté de Flandre ou le duché de Brabant. Plusieurs parlements ou entretiens s'y tinrent entre les souverains ou entre les représentants des bonnes villes du Hainaut. Mais ce souci politique et militaire va de pair avec l'importance de sa dévotion à Notre-Dame de Hal. Par l'entremise de son bailli local, il suivit la seconde phase de construction de l'église, par l'entremise de son bailli local, depuis 1358 jusqu'en 1389. Dès 1363, il vient souvent avec son épouse Marguerite de Liegnitz pour prier Notre-Dame de Hal; ils donnent des offrandes ou distribuent des pourboires aux ouvriers de l'église (1371-1397) ¹⁰⁹, Il s'inscrit avec sa femme et ses enfants dans la Confrérie. Ils viennent presque annuellement en pèlerinage (depuis 1367 jusqu'en 1397), en particulier aux fêtes de septembre. Aubert donne en 1381 une statue en or (10 francs d'or fin) à Notre-Dame de Hal et son épouse fait confectionner chez un orfèvre de Bruxelles une statue (13 livres et 38 francs). Il donne le grand vitrail au sud chœur, qui reproduit ses armes ¹¹⁰; il est représenté sur écoinçon non loin de ce vitrail : entouré d'anges (symbole de son passage au ciel), il porte une pierre en signe de la construction. En avril 1386, Aubert est reconnu comte de Hainaut par les villes à Mons et et lui confie la régence du Hainaut et il vient avec lui en pèlerinage à Hal (25 octobre 1389) et passe trois nuits à l'aller et au retour (sans vister d'autres villes) ; il se réconcilie avec son fils Guillaume, comte d'Ostrevant. Il donne plein pouvoir pour le Hainaut le 4 novembre 1400 mais vient encore en pèlerinage le 14 novembre 1401. Aubert meurt à La Haye le 13 décembre 1404.

A cette volonté de contribuer au rehaussement de la nef, à la construction du nouveau chœur et aux précieux dons du Trésor, Aubert conjugue sa préoccupation de consolider et de développer la vie de la cité de Notre-Dame. Il reprend ainsi le projet de son frère Guillaume III, qui donna sa charte de ville à Hal (1357) et édicta que les bourgeois de la ville fassent le *calchiage* des rues, améliorent les ponts, chaussée, voies et la forteresse et gardent le château et la forteresse, sans qu'ils doivent être obligés outre leur gré de travailler autrement que les bourgeois des autres villes de Hainaut ¹¹¹. Aubert mit ce programme en œuvre, notamment par la construction de la nouvelle enceinte et du nouveau château, en collaboration avec la ville et par le maître maçon athois Thomas Ladart ¹¹² ; ceci était particulièrement nécessaire lors du conflit avec le duc de Brabant Wenceslas ¹¹³. Il donna au métier des drapiers (dont le doyen était un des personnages les plus influents de la ville) un remarquable règlement en 1362 ¹¹⁴. En somme, la ville s'appelle dès lors, come chez FROISSART : *Nostre Dame de Hal*.

¹⁰⁹ devant *Nostre Dame*, devant *l'ymage de Nostre Dame*, dans le tronc de la Vierge, pour donner et bouter au stock de *Nostre Dame* ; parfois indistinctement à l'église ou à la chapelle : à *Nostre-Dame de Hal* ; Pour les pourboires : as *ouvriers del église de Haul*, viii s., viii s., 1371 ; , as *dis ouvriers viii s.*, 1375 ; as *ouvriers dou moustier l'argent de ii jalles de vin xi s. ix d.* ; 1376 ; as *ouvriers machons de l'eglise de hal donnet pour boire xxiii s. vi d.*, 1376, as *ouvriers machons de l'eglise de Hal donnet pourboire, xx & iiiii s. vi d.* ; parmi tant li *ouvriers livra dys frans* ; 1381.

¹¹⁰ HELBIG, p.99-101.

¹¹¹ *Cartulaire des comtes de Hainau*, n°331, 10/07/1357.

¹¹² Sur les fouilles du château menées récemment, cf. W. DE MAEYER et autres, *Het archeologisch onderzoek naar de burcht van Halle : een voorlopig verslag*, Bruxelles, 2004. L'ancienne forteresse était située hors ville, du côté de Nederem est détruite en 1381 (*Rentier de 1381*, p.37^{rv}) ; la nouvelle en ville existait en ville en 1357 ; une tour nouvelle fut édifée en 1382. Cf. M. de Waha, *Bonnes villes, enceintes et pouvoir comtal en Hainaut*, ds *Villes et campagnes au moyen âge*, Mélanges G. Despy, Liège, 1991, p.264-365 ; 271-272. – Les Recettes des comtes témoignent de l'attention d'Aubert : 1385: *As carpentiers et machons as ouvrages dou castel* ; 1389: *as ouvriers machons et fosseurs à la ville de Hal* ; 1395-1396 : *li machons et ouvries à la porte de Mons* (MATTHIEU).

¹¹² Cf. QUICKE, *Pays-Bas*, p. 98-99, 114-115.

¹¹³ Cf. QUICKE, *Pays-Bas*, p. 98-99, 114-115.

¹¹⁴ *Cartulaire des comtes*, n°430, 08/05/1362.

Le comte d'Ostrevant Guillaume avait débuté sa régence en Hainaut par un pèlerinage avec son père (14 août 1386) et renouvela ce pèlerinage commun le 25 octobre 1389, payant pourboirs aux ouvriers de l'église ¹¹⁵ ; accompagné de son épouse, il vient en pèlerinage en avril 1389, au retour d'un voyage en Hollande. Devenu comte de Hainaut, Guillaume IV fit le pèlerinage à Notre-Dame (1408, 1412) et il assista vraisemblablement à la consécration de l'église par le cardinal d'Ailly le 25 février 1410. Selon MAILLARD, Guillaume IV aurait donné '*conjointement avec sa femme Marguerite de Bourgogne des grandes vitres qui sont au dessus du grand choeur, qui comme on reconnoît de leurs armes, qui fut environ l'an 1408*' ; il s'agit probablement du grand vitrail du chœur ¹¹⁶. L'écoinçon qui fait le pendant de celui d'Aubert représente probablement Guillaume IV.

La veuve de Guillaume II, Jeanne de Brabant succèdera comme duchesse de Brabant à la mort de son père, le duc Jean III (1355) ; elle interviendra dans le début d'une paix entre le duc Aubert et le duc Wenceslas, par une entente avec la duchesse de Hainaut, Marguerite de Brieg, signée à Hal le 29 juillet 1376 : *onse lieve ende geminde heeren Wenceslas ende Albrecht onderlinge verbondt, eendrechtigheit ende met openen brieven met heuren beider segel gesegelt malcander overgegeven gevestigte hebben te duyren ende te staen* ¹¹⁷. Les pèlerinages de la duchesse Jeanne sont signalés en 1376-1378, 1393-1396 ¹¹⁸. Jacqueline de Bavière (1417-1428, +1436) vint pour la procession à Hal, accompagnée de son mari Jean IV de Brabant (1418, 1425). On s'étonne que ces noms n'apparaissent pas dans la liste de la Confrérie (comme Guillebert de Lannoy qui veilla cependant à ce que soit célébrée la première messe à l'aurore), mais l'usage qui s'imposait avant 1400 semble avoir disparu. La continuation de la liste de la Confrérie depuis 1428 jusqu'en 1559 témoigne d'un ralentissement dans les inscriptions (3023-3644), tant des nobles que des Hallois ; mais en même temps elle correspond au règne des bourguignons à partir de 1427 pour le Hainaut, de 1404 pour le Brabant).

Les ducs de Bourgogne vinrent aussi en pèlerinage. Philippe le Hardi vint à Hal en 1401, peut-être en pèlerinage ; il y mourut inopinément le 27 avril 1404; ses entrailles furent enterrées dans l'église mais le cortège funèbre évita de passer par le Hainaut pour rejoindre la chartreuse de Champmol à Dijon, qu'il avait érigée ¹¹⁹. Jean sans Peur vint en pèlerinage en 1416, mais c'est surtout Philippe le Bon qui manifesta sa dévotion à Notre-Dame de Hal. Le 26 juin 1427, après qu'il eut prêté le serment à Mons comme régent et héritier des comté de Hainaut, Philippe le Bon dépêcha un seigneur en pèlerinage à Notre-Dame de Hal, y fait célébrer des messes et un office en mémoire de son grand-père, Philippe le Hardi, décédé à Hal, et il fit distribuer aux membres de sa cour des insignes de pèlerinage ¹²⁰. En 1457,

¹¹⁵ *As ouvriers qui ouvrèrent à l'église Nostre Dame à Hal xx s.; 1387, offerde aan de maetselaers die an Onse Vrouwen kerke tot Halle maetselden* (MATTHIEU).

¹¹⁶ *A Jehan le Smet, verrier de Brouxelle, sur le marchandise que lidis Estievenes (d'Ittre) fist à lui et à Jehan-Baptiste, au vivant de se très redoubtet seigneur que Dieux pardonoit et de son command, defaire une verrier pour lui en l'église de Hal ou neuf chancier qui aucunement est commanchié, délivret audit fèvre couronnes d'or qui valent...3 x.. xvi s. t. (Comptes Hainaut, 1417-1418, selon E. MATTHIEU, p.211). Cf. HELBIG, p.80-99.*

¹¹⁷ AGR, *Actes de Brabant*, n°4930 ; *Brabantse Yeesten*, II, p.629-630; QUICKE, *Pays-Bas*, p.227-228.

¹¹⁸ F. QUICKE, *Itinéraire de la duchesse Jeanne de Brabant*, ds BCRH, 98, 1934, p.155-218.

1376-78: *Gegeuen minre vrouwen van Halle mit eenen petrer die Malherbe ende de gesellen verdroncken hadden IIII peters. Item. Gegeuen den werclieden die te Halle ane de kerke wrachten XII dage in meye I peter.* (cf. MATTHIEU, p.82-102; EVERAERT, p.15).

¹¹⁹ R. VAUGHAN, *John John the Fearless*, Londres, 1966, p.1-2.

¹²⁰ LILLE, Arch. Dép. Nord, Ch. Comptes, 1427, éd. LABORDE, *Les ducs de Bourgogne, 2, Preuves*, p.386-287, n°s 4922-4923. Une dépense extraordinaire du duc, par l'intermédiaire de Jean de Fromont est signalée par le *Guldenboek*

après sa victoire de Gavre, il épargne le patrimoine culturel de Gand mais il s'empare de toutes les bannières des métiers de Gand et « les fesisit porter par manière de triomphe l'une moitié à Nostre-Dame de Boulogne et l'autre à Nostre-Dame de Hal, dans la nef d'icelles églises, devant les crucefis, bien enfustées, arrangées et ordonnées par très bonne mode, ainsi que le duc avait ordonné de le faire »¹²¹. Philippe se montrait ainsi le vrai successeur des comtes de Hainaut. Il se rendit une trentaine de fois en pèlerinage et y fit probablement l'offrande habituelle; il le fit avec son épouse, Isabelle de Portugal, et ses proches parents en 1441¹²²; le duc étant très gravement malade, le seigneur der Croy fit pour lui le pèlerinage à Notre-Dame de Hal; il y fit encore pèlerinage le 14 février 1467 et mourut le 15 juin 1467¹²³. Comme relate Juste-Lipse selon le *Rationale* de l'église, il donna des pièces importantes au Trésor de la Vierge, notamment une grande statue dorée de la Vierge avec l'Enfant, à la couronne d'or, les statuette en argent des 12 Apôtres, qui orneront la prédelle sous l'image de Notre-Dame de Hal; également une statuette en argent qui le représente à pied¹²⁴; il unissait ainsi les aspects religieux et politique du sanctuaire, comme ses prédécesseurs. Ceci explique la dévotion que le dauphin Louis XI, exilé de France et invité par le duc au château de Genappe (1456-1461): le pèlerinage à l'occasion de la naissance de son fils Joachim et la tombe qu'il lui aménagea dans la chapelle; il offrit aussi le célèbre ostensor et un faucon d'argent¹²⁵; comme roi, il revint en pèlerinage en 1468 en route pour le siège de Liège¹²⁶. Il ne semble cependant pas que le duc ait contribué à la construction, sinon par les offrandes habituelles de pèlerin. VINCHANT n'attribue cependant pas la construction à la générosité de Philippe mais propose comme fin des travaux, ce qui peut s'entendre de la chapelle de Trazegnies achevée en 1467 et de la mort de Philippe le Bon.

Charles le Téméraire est un fidèle de Notre-de Dame de Hal; comme comte de Charolais, il y fit pèlerinage en 1457, 1450, 1452, 1962, 1463, 1464, 1466, 1467; il y revint comme duc en 1469 et 1484. Pour son offrande, il donna 21 livres et s'y fit peut-être représenter par une statue d'argent d'un chevalier¹²⁷.

(*Broeders*, n°2840, vers 1428).— Sur la longue conquête de la Hollande et du Hainaut, R. VAUGHAN, *Philip the Good, The apogee of Burbgundy*, Woodbridge, 2002, p.34-51.

¹²¹ OLIVIER LA MARCHE, *Mémoires*, éd. Gand, 1567, L.I, ch.28; CHASTELLAIN, *Chronique*, II, 33, éd. KERVYN, II, p.390. — Sur la bataille de Gand, R. VAUGHAN, *Philip the Good*, p.327-336.

¹²² *Itinéraires de Plilippe le Bon, (14169-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, éd. H. VANDER LINDEN, Bruxelles, 1940; *Itinéraires de Philippe le Hardi, Jean sans Pueur, Philippe le Bon, Maximilien et Philippe le Beau*, éd. éd. M. GACHARD, Bruxelles, 1876. Les comptes que Vande Linden et Gachard ont consultés pourraient livrer des détails de ces pèlerinages. Charles était déjà un dévôt de Notre-Dame de Hal avant la mort de son père.— En 1457, en colère contre son fils Charles, Philippe s'enfuit du château de Bruxelles pour Hal, où le rejoindraient les frères de Croy, mais se perd en Forrêt de Soignes pour pardonner enfin à son fils (CHASTELLAIN, III, 47-52, éd. KERVYN, III, p.230-293).

¹²³ CHASTELLAIN, III, 87, éd. KERVYN, III, p.441.

¹²⁴ JUSTE-LIPSE, p.72-79; les gravures de C. Galle (1604) et de Vorsterman (1658); *Relevé du Trésor fondu en 1542*, AGR, Eccl 3068; cf. H. VAN DER VELDEN, *The donor's image*, p.166-178;

¹²⁵ R. AMBÜHL, *Le futur Louis XI dans les pays de Philippe le Bon, (1456-1461)*, Genappe, 2002, p.97-110; F. CROOÏ, *Les orfèvreries anc nnes conservées au Trésor de Hal*, Bruxelles, 1910, p.19- 30.

¹²⁶ *Vlaamsche Kronyk (Chroniques de Brabant et de Flandre*, éd. Ch. PIOT, p.35): *Generaelen paix tusschen Lodewyck, coninc van Vranckericke, ende hertoghe Kaerle geheeten ende ghezwooren op sinte Donnaes dach iiiif lxxviiij. Int zelve jaer (1468) reysde de coninc Luys in pelgrimaigen tOnser Vrouwe te Halle in Brabant. Ende int wederkeeren quam de maere by hem den hertoghe Kaerle van Bourgoigne, die in menichhe was ende ghereet te ghaen liggen voor de stede van Luucke aldaer de coninc Luys met hem reysde.*

¹²⁷ *Itinéraires de Philippe le Bon*, éd. VANDER LINDEN; *Relevé du Trésor fondu en 1542*; cf. VAN DER VELDEN, *The donor's image*, p.175-176.

La contribution des comtes à la construction de l'église consiste donc surtout par leur attachement fidèle à Notre-Dame de Hal et l'exemple qu'il donnent à leurs vassaux et sujets, concrétisée par les offrandes habituelles de pèlerin. Philippe le Bon fit de même et accrut le trésor de la Vierge. Ils affirmèrent ainsi la signification politique du sanctuaire. Les épouses, Jeanne de Valois, Jeanne de Brabant, Marguerite de Brieg, Marguerite de Bourgogne et Isabelle de Portugal, témoignèrent de la même fidélité. Nous ne possédons pas d'autres sources de financement que les offrandes habituelles.

La chapelle du chœur consacrée aux 'fondateurs' nous donne la version des constructeurs de 1408/1410. Ils suivent la première page de *Guldenboek* (la liste 1-141 fut rédigée vers 1400) et les premières lettres d'indulgences. Nous trouvons d'abord le pape présentant la bulle à un pèlerin par l'intermédiaire d'un cardinal, l'empereur, le roi d'Angleterre et le comte de Hainaut ; faut-il reconnaître un maître de l'église dans le premier éconçon ? La liste se complète sur la cloison à droite par la représentation d'un chevalier.

3.5. Les trois frères de Helbeke et leur compagnons d'armes ainsi que les seigneurs et chevaliers de Hainaut, Hollande et Brabant ¹²⁸

L'action des comtes et ducs est possible qu'avec celle de leurs vassaux. Ainsi que l'exprime Guillebert de Lannoy : *Prince sans chevalerie n'a puissance ne pouvoir. Le chevalier doit être prest et obéissant aux princes et à leurs commandements, sans doubter péril de mort* ¹²⁹.

Selon les *Privilèges de l'église de Notre Dame (Prev)*, 28 heren en dames s'accordèrent, en un document scellé, pour soutenir la nouvelle confrérie fondée par les maîtres de l'église. Peut-on identifier ces nobles dans la première liste des nobles, antérieure à la mort d'Aubert de Bavière ? On trouve au début de celle-ci les frères Jean, Adam et Arnould de Helbeke et des seigneurs et chevaliers du Hainaut, de Hollande, du Brabant et de Flandre, qui se retrouvent dans les grands événements de l'époque : l'ambassade en Angleterre de Jean de Hainaut, frère de Guillaume Ier, en Angleterre (1327), le mariage d'Edouard III d'Angleterre avec Philippine de Hainaut et les préliminaires à la guerre de Cent Ans vers 1338 : Thierry de Walcourt, Wolfaert de Ghistele, Henri de Duffel et sa femme, Henri de Duffel et sa femme, Jean de Leefdael, Louis de Diepenbeek, Léon de Craainhem, Florent de Heemstede, Guillaume de Duvenvoorde, Jean de Polanen, Scause de Beauriau, Henri d'Antoing, Guillaume de Gommegnies, Guillaume de Merwede, Gérard de Herlaer, Wolfaert de Gistel. Les Helbeke avaient leur cour familiale à Elbeek (Hellebeek) et paraissent être le lien de ces chevaliers avec Hal. Les frères de Helbeke peuvent donc être considérés comme les initiateurs de cette fraternité ; les seigneurs et chevaliers du 14^e et 15^e seront fidèles au culte de Notre-Dame de Hal, comme en témoigne le *Guldenboek* : les Stalle, Gruuthuse, Lannoy etc. (voir **Annexe 7**).

Les frères de Helbeke proviennent de la famille de Helbeke, qui tenait à Hal la cour de Helbeke ¹³⁰.

¹²⁸ Nous nous basons pour l'identification des chevaliers et seigneurs inscrits au *Guldenboek* sur les données de BUTKENS, GALESLOOT, GEBRANDSZ, PREVENIER, *Sceaux, Racineshistoire.free, e-*. Nous renvoyons pour certains à un double lien féodal, Hainaut-Brabant ; Brabant-Hollande, Brabant-Flandre. Nous indiquons la durée de seigneurie (xxxx- xxxx) ou les citations occasionnelles (xxxx).

¹²⁹ *L'instruction d'un jeune prince*, chapitre VIII, *L'ordre de la chevalerie : Chevalier à droit d'être esléu doit estre de très noble et france condition* (éd. POTVIN, éd. p.404 ; 411).

¹³⁰ La *Cense* ou *Cour de Helbeke* (à ne pas confondre avec la *Cense de Horik, Lorik, Ombeek*, tenue probablement par les Outrehelbeke) **sera occupée par les Croÿ** (*Albums de Croÿ*, 10, Hellebecq) et tenue dès 1518 par l'église de Hal

Adam (leur père ou oncle) avait lègué en 1335 ses biens pour une nouvelle chapellenie de la Vierge (cf. 2. 6). Les Helbeke sont comptés comme hennuyers selon ce bien familial et comme brabançons selon l'engagement chevaleresque envers le duc. Cette double appartenance explique l'influence des frères tant en Hainaut qu'en Brabant au 14^e siècle. Englebert et Ernols de Helbeke sont connus comme censiers libres du domaine de Sainte-Waudru à Hal en 1287 ; Jean de Helbeke est combattant à la bataille de Woeringen en 1288 ; Arnould de Helbeke participa comme chevalier de Hainaut au tournoi de Chauvency en 1285 ; Godefroid de Helbeke est premier seigneur de Beersel et sénéchal de Brabant à la fin du 13^e siècle. Les alliances des Helbeke montrent la même implication : Mathilde Helbeke épouse Henri de Faverchines, hennuyer qui a son château à Steenberghe (Grimbergen) ; Jean de Helbeke devient seigneur de Loenhout, d'Ophain et de Bouchout ; Elisabeth, fille de Godefroid, succède à son père et épouse Henri de Stalle.¹³¹ La cour des messires de Helbeke est signalée dans le *Rentier de 1381*, mais elle est tenue par la Dame de Helbeke; le bien familial passera par succession aux van Stalle.

Les frères Helbeke étaient surtout concernés par le duché de Brabant mais aussi par le comté de Hainaut. Mais l'amitié est née lors de l'ambassade d'Angleterre (1327), l'engagement envers le duc de Brabant en 1338 ; ils font l'arbitrage dans l'acte de 1336 (02/01/1336) entre Guillaume de Hornes, seigneur de Gaesbeek, et Thierry de Walcourt, seigneur d'Aa et Lennik, seigneur de Braine-le-Château. Les trois frères étaient allés en 1327 en Angleterre avec le chevalier Jean de Gaesbeek (*messire jehan de chastebecke*). Les fiefs importants que Thierry tient en Brabant et la fonction de maréchal de Hainaut (responsable des chevaux du comte), sera déterminant pour engager d'autres chevaliers et seigneurs du Hainaut dans la Confrérie ; Thierry avait également sa maison à Hal.¹³² *Mijn her diederic van Walecourt* figure en tête de chevaliers (*Mijn her*), avant les frères Helbeke, dans la liste des Frères et Soeurs de Notre-Dame. Thierry mourra en 1345 à Staveren, dans la bataille où mourut Guillaume II.

Dans le sillage des comtes de Hainaut et des 28 premiers chevaliers, nous trouvons des vassaux ou hommes de fief des comtes, dans la liste 1-141 (avant 1400) :

Pour le comté de Hainaut (sous Guillaume II, Guillaume III et Aubert):

Mijn her diederic van Walecourt, 22 : Thierry de Walcourt, seigneur de Braine-le-Château, maréchal du Hainaut ; + Staveren 1345 ; cf. Brabant

Mijn heere jan de werijs drossaert van henegouwe, 44: Jean de Werchin (Jean II le Goureur), Seigneur de Werchin (1340-1377), sénéchal du comte de Hainaut

Min heere hughe van antoyen borchgrave van ghint, 45: Hughes d'Antoing, burgrave de Gand

Me sire de rosijn, 46 : Gilles de seigneur de Roisin 1331 ou Baudry de Roisin, bailli de Hainaut, 1350-1351

Me sire de montenijs saint christofle, 47 : Jean seigneur de Montignies-Saint-Christophe 1345, ∞ Yolande d'Oittré, dame de Gammerages, qui vend la mairie de Hal à Guillaume Ier en 1331

Me sire witasse de montenijs, 48 : Eustache seigneur de Montigny-en-Ostrevant 1327, 1358, 1330, père de Jean et de Robert ; ils participent à l'expédition en Angleterre 1327

Messire de hainijn, 49 : Jean de Hainin, peut-être le seigneur de Boussu 1344

Messire de sore, 50 : Hugues de Barbançon, seigneur de Solre 1329

Me sire scause de beaurieu, 51 : Florent dit Sanche de Beurieu, de l'expédition en Angleterre 1327

(*tgroot pachthof te Heelbeek, Compte de 1518, AGR, Eccl 3077/1*); cette cour est représentée sur le *Carte figurative des dîmes de 1764* (AGR, Cartes et plans, 2035 : *t'Hof te Elbeke* ; cf. FERRARIS : *Cense Elbeeck* ; Cadastre Popp : D n°353).

¹³¹ *Pouillé de Saint-Waudru, 1287 ; Rentier de 1381 ; A. WAUTERS, Le château de Beersel, entre Bruxelles et Hal, ds Messenger des sciences historiques, 1841, p.438-445.*

¹³² *Puis le dimence (le comte Guillaume) se parti de Bruxelles, avec lui Tyris de Walecourt et mesires Symons de Benthem et plusieurs autre environ 34 chevaux et viennent au souper à Braine, et il dina a le maison monseigneur Thiri de Walcout et une partie de ses gens a Hale* (SMIT, *Rekeningen, I, 1325*).

Me sire herri dantoyen, 53 : Henri d'Antoing, 'le preux', seigneur de Buggenhout 1328, participe à l'expédition en Angleterre 1327 et au parlement de Hal 1338, + Staveren 1345

Me sire gille de scrinis, 55 : Gilles d'écaussines

Me sire de lalent, 55 : Nicolas III de Lalaing 1333-1369, seigneur de Quiévrain, baili de Hainaut (1358-136), sénéchal d'Ostrevant

Me sire de trasengijs, 57 : Otton VI, baron de Trazegnies + 1383 (terres à Hal)
ou son fils Anselme I baron de Trazegnies + 1418 (terres à Hal)

Me sire de steenkerke, 58: Guillaume de Gavere, seigneur d'Herimez et de Steenkerke (1340-1400)

Mijn heere ymbrecht van edingen, 61: Englebert d'Enghien, seigneur de Ramerut, de La Folie (1331?-1376); cf. Brabant

Me sire liborine de waerlei, 57a : Le seigneur de Warlaing (sur la Scarpe),
Liborius ? peut-être le père de Jean de Landas, seigneur de Warlaing

Me sire de gommenijs, 60: Guillaume III, seigneur de Gommegnies, participe à l'expédition en Angleterre 1327 et au parlement de Hal 1338

Monsieur guillaume de saint, 68 : Guillaume, seigneur de Saintes (à Wisbecq)

Monsieur de roche, 69 : Régnier Pot, seigneur de la Pugne, la Roche-Nolay, conseiller de Charles V de France 1407, chevalier de la Toison d'Or 1429

Mijn her gilijs vander rijst, 83: Gilles vander Rijst, seigneur dou Risoit (à Heikruis) +1380

Mijn her zegher van boutersbrugge, 84: Siger van Boutersbrugge (à Heikruis)

Me sire alaert de rosijn sire de blarinis, 91 : Alard, seigneur de Blaregnies ; le seigneur de Blaregnies participa à l'expédition en Angleterre en 1327 ¹³³

Pour les comtés de Hollande et de Zélande (sous Guillaume III, Guillaume IV, Aubert) :

Florens van Haemstede, 37: Floris van Haemstede, chevalier, + Staveren 1345, cf. Brabant

Mijn heere willem van duvenvorde, 39: Guillaume van Duvenvoorde, seigneur d'Oosterhout et Breda, conseiller de Guillaume III, Guillaume III et de Marguerite (1317-1346); + 1347 ; cf. Brabant

Mijn her jan van pollanen, 40: Jean I de Polanen, chevalier 1328, seigneur de Heemskerke et de la Leck 1327; conseiller de Guillaume III, de Guillaume IV, + 1342 ; cf. Brabant

Mijn her diederic van mattenesse 41: Dierk van Mattenesse, chevalier 1339, + Staveren 1345

Mijn her jan van maelstede, 42: Jean van Maelsteden, chevalier, 1355, bailli de Zierikzee, conseiller d'Aubert

Mijn her wilem van meerweidene, 65: Willem Bot van der Meerwede, chevalier, 1358-1359, conseiller d'Aubert

Her claus van vianen, 88

Mijn vrouwe van duvenvoorde, 67: Heilwig de Vianen, dame de Duvenvoorde (veuve de Guillaume de Duvenvoorde), + 1351

Mijn her diederic van polanen, 66: Dirk van Polanen, + 1412

Mijn her jan van polanen heere van der lecke et beda, 77: Jean II de Polanen, chevalier 1328, seigneur de Heemskerke et Castricum 1327, de la Lek et Beda 1350, conseiller de Guillaume II, Marguerite et Guillaume III, conseiller de Brabant 1354, conseiller d'Aubert 1358-1379 + 1379 ; cf. Brabant

Mijn heere van zevenberghen 78 Gérard van Strijen hugemansz, chevalier (1348-1358)
ou son fils Hugeman van Strijen, seigneur de Zevenbergen

Her mijn heere van herlaer, 115: Jean seigneur de Herlaar 1352-1357, chevalier 1352, seigneur d'Ameide et Berkel, au service de Jean de Blois 1352; cf. Brabant

Her van naeldwijn, 128

Mijne vrouwe van vorne, 130: Mathilde, dame de Voorne depuis 1346

Her diederic van breerode, 133: Dirk III van Brederode, seigneur de Brederode 1345, + 1377

Her diederix van mattenesse, 134

Her gherit van poelgheest, 135: Gérard van Poelgeest, chevalier 1344, seigneur de Hoogmade

Pour le duché de Brabant (sous Jean III et Jeanne) :

Mijn heere van gaesbeke, 18: Guillaume IV de Hornes, seigneur de Gaasbeek (1331-1343) ∞ 1. 1315 Oda de Putten et Strijen + avant 1336; 2. 1336 Elisabeth van Kleef-Hülchrath

Mijn heere van ghempe, 20: Jean de Grandbays, châtelain de Genappe, 1333 ou Jean d'Aubris 1371

¹³³ Au 14^e siècle, les de Montigny-en-Ostrevant, de Lalaing, de Roisin et de Walraing sont très proches par des relations familiales et se trouvent dans la région entre Valenciennes et Condé.

- Mijn her diederic van walecourt*, 22: Thierry de Walcourt, seigneur de Lennik, d'Anderlecht et d'Essenbek (Hal) ; cf. Hainaut
- Mijn heere jan van wavere*, 24: Jean de Corselaer, bâtard de Jean II, + après 1373
- Min her jan van helbeke*, 25
- Mijn her adaen van helbeke*, 26
- Mijn her arent van helbeke*, 27
- Mijn her heinderic van duffle*, 28: Henri Bertout , 3^e seigneur de Duffel, 1322
ou son fils qui participe à l'expédition en Angleterre 1327
- Mijn her gheraet van duffle*, 29: Gérard de Duffel, sire de Retie, participe à l'expédition en Angleterre 1327
- Mijn her jan van leefdael*, 30: Jean de Leefdaal, + 1336
- Mijn her lodewijc van diepenbeek*, 31: Luis de Diepenbeek , 1337, 1338, 1339
- Mijn her lenijs van craeynhem*, 32: Léonce de Craainhem, chevalier 1336, 1338
- Mijn her claes dswaef*, 33: Nicolas de Swaef, chevalier 1336
- Mijn her floreis van lier*, 34: Florent d'Immerseel
- Mijn her daneel van bouchout*, 35: Daniel de Bouchout chevalier 1339
- Mijn heere willem van duvenvorde*, 39: Guillaume de Duvenvoorde, seigneur de Breda , de nombreux fiefs en Brabant, conseiller de Brabant 1334-1335, + 1337 ; cf. Hollande
- Mijn her jan van pollanen*, 40: Jean I de Polanen, chevalier 1328, seigneur de Heemskerke et de la Leck 1327; conseiller de Guillaume I, de Guillaume II, + 1342 ; cf. Hollande
- Mijn her wouter van kersbeke heere van tot goetsenhoven* 43: Walter III de Golan, seigneur de Goetsenhoven (Gossoncourt)
- Mijn heere ymbrecht van edingen*, 61: Englebert d'Enghien, seigneur de Ramerut, de La Folie, 1331-1376, seigneur de Brages et Lembeek, avoué de Tubize
- Mijn heere van wilre*, 73: Guillaume de Wilre, dit Morel, seigneur de Wilre sous Bierbeek,
- Min her gheert van ymmerssele*, 75: Gérard van Immersel, chevalier 1347
- Mijn her van wonderghem*, 76
- Mijne vrouwe van de lecke ende van breda*, 79: Machteld van Rotselaer, veuve de Jean II van polanen; cf. Hollande
- Mijne vrouwe van wolfshagen*, 81: Adelheid 's Herhendriks, dame de Wolfshagen (Lot, près de Hal), veuve d'Arnould de Heetvelde
- Mijn her rogier van leefdale*, 85
- Mijn her jan van leefdale*, 86: Jean de Leefdaal, 1338
- Mijn heere lodewyc van leefdale*, 87: Louis seigneur de Leefdaal
- Her jan catsenelleboghe*, 97: Jean de Catsenellebogen, seigneur de Stadek, vassal de Jean III
- Her gijsbrecht van catsenelleboghe*, 98
- Mijne vrouwe tserliedekens*, 105
- Her arent van gruuthuse*, 125: Arnould de Gruuthuse
- Her jan vanden gruuthuse*, 128: Jean II de Gruuthuse, seigneur de Grimbergen, + vers 1400
- Her floreis van beersele*, 137: peut-être Florent de Stalle, propriétaire du domaine de Helbeke en 1381

Pour le comté de Namur (sous Guille II, comte de Namur) :

Me sire willame de spontin, 80 : Guillaumelll de Beaufort-Spontin, seigneur de Spontin 1326-1385

Pour le comté de Flandre :

Mijn heere wolfaert van gistele, 23 : Wulfart de Gistel, seigneur de Wadrinpaël, 1327, + avant 1360

Kateline van ghistele, 43

Her arent vanden gruuthuse, 125: Arnould de Gruuthuse

Her jan vanden gruuthuse, 128: ruward de Bruges, cf. Brabant

Mijn heere van ghistele, 136; Jean VI seigneur de Gistel, capitaine de Bruges 1380, 1387

Avant 1400 (liste 1-141), les comtés de Hainaut, de Hollande et Zélande sont bien représentés ; le comté de Flandre l'est moins, mais leurs seigneurs et chevaliers sont souvent liés au Brabant. Ainsi la célèbre famille brugeoise des Gruuthuse (descendante des Aa comme Thiery de Walcourt). Gerard de Gruuthuse (1260-1310) avait épousé Catherine van der Aa (+ vers 1320), il hérita ainsi de la seigneurie d'Aa et de Grimbergen ; les Gruuthuse deviendront de ce fait également vassaux du duc de Brabant. Nous trouvons avant 1400 *Her Arent vanden Gruuthuse*, comme membre de la Confrérie (125), probablement un

fil de Jean I vanden Gruuthuse et vander Aa, et *Mijn jan heere vanden Gruuthuse heere heere van gremberghe ysabel van agimont vrouwe vanden Gruuthuse ende gremberghe* (128), soit Jean II vander Aa, à la fois seigneur de Grimbergen et ruward de Bruges (°1335/40 - + vers 1400), époux d'Isabelle d'Agimont. Ces inscriptions datent d'avant 1400. Les Gruuthuse resteront fidèles à Notre-Dame de Hal : *Agnees van morraine vrouwe van den gruuthuse*, soit Agnès de Mortaigne, veuve de Jean III van den Gruuthuse (170, + 1438) ; *Jan vanden Gruuthuse* (171, peut-être le chevalier, drossard de Brabant, vers 1370) ; *Joncfrouwe Kateline vanden Gruuthuse* (172) ; *Joncfrouwe Kateline vande Gruuthuse canonicesse van Nivele* (174) ; enfin l'inscription entre 1428 et 1433 de *Mijn heere vanden Gruuthuse ende Lodewijc sijn zone* (3051) ; il s'agit du célèbre Jean IV (° + après 1440 ; ∞ 1416, Marguerite van Steenhuyse) et de son fils Louis (°1422/1427 - + 1492/1493)¹³⁴. De même, les Gistel : *Mijne heere Wolfaert van gistele ende Alienor sijn wijf*, 23, est compté comme chevalier de Flandre en 1327 mais s'est mis au service du duc de Brabant en 1338 ; nous trouvons encore six fois le nom de Gistel : *Kateline van ghistele*, 43, épouse de Wouter van Kersbeke en Brabant ; *Mijn heere van ghistele*, 136 (inscriptions avant 1400) ; *Heinric van ghistele*, 529 ; *Gheraert van gistele*, 1299 ; *Roegier van gistele*, 1305 ; *Kateline van ghistele*, 2107.

Il faudrait encore analyser systématiquement la liste comportant les n^{os} 142-3023 (avant 1428) et les n^{os} 3024-3644 (entre 1428 et 1459). Les nobles y figurent de manière dispersée (environ 300 et 30 sur 2881 et 343 inscriptions)¹³⁵. Ils proviennent du Hainaut, du Brabant, de la Hollande, de la Zélande, de la Flandre, de Gueldre et de Namur. Nous en réservons l'étude qui nous permettrait d'identifier plus de noms et de distinguer les inscriptions correspondant à la période d'avant la consécration (1410) et celle de l'achèvement de la construction (1410-1467).

3.6. Les familles halloises

L'identification des Hallois tient compte notamment des listes du *Rentier des comtes à Hal de 1381*, de *l'Obituaire de Saint-Martin* et des *Comptes de massarderie* de la ville.¹³⁶ Nous relevons avec des Hallois des tenants de fiefs à Hal ou de personnes des paroisses voisines ; ceci ne comprend pas les ouvriers agricoles, drapiers et autres qui ne pouvaient s'acquitter de l'inscription. Les numéros indiquent à quelle période ils appartiennent (1-141, avant 1400 ; 142-3023 : avant 1381 – 1428 ; 3024 - 3496 : 1428 – 1433 ; 3496 - 3727 : 1433 – 1478). Dans l'état de notre analyse, 160 appartiennent à cette catégorie sur 3727 inscriptions.

Nous comptons dans la première liste (1-141) les trois frères de Helbeke (25, 26, 27), que nous

¹³⁴ Cf. A. VAN DEN ABEELE, *L'énigme de la généalogie Gruuthuse*, ds *Vlaamse Stam*, 2007, p.621-629; e: *andries vandenabeel.Gruuthuse (famille)*, ds e-Wikipedia, 2016; *Louis de Gruuthuse*, e-Wikipedia, 2016. – Les Gruuthuse reprirent en écartelé les armes des Aa (*gueules au sautoir d'argent*). Jean IV de Gruuthuse et de Marguerite van Steenhuyse ont leur tombe à Notre-Dame de Bruges. Louis sera remarqué aux tournois brugeois de l'Ours blanc en 1443-1450 et se signalera au duc de Bourgogne Philippe le Bon ; il sera fait chevalier de la Toison d'or au chapitre de Saint-Omer, en 1463.

¹³⁵ SMIT, *Noordnederlandse leden*, relève le nom des membres originaires des Pays-Bas du Nord mais sans les classer d'après les entités féodales.

¹³⁶ Le *Rentier des comtes à Hal en 1381* (AGR, Ch.comptes, 45993) a été publié par M.J., VAN DEN WEGHE, ds MCAHHal, 9, p.99-115 et repris par J. VERBESSELT, *Halle en Lembeek*, p. 270-323 (mais avec des fautes de lecture) ; J. LINDEMANS, *Familienamen te Halle (1381)*, ds *Brabantsche persoonsnamen*, 1, p.27-37, l'a réexaminé pour son analyse onomastique;(cf. ci-dessous 3.7) ; nous avons consulté le manuscrit. *L'Obituaire de l'église de Hal* (AGR, Eccl 3067) contient une liste transcrite d'une seule main vers 1428 et des ajoutés jusqu'en 1536. Les *comptes de massarderie de la ville* (AGR, Ch. Cptes 39.491-39325 ; 39502-39511) nous renseignent pour 1386 à 1413.

pensons être les initiateurs de l'engagement des chevaliers au début de la Confrérie. La liste chronologique (142-3727) commence par *Daneel van den eecoute ende magriete sijn wijf* (142) ; ils sont au début d'un fidèle attachement des van den Eechoute à Notre-Dame de Hal : *Jacob van den eechoute ende sijn werdinne ende sine kindere*, 234 ; *Goessen van den eechoute ende bate sijn wijf endre sine kindere*, 1126 ; *Wouter van den eechoute ende sijn werdinne en haer beyder kindere*, 3678 ; *Wouter van den eechoute ende maria lancboets sijn wijf ende haer kindere*, 3700. Les van den Eechoute proviennent peut-être du hameau de Eeckhout à Haute-Croix(Heikruis) ; Daniel van den Eechoute est le premier signalé à Hal, car nous n'en trouvons de trace en 1287 et 1331 ; il était mort avant 1381 ; il possédait une ferme, *hofstat ten coutere* (*Rentier de 1381 : Goessen van den Eechoute van sier hofstat ; Jan van den eechoute van siere hofstat*) et une terre de 2,5 journées à Elbeek (*Rentier de 1381 : Jan de bastaart van den Eechoute, die heer daneels waeren*)¹³⁷.

Parmi les membres, nous trouvons des familles halloises :

van Assche (2034, 2227, 3219, 3774), de Boc (400, 3565, 3698), Bonte (162, 1000, 1395, 2367, 2830, 3681), van Branteghem (1864, 1905, 2025), van der Capellen (894, 987, 934, 998, 1802, 2246, 1330, 3462), van Catthem (2392, 2664), Cobbout (417, 2904), van Crickengijs (381), de Cupere (2149), van der Eycken (328, 724, 1665, 2029, 3381, 3630), de Fontsberghe (575, 977), van Halle¹³⁸(552, 553, 1462, 1504, 1660, 1686, 2540, 2759, 3566), van Helbeke (397), Hennebaerts (52), van Herissem (1743), van Hontsocht (1064, 2541), Jackemyns (1779), Jakemaert Japin (2634), Ketelbutter (3550, 3579), Lauwereis (3463, 3464), van der Meeren (1752, 2678, 3429), Mettenzade (893), Muelepas(1885, 3159), van Nederhem (758, 1503), van den Nuwenhove (896, 1979, 3501), Oste (808, 988), van Paddenbroek (1423, 1444, 1607), Paridaen (1422), Plaetmans (366, 0367), Pluesen(416, 1405), Raeps (364, 493, 1134, 1244, 2007, 3493), van Rasteleu (1181, 2263, 2664), Scamp (622, 1951, 1967, 2356, 2687), Sergeant (2029), van Stalle (237, 265), vanden Steenwege (1464, 1465), tsBeckers (244, 495, 1413, 3562), van der Voleyen (de la Vollée, 177, 1050, 2572), de Vrieze (564, 735, 919, 975, 1115, 1957, 1981, 2301, 2415, 3343, 3621) van Wavere(474, 1545,1545), van Wedem (908, 0910, 1111, 1427, 2787), de Weisenbecker (988, 1319), de Wenne (307, 1570, 1916, 2987, 3350), van Wittem (1395, 3717), Ysermans (2552) Zeelant (1150, 2813), Zelle (3263).¹³⁹

Relevons les nobles locaux : Guillaume de Hornes, seigneur de Gaesbeek, 18 ; le seigneur de Steenkerke ; Englebert d'Enghien, seigneur de Tubize ; Thierry de Walcourt, seigneur de Braine-le-Château, Lennik et Essenbeek ; Jean et Gilles dou Risoit (vander Rijst, à Haute-Croix, 83) ; le seigneur Siger van Boutersbrugghe (à Haute-Croix, 84). Le célèbre amman de Bruxelles, Everard t'Serclaes (+1387), et son frère Jean, évêque de Cambrai (1371-1389), possédaient un bien à Elbeek (*Rentier de 1381*) ; la fille d'Evrard, *Mijne vrouwe marie tserclaes her everaerts tserclaes dochter* figure au *Guldenboek*, 3168. *Floreis van stalle ende joncfrouwe johanne sijn wijf*, 237 ; *Floreis van Beersel*, 381, époux de Jeanne, fille d'Everard t'Serclaes, tenait le domaine de Hal en 1381 ; *Jan van stalle, Floris van stalle, Joncfrouwe yde van stallejans wijf, Joncfrouw beatrijs van stalle* (252, 252, 254, 255) sont peut-être des descendants du seigneur de Beersel, Henri van Stalle, époux d'Elisabeth de Helbeke.

Nous y trouvons des hallois qui remplissent des fonctions de maieur, échevin ou massard et de

¹³⁷ Il s'agit probablement de la *Cense Eekaut*, signalée par FERRARIS près de la Senne à la limite de Lembeek (cadastre, E, n°116-119) et du *Den Eekhouveldt*, figuré sur la *Tableau des dîmes de 1764* ; (cadastre, D, n°427-430)

¹³⁸ Les van Nieuwenhove ou de Neufcourt sont les descendants du tenant du fief de la mairie de la mairie de Hal depuis 1331 (*Cartulaire de Sainte-Waudru*, n°77-78 : 1332) et sont peut-être à l'origine de la seigneurie de Niefcot, grand fief direct des comtes à Hal (SCUFFLAIRE, VI, p.92). La famille *van Halle*, dont de nombreux membres de la Confrérie, remonte au 12^e siècle : Henri de Hal, 1165 ; Colinus de Hal, 1215 ; Huon de Hal 1236 ; Danekins de Hal, 1287 ; Jean et Gilles van Halle (552, 1586) sont peut-être les fiefés de Jean III (BULTKENS).

¹³⁹ Notons cependant l'absence de certaines familles connues par le *Rentier des comtes de 1381* ; les plus importantes sont : Fontsberghe, van Heesterdale, Leyskin, Veraliten, vander Bruggen, Woudenbroek, Ydelcorfs, Zestienpenninc.

mambour de l'église, par exemple, *Ian zeelant, Ian metten zade, Goessen vander capelle, loes vande voleyen, Claes vander voleyen, Ian raghets, Ian van catthem*; ils n'y déclinent cependant pas leur titre. Le bailli de Hal, Martin Frinaert (1427-1456) figure dans la liste : *Martin Frinaert, baillu was van halle ende joncfrouwe lisbet vander leen sijn wijf* (Guld, 3244) ; il n'était probablement pas hallois d'origine, mais il y fut bailli durant 29 années, ce qui est exceptionnel ; sa longue carrière halloise se situe durant la dernière phase de la construction ; l'inscription est faite à titre posthume (*was*), peut-être en reconnaissance pour sa donation de la croix monumentale du chœur de l'église ¹⁴⁰.

La confrérie ne connaît que peu de clercs liés à l'église de Hal et des environs immédiats ¹⁴¹:

Johannes lucri alias wenne rector scholarum in hal, anno domini 1406, 317 (probablement à titre posthume)

Her gherars van yssche custer van der lieven kerke uan halle, 377

Dominus nychasius curatus de eysinghen, 1459

Her golijn madoets priester, 3496

Her jan de cupere van brecht cappelaen van hal, 3590

Dominus johannes dictus de droghe capellanus nycholay in lembecca, 1460

Dominus johannes dictus friso capellanus in hal beate marie in ronato, 1461

Les métiers et trois serments de Hal sont aussi les contributeurs, sinon dans la construction de l'église du moins dans la décoration, ce dont témoignent le vitrail des drapiers, la statuette de Saint-Georges aux fonts baptismaux et l'écoinçon représentant saint Sébastien.

L'*armarium sacramenti* de 1409 est signé HEYNDEREC VAN CATTEM ENDE MEYERE EN[DE] CLAES DE CLERC. ; en 1409, Heynderec van Catthem était mambour de l'église, le maïeur Goessen vander Capellen ou Joes de la volée et le massard Claes Sergant. La fabrique et la ville sont donc probablement les donateurs de ce joyau qui achève la construction pour la consécration ¹⁴².

3.7. Les pèlerins

Le pèlerin est lié aux *Frères et soeurs de Notre-Dame de Hal* ; ce ne sont pas seulement les gens de Hal ¹⁴³, mais sont tous les dévots qui se confie à Marie en son sanctuaire, de toute condition ou d'origine. Empereur, ducs, comtes, seigneurs et chevaliers, bourgeois et gens simples viennent en toute humilité vénérer Notre-Dame de Hal en son église et chapelle de Hal : l'humble maman explorée de voir son fils à la mort et reconnaissant de le voir guéri grâce à l'intercession de la Vierge, le tailleur qui est sauvé de

¹⁴⁰ FRANSENS, *De bouwgeschiedenis*, p.100-102; R. CORNELIS, *Hoe Maarten Frienaert, baljuw van Halle, roem en rijkdom verwierf*, ds *Hallensia*, n.s. 4, jan.-maart, 1982.

¹⁴¹ Hormis quatre ou cinq, nous ne trouvons le nom de gens chargés d'une charge dans l'église de Hal, tels ceux cités dans des récits de miracles: *her Ian happart priester stedehouder der curen van hal, her Ian van lavaren, her Ian van catem priesteren vicarisse der kerken van hal* (Mir 41, 1428); *her steven peeters stedehouder vander curen van halle, iohannes cammaert die voer onser vrouwen sit ende nicasius onser liever vrouwen knape* (Mir 57, 1443)

¹⁴² Les noms les plus probables d'après les comptes de massarderie – *Heynderec van catthem* (Obituaire, p.18), *Goessen van der Capellen* (Obituaire, p.20; *Guld*, 897); *loes vander voleyen* (Obituaire, p.21), *Claes sergants* (Obituaire, p.42; *Guld*, 2029).

¹⁴³ P. TRIO ; *Middeleeuws broedersschappen in deNederlanden*, ds *Trjecta*, 3 (1994/2), p.97-107, et C. Vincent, *Les confréries médiévales dans le royaume de France, XIIIe-XIVe siècles*, Paris 1994 ont bien en relief cet aspect des confréries, mais la Confrérie de Hal de Hal s'en distingue par le caractère en quelque sorte universel. Les confréries locales de Notre-Dame de Hal favorisent la communion de la cité, mais elles la dépassent en s'associant au pèlerinage de septembre de la paroisse et des autres confréries locales.

l'aiguille avalée par mégarde ¹⁴⁴ se joignent au comte venu à pied depuis Mons pour supplier la Vierge avant les dangers de son expédition militaire ; tous, seigneurs et simples gens se retrouvent en une fraternité. Les pèlerins viennent avec leurs voisins mais surtout avec toute leur famille, femme et enfants, comme en témoigne à chaque page la liste du *Guldenboek*. Les récits de miracle (Mir) sont suggestifs de la démarche, citons à titre d'exemple:

Gheloefden haer pelgrimage toter liefliker zueter kerken van onser vrouwen van halle dair si alle haer hopen op ghestelt hadden want dat beelde dat dair rustend es inder stadt van onser liever vrouwe van hemelrike dair besocht ende gheert wilt wesen (*Mir* 43).

quament te halle met sinen ghebueren ende quijte sijn pelgrimage (*Mir* 3) ende dancten der moeder gods, dat sise uertoest hadde (*Mir* 7).

Isl promirent leur pèlerinage à la douce église de Notre Dame de Hal, en laquelle ils avaient mis leur espoir, car là elle séjourne dans la ville de Notre-Dame du royaume du ciel qui veut y être visitée et honorée ;

ils vinrent à Hal avec leurs voisins et s'acquittèrent de leur pèlerinage et remercièrent la Mère de Dieu de qui les avait consolés.

Les statuts (*Prev*) reprennent à la lettre d'indulgences les actions qui assurent d'y avoir part : assister aux messes, sermons et autres offices et surtout s'être confessé et avoir reçu l'absolution, de même tous les dons (*elemosynae*) et legs ou testaments. L'assistance à la messe chantée ou dite au grand autel de la Vierge, surtout aux fêtes mariales font donc partie essentielle du pèlerinage, ainsi que la confession ; la participation à la procession de septembre, en priant et chantant, est un sommet de ce pèlerinage en union avec tous les hallois et les pèlerins venus de partout.

Les milliers de pèlerins de toute condition sont donc les plus importants contributeurs à la construction au 14^e et au 15^e siècle. Mais le pèlerinage s'était déjà développé avant 1287 et la création de Confrérie vers 1335. Il n'y pas moyen d'évaluer, le montant global de ces apports d'après les rares mentions (*scout, doodscout, quite, offrande...*) de *Mir*, de *Broeders* ou d'autres sources, mais on peut estimer qu'il était considérable.

Essayons de dresser un tableau de l'extension du pèlerinage à toutes les régions :

Miraculés et leurs voisins:

Anvers : 50, Anvers.

Brabant : 6, La Cambre ; 10, s'Hertogenbosch ; 17, Bruxelles; 45, Obbrussel (Bruxelles) ; 47, Kapelle-op-den-Bosch ; 48, Lembeek ; 56, Sart-le-Couvert ; 57, Nivelles.

Cambrésis : 40, Cantimpré.

Flandre : 21,49, 51, 55, Audenaerde ; 46, Termonde; 44, *Tramy* (pays de Furnes).

Guise : 37, Guise.

Hainaut : 1.Seneffe; 2. Braine-le-Comte ; 5, Hainaut ; 9, Mons ; 11, Enghien ; 18, Hal ; 19, Antoing ; 22, Avesnes ; 29, Binche ; 30, Lens ; 41, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Vertain, Vertigneul.

Hollande : 4, *vander hoest* .

Liège : 7, Liège ; 15, Mellet (près de Fleurus) ; 16.Dinant ; 24, Liège ; 33, Huy ; 45, Lobbes ; 52, Marche-en-Famenne.

Namur : 3, Namur ; 13, *tussen dynant end walecoer* ; 35, *tussen boloen ende lompri* (Lompré, près de Wellin) ; 36, Casteau-Ligny (près de Fleurus).

Tournésis : 20, Helchin ; 27, Beclers.

¹⁴⁴ Les récits de miracles (*Mir*) rendent bien ce sentiment de détresse, de confiance et de reconnaissance, comme une analyse systématique en serait intéressante pour connaître les sentiments religieux de la population en cette période. Inge BASTIAENSENS, *De volksdevotie rond Onze-Lieve-Vrouw van Halle in de middeleeuwen*, thèse UGent, 1993, a analysé le *Guldenboek* ; elle décrit la dévotion populaire manifestée par les miracles et répartit les pèlerins et miraculés selon leur origine sociale et géographique. Nous complétons son étude.

En fréquence :

- 11 miracles : Hainaut
- 8 miracles : Brabant
- 7 miracles : Liège
- 6 miracles : Flandre
- 4 miracles : Namur
- 2 miracles : Tournésis
- 1 miracle : Anvers, Guise, Cambrais, Hollande

Les confréries locales :

- en Hainaut: Valenciennes, Quiévrain, Crespin, Ath, Condé, Braine-Château (pas Mons)
- en Brabant : Bruxelles, Lembeek
- à Liège

Les premières confréries locales sont créées autour de Hal : Bruxelles, Braine-le-Château ; Lembeek ; à l'Est du comté, des bourgeois de Valenciennes, d'Ath et de Condé, des villages de Crespin et Quiévrain, peut-être sous l'influence de la famille de Lallaing-Quévrain ; à Liège, peut-être sous l'influence des Wittelsbach (Jean de Bavière) et ou du chanoine Raes de Rijckel de Liège. Pour Bruxelles, l'influence des Tserclaes est vraisemblable.

Les membres de la Confrérie :

Hormis les souverains, seigneurs et chevaliers du Hainaut, du Brabant, de la Hollande et Zélande, de la Flandre et de Guedre, il faudrait relever l'origine des milliers de bourgeois et de gens simples qui se sont fait inscrire. Un premier dépouillement a révélé environ 200 inscriptions avec un nom de lieu. Comment faut-il traiter les inscriptions du type *van loembeke, van vilvoerden, van aelst, ...* ; s'agit-il d'un nom de famille (halloise ou non) ou d'un nom de résidence (Lombeek, Vilvorde, Alost...). Il n'y a souvent pas moyen de le distinguer et nous devons renoncer à fixer la fréquence des lieux d'où proviennent les pèlerins. Une étude ultérieure est donc requise, tenant compte de l'onomastique sur la formation des noms de personnes au cours du 14^e et 15^e siècle.¹⁴⁵ Quelques cas sont clairs :

Antwerpen	<i>Katheline schaerlakens, 2429 (= Mir 50 : woenachtig te antwerpen)</i>
Beaumont (Valenciennes)	<i>les dames de biauxmont, 2641</i>
Bruxelles	<i>woenachtich te brusele</i>
Den Haag	<i>Amel van bredda in den haghe, 3138</i>
Domburg	<i>Jan van domborghen uut zeelant, 2862</i>
Drongen	<i>wt jans'lande van droghene, 2899</i>
Goyk	<i>Jan de ruwe van goyk, 3154</i>
Grand-Bigard	<i>Alijt van beersele van den groeten bigaerden</i>
Haut-litre	<i>Obers ians van hautittere,</i>
Lichtervelde	<i>Gielis van drogenbroec in lichtervelde, 3137</i>
Noyon	<i>Jan van brusele woenende te noioen, 2395</i>
Oosterzele	
Roeselare	<i>Petrrus iacobi de rollaria in flandria, 2445</i>
Zierikzee	<i>Magriete her thomas dochter van ciericzee</i>

Les lieux de découverte des insignes de pèlerinage pourraient aussi fournir des indices géographiques ainsi que les sanctions judiciaires imposant un pèlerinage¹⁴⁶. Une étude ultérieure sera donc nécessaire.

Le peu d'ecclésiastiques et de religieux est significatif du caractère laïc de la Confrérie, bien qu'ils déclinent parfois leur fonction ecclésiastique ; ils se répartissent ainsi :

¹⁴⁵ Les noms sont susceptibles de traduction en français ou en flamand, comme *vander Rijst – dou Risoit* ; l'exemplaire français du *Rentier* traduit plusieurs noms qui figurent en flamand dans le *Rentier de 1381*.

¹⁴⁶ H.J.E. VAN BEUNIGEN et A.M. KOLDEWEIJ, *Heilig en profaan*, 3 vol., 1933 sv ; DE KROON, *Patrocinia en pelgrimage. Bedevaarten en heiligenverreing in Holland-Zeeland-Henegouwen rond 1299 en daarna, ds 1299: een graaf, drie graafschappen*, Hiversum, 2000, p.190-192 ; J. HERWEGEN, *Opgelegde bedevaarten: een studie op de praktijk van de bedevaarten in de Nerderlanden gedurende de late middeleeuwen*, Assen, 1978 ; E. VAN CAUWENBERGH, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal en Belgique au moyen âge*, Louvain, 1922. Ces indices décèlent la provenance de pèlerins tant de nos régions que de la Hollande actuelle.

Anderlecht, chapelain, 306
 Bruges , doyen de Saint-Donat
 Bruges, Sainte-Walburge, prêtre, 3680
 Eizingen, curé, 1459
 Floreffe, chanoine prémontré, 3443
 Frigidus claustrus, frère, 1456
 Hal, chapelain, 146.
 Hal, chapelain, 3590
 Hal, Saint-Martin, coute, 577
 Hal, prêtre, 3496
 Hal, coute, 1903
 Hélécine, chanoine prémontré, 317
 Léau, Saint-Léonard, 409
 Lembeek, chapelain de Saint Nicolas, 1460
 Liège, chanoine de Saint-Lambert, 3455
 Malines, Chapelle Saint-Nicolas, 3667
 Marke, curé, 284
 Mons, Saint-Georges, chanoine, 155
 Nivelles, prévôt de l'abbaye, 3497
 Pulle, curé, 316
 Rijswijk, personne, 1091
 Saint-Bernard-sur-l'Escaut, cistercien, 3718
 Saint-Trond, abbaye bénédictine, abbé, chapelain et maître des rentes, 2995
 Saint-Trond, chanoine de Notre-Dame, 3482
 Saint Trond, doyen de Notre-Dame, 3194
 Termonde, chanoine de l'église collégiale, 2401
 Tervuren, coute, 411, 1399
 Utrecht, prévôt de Saint-Jean, 1587
 Villers-la-Ville, cistercien, 2067

5 prêtres et 3 frères, sans indication de lieu :

Andreas Spillaer, prêtre, 3204
 Egidius de Rues, prêtre, 1747
 Hughe van Scettenberch, priester
 Jan van Waerloos, priester, 3490
 Johannes sterlinc, priester, 231
 Johannes Wijnants, prêtre, 3669
 Matheus van braele, aumônier, 3466
 Martin van Brusele, frère, 3035
 van Danins, frère, 2665
 van Taye, carmelita, 370.8

Quant aux religieuses, nous trouvons seulement les inscriptions suivantes :

Forest, Sainte-Alène, 2 bénédictines, 169
 Nivelles, abbaye, chanoinesse, 173
 Beaumont (près de Valenciennes), prieuré des dames dominicaines : 2641-2667, en raison du lien qu'elles ont avec la haute noblesse du Hainaut, dont elles proviennent.

Tels sont les pèlerins pour lesquels nous avons quelques données depuis la création de la Confrérie (environ 1330), mais le pèlerinage remonte au-delà de 1287, comme en témoigne l'importance de la chapellenie de Notre-Dame de Hal, mieux dotée que l'église ; leur très grande affluence est déjà notée comme habituelle en 1358 à la procession de septembre. Il commença spontanément avant l'octroi d'indulgences mais fut promu par les maîtres de l'église, les seigneurs locaux et les comtes de Hainaut et de Hollande. Il est la cause lointaine du projet et de la réalisation de l'église gothique.

4. Conclusion

L'analyse des données fournies par les sources écrites contemporaines à la construction nous a permis de préciser les personnes et les institutions qui y contribuèrent. La présente conclusion tente de retracer une synthèse, tenant compte des données architecturales et de l'environnement historique. Nous avons aussi rassemblé des données qui pourraient rendre services à des études ultérieures.

La construction de la chapelle de la Vierge et le projet de nouvelle église avant 1335 se comprennent par la donation de la statue par la duchesse Sophie de Brabant à l'église paroissiale de Hal vers 1250, ceci par l'entremise d'Alix de Hollande, épouse de Jean d'Avesnes, héritier du comté de Hainaut. Hal était une terre brabançonne dont les comtes de Hainaut exerçaient la haute jurisprudence et y avaient des biens et revenus venant du chapitre de Saint-Waudru de Mons, la seigneurie était cependant confiée au maire élu de Sainte-Waudru, le châtelain de Bruxelles. L'œuvre d'unification fut réalisée en 1331 par le comte Guillaume Ier, petit fils de Jean d'Avesnes; il racheta la mairie et devint ainsi le seul maître de la ville (non du bois de Hal, resté dans l'indivision}; il possédait comme abbé laïc l'*altare* de Hal, pour lequel il choisissait la *personne* mais il céda vers 1330 la nomination de celle-ci aux autorités ecclésiastiques (Rome et l'évêque de Cambrai}, conformément aux décisions conciliaires.

Peu avant le milieu du 14^e siècle, l'importance du pèlerinage et le développement urbain et économique (agricole, forestier et artisanal) de Hal sont à l'origine des projets de reconstruction de la chapelle de la Vierge (sur ses propres revenus ou/et par financement du comte?) et de l'église paroissiale, dédiée à Saint Martin. La chapelle nouvelle est intégrée architecturalement dans l'église à reconstruire; le bas-côté nord reprend en effet la largeur de la chapelle et l'axe lui est rigoureusement commun.

Les maîtres de l'église Saint-Martin, représentants des bonnes gens de Hal, conçoivent vers 1330 le projet de la nouvelle église. Ils créèrent à cet effet la Confrérie de Notre-Dame de Hal, en y invitant tous les dévots de Notre-Dame : comtes, duc, seigneurs et chevaliers, bourgeois et simple gens ; ceci est une innovation pour l'époque qui ne connaît pas de congrégations dépassant la communauté urbaine. La confrérie est approuvée par l'évêque de Cambrai et profite de l'octroi d'indulgences concédé par des évêques réunis en Avignon (1335), des légats pontificaux et des papes (1342-1467) ; ces indulgences concernent tous les fidèles, non pas explicitement les membres de la confrérie. Ils organisent des quêtes dans les diocèses de Cambrai, de Liège et de Tournai et d'Arras par l'intermédiaire qde leurs envoyés, les clecs et varlets de Notre-Dame. Les paroisses du doyenné assurèrent aussi de leurs mérites spirituels la nouvelle confrérie. Les seigneurs, dames et chevaliers locaux, dont les frères de Helbeke et Thierry de Walcourt, s'inscrivent parmi les premiers frères et sœurs, vers les années trente; ils étaient liés féodalement à la fois des comtés de Hainaut et du duché de Brabant, d'autres au comté de Hollande et au duché de Brabant; ils entretiennent entre eux une fraternité d'armes. Le comte Guillaume II et ses alliés s'inscrivent vers 1338 et y inscrivent à titre posthume son père, Guillaume Ier. Les seigneurs des comtés de Hainaut, de Hollande et Zélande, du duché de Brabant se joignent à eux.

Albert de Bavière fait de même avec ses alliés et amis, notamment le comte Jean II de Blois et le duc en Bavière Frédéric ; des chevaliers et seigneurs se joignent à eux, notamment la famille de Gruuthuse. Après 1428, l'inscription des nobles devient plus rare, mais le duc Philippe le Bon et Charles le Téméraire fut un pèlerin fidèle. De leur part, des Hallois nombreux et des gens de toute condition s'inscrivent ; il faut y joindre des pèlerins venus surtout du Hainaut et du Brabant, qui font aussi leur offrande sans se faire inscrire nécessairement comme frères de Notre-Dame. Douze confréries locales (de Hainaut, du proche

Brabant et de Liège) participent à la procession de septembre et y apportent leur offrande.

La chapelle abrite la statue de Notre-Dame de Hal et son autel sert à recevoir l'hommage des pèlerins; une messe chantée est célébrée en son grand autel de la Vierge; dès le début du 15^e siècle plusieurs chapellenies y sont ajoutées et l'organisation du chant pour la messe solennelle requiert l'érection d'un jubé, vers 1500. Le clergé célèbre dans l'église paroissiale les offices liturgiques et les séances de confession, qui connaît un nombre grandissant de fidèles, notamment ceux venus en pèlerinage. La procession du premier dimanche de septembre (le *Wegom* ou Supplication de la ville) se développe par l'attrance pèlerins, au point de nécessiter l'aide des serments de villes du Hainaut pour maintenir l'ordre (ceci est déjà une coutume au milieu du 14^e siècle) ; les confréries locales s'érigent à partir de 1420. La renommée du pèlerinage à Notre-Dame de Hal (*tonser Liever Vrouwe te halle, à Notre-Dame de Hal*) transforme la manière dont l'église avec la chapelle est désignée, dès avant la fin du 14^e siècle : *onser vrouwen kerke te halle*. La fabrique exerçant la régie des biens et revenus de deux entités s'intitule elle-même maîtres-et proviseurs de l'église Saint-Martin ainsi que de la chapelle de la Vierge et de l'Œuvre (de construction ?) de la glorieuse Vierge Marie (*opus gloriosissime virginis Marie*), c'est-à-dire de l'église et de la chapelle; elle inscrit sur son sceau SIGILLUM BEATE MARIE DE HALLE ; cependant le titre de Saint-Martin subsiste en 1410 pour l'église paroissiale, mais englobe la dédicace à la Vierge. La bulle de 1338 parle cependant uniquement de l'église Saint Martin, sans mention de la chapelle de la Vierge et de la procession de septembre. Ceci décèle une certaine divergence de vue entre le curé, qui en fit la demande, et les maîtres de l'église, représentants des bonnes gens de la ville et responsables de ses finances. La construction de l'église semble plutôt leur affaire que celle du curé.

En 1287, les biens de l'église et ceux de la chapelle étaient bien distincts; cette distinction s'est amoindrie mais elle s'est maintenue jusqu'à la fin de 18^e siècle pour la répartition des revenus. Dès le 14^e siècle, des bourgeois de la ville, élus comme maîtres de l'église, gèrent tous ces biens, les inscriptions, les offrandes individuelles à la Vierge et les dons par legs ou héritage, le revenu des quêtes dans les villes et villages de nos contrées; les revenus devaient largement dépasser la rémunération du clergé et les nécessités ordinaires du culte ; il devait y rester une somme considérable pour la construction.

L'examen architectural a bien révélé que la construction suit deux projets successifs : celui d'une église aux proportions modestes (1335) et celui du rehaussement de la nef et de construction du nouveau chœur (achevé en 1410), qui double le volume de l'église. La liste des frères et sœurs d'avant 1400 révèle deux périodes, l'une groupant des membres sous le gouvernement de Guillaume II (1337-1345) et l'autre sous le gouvernement d'Aubert de Bavière ; ceci correspond en fait aux deux phases de construction constatées.

Après l'examen des sources écrites contemporaines de la construction, la notice du chroniqueur montois de la fin de 16^e siècle, le chanoine François VINCHANT, s'avère fort probable, quant au commencement (1342) et le *terminus an quem* 1467 de l'achèvement de la construction ainsi que de la contribution financière des comtes de Hainaut, du moins par leurs offrandes habituelles ou extraordinaires de pèlerin. La part des Trazegnies doit cependant être restreinte à la construction de leur chapelle vers 1450 (et non vers 1467). VINCHANT témoigne que la tour était ancienne en 1600, ce qui rend probable que la flèche décrite par le dessin de 1580 ait été construite dans la seconde moitié du 15^e siècle dans le style de l'époque. L'apport des comtes doit cependant être relativisé, vu l'importance des huit milliers d'inscriptions des Frères et sœurs de Notre-Dame de Hal, les offrandes habituelles des pèlerins et des Hallois ainsi que le résultat des quêtes dans les diocèses de Cambrai, de Tournai et de Liège.

L'histoire de la dévotion à Notre-Dame de Hal et de son sanctuaire poursuit à travers les temps modernes et contemporains. Notre étude pose les bases pour l'histoire de cette évolution.

Annexe 1. Analyse paléographique du *Guldenboek* Halle, Sint-Martinusbasiliek, Schatkamer, *Guldenboek*

blz. hs.	schrift	hand	tekst	datum	Guld. n°
	boekbinding	leder		1478	
			papier, cursief 19 ^e bastaard perkam., herbruikt		
1-7	textura goth.	A	Dit zijn de privilegien		1428
8-67	textura got.	A	Dit zijn die miracle Mir 1-41		1428
68-82	bourg. bast.	B	Mir 42-58	1428 - 1443	
	bourg. bast.	C	Mir 59 (frans)	1461	
88		versch. schrift	Mir 60, inschrijvingen	1521	
89-177	textura goth.	A	Dit zijn die broeders mijn heere de keyzer – mijn heere daniel van benkemare daneel vanden eecoute – joes van bombeke		-1428 0001-0141 0142-3023
177	textura goth.	D	her claes kerltman – peeter de clerc	-	3024-3034
178-189	textura goth	E (A?)	frater martinus - lijsbet luyten		3025-3415
189-190	textura goth	F	abt jansens – godefroet de dours		3416-3446
192-196	textura goth.	G	jan vander hoffstat – gheert de palmer		3447-3491
192	textura goth.	H	ian parens - her golijn madoets	1443	3492-3496
192-196	textura goth.	J	gielijns van schoers - jan de rocele	1443 - 1459	3497-3644
196-199	textura goth. en bast	K	Heinrix de coc – claus mahiens	1459 - 1478	3645-3727
86-200	kanttekenigen.	verscheidene	inschrijvingen	1478 - 1521	
201-252	papier, 16 ^e -18 ^e		inschriften	1492 - 1760	
253-258	textura goth.	L	Liturgie, <i>in furore tuo</i> (Ps)	14 ^e -15 ^e	
258	bourg. bast		inschriften	16 ^e	
	Papier, gelijmd, einde 18 ^e		tous ceux qui par dévotion	einde 18 ^e	
259	bourg. bast.	M	willem vande houtmolen dit boek was ingebonden	1478	
	bourg. bast	N.	Johanes est nomen eius De noblesse dame de bon vouloir	1484	
	bourg. bast.		Trse suer	na 1478	
	kanttek. versch. handen		losse inschrijvingen		

A	onafgebroken geschreven tot 1428:	<i>Previligien, blz 1-6</i> <i>Mir 1-41, blz 8-67</i> <i>Broeders, blz 89-177</i>
B	afgebroken geschreven 1428-1442: vervoledigd in 1443:	<i>Mir 42-56, blz 68-82</i> <i>Mir 57, blz 82-93</i>
C	geschreven in 1461:	<i>Mir 59, blz 83-87 (in het Frans)</i>
D, E (A?), F, G	geschreven door verscheidene handen tussen 1428 en voor 1443	<i>Broeders, blz 177-192</i>
H	geschreven rond 1433	<i>Broeders, blz 192</i>
J	geschreven van 1443 tot ongeveer 1459	<i>Broeders, blz 192-196</i>
K	geschreven voor of na 1478:	<i>Broeders, blz 196-199 (losse inschriften)</i>
L	geschreven in de 15 ^{de} eeuw:	<i>Psalmen, blz 253-258</i>
M	geschreven in 1478:	<i>Binder, 259</i>
N	geschreven in 1484:	<i>Gedicht (in het Frans), blz 259</i>
	kanttekeningen geschreven tussen 1478 en 1521:	<i>Losse inschrijvingen</i>

Composition du manuscrit

Dimensions des pages : l 28 cm sur h 36 cm

en deux colonnes lignées de 22 traits

7 cahiers : p.1-18 : *Prev – Mir 12* ;
 p.19-72 : *Mir 12 - 47* ;
 p.73-88: *Mir 48-50*
 p.89-120 : *Broeders, Mijn heere de keizer – Line clippels* ;
 p.121-152 : *Broeders, Jan de vriese – Gielijis de pelsmakere*
 p.153-182 : *Broeders, Jan de cupere- Bouden vanden effetere*
 p.183-200: *Broeders, Maert van sevele – Claus mahiens*

Références chronologiques des écritures

1. A textura gothique *Mir 41*: date du miracle : 1428
 d'où *Prev, Mir 1-41, Broeders 1-3023*, achevés en 1428
2. H batarde bourguignonne *Mir 42-57* : date des miracles : 1442-1443
 d'où D-H, *Broeders 3023-3496* textura gothiques diverses : entre 1428 et 1443
3. J Textura gothique *Broeders 3644* : date de l'inscription: 1459
 d'où J *Broeders 3497-3644*: 1443-1459
4. Inscription du relieur 1478 (page finale et couverture)
 d'où K *Broeders 3645-3727* : 1459-1478
5. Inscription fin du 15^e ou début de 16^e siècle
 - 1344 en face de *Broeders 4*, Guillaume II (1337-1345)
 remplace une inscription grattée
 peut s'appuyer sur une donnée lue par ailleurs à propos de 1344 : fondation de la
 Confrérie ou pèlerinage de Guillaume II à la vielle de sa mort en 1345.
 - 1350 en face de *Broeders 6*, Jean III (1312-1355)
 pourrait être le souvenir d'un pèlerinage de Jean III et non de son inscription
 probable, car elle s'est faite vraisemblablement avant 1345
6. Inscription *Broeders 307, johannes lucri alias wenne rector scholarum in hal, anno domini 1408*
 peut être une inscription *post mortem* ; ce n°307 prend place parmi des inscriptions des
 années 1380.
7. Inscriptions dans la liste chronologique 42-3023 :
 - Broeders 42, daniel van den eechoute*, premier de la liste chronologique
 bourgeois de Hal, décédé avant 1381 (*Rentier de 1381*) :
 avant 1381, vers 1335?
 - Broeders 170, agnes de mortagne*
 veuve de Jean III de Gruuthuse (+ avant 1420) + 1438
 suivi de 171, *Jan van den de Gruuthuse (Jean IV de Gruuthuse)*
 peut-être après 1400, date de la liste 1-41

Des données externes (date de règne, mort du membe, notamment 1345) permettent de dater les
 plusieurs incriptions.

Annexe 2. L'aide à la construction ou à la réparation de l'église et de la chapelle

Selon les lettres citées sous **2.2, 2.3., 2.4., 2.5, 2.6.**

- 1335 : ad fabricam luminaria et ornamenta aut quevis alia dictis ecclesie uel capelle necessaria
 1338: ad fabricam luminarie et ornamenta aut quevis alia dicte ecclesie necessaria
 1339 ad eiusdem (martini) ecclesie fabricam
 1342: de sumptuoso construatur ac ipsum inceptum ad consummationem celerem ipsius operis
 1408: parochialis ecclesie sancti martini necnon capelle et operis gloriosissimi virginis et genitricis marie de hal
 1410: antiqua ecclesia et altaria demolita et de nouo constructa et in alium modum constructa ad ipsius conseruationem ac fabricam
 1412: reedificare ceperit opere quamplurimum sumptuoso ac ad cuius propere ipsius ecclesie consummationem;
 ad opus ipsius ecclesie
 1414: fabrice opus inibi non mediocriter sumptuosum aliquando inceptum nondum tamen consummatum
 ad ipsius conseruationem ac dicti operis confirmationem
 1420: ad fabricam ac conserationem
 1451 : ad fabricam que inibi sumptuose incepta extitit et dietim continuatur necnon reparationes
 1467: ecclesie structura et ornamentorum augmentatione et reparatione
 1479: aussi icelle entretenue des réfections qui y sont nécessaires.
 1528: la dite église et chapelle, laquelle est principalement fondée sur les dites almosnes, lesquelles sont fortement diminuées au moyen de laguerre et de la pauvreté de nos sujetz.

Annexe 3. L'église Saint-Martin et la chapelle de la Vierge dans les sources écrites:*

1287	polypt. SW	Li capelrie de nostre Dame de Hal ; li tiere de l'église
1335	fondat	capellanium de nouo in ecclesia de halle
1335	indulg	ecclesia sancti martini de hal et capella sancte marie ubi deus miracula operatur ecclesie vel capelle necessaria
1336	fond	capellanium perpetuum in honorem beate marie infra limites parrochie ecclesie de hal
1338	indulg	ecclesia de halle subsidium dicte ecclesie
1339	indulg	piis intercessionibus cuius virginis matris eius in ecclesia parochiale de hal... ad honorem gloriosissimi confessoris martini fundata dignetur quamplura miracula sepius operari ad eiusdem ecclesie fabricam
avant 1342?	prev	onser vrouwen kerke te halle dese kerke moeten te messen...indeser capellen gheuen of senden lxxij prochikeken daer onser vrouwen kerke voerscreven moederkerke af es alle die ghene die in dese kerken voerscreven comen te messen, te mettenen, te sermoene of enighen andere getiden; alle die ghene die in dieser capelle voerscreven gheuen of senden was kersen ornamente of andre juwele... besetten of gheuen der capellen voerseit gout silver of eneghe ander goede groet of cleine
1342	indulg	e[cclesia sancti martin]i, que ad laudem et dei et matris [eius et beat]i martini sub cuius vocabulo est dicata de sumptuse construatur
1394	person	personatus de halle
avant 1389	Mir	in de kerke te halle

		tot onser vrouwen te halle
1395	Mir	tonser vrouwen te hal
1405	Mir	voer onser vrouwen outaer
1405?	Mir	inder cappelle van onser vrouwen
1407	Mir	pilgrimagien in de kerke te halle
1407	Mir	pelgrimagien tot onser vrouwen te halle
1408	quêtes	prouisoires ecclesie sancti martini necnon capelle et operis gloriosissimi virginis dei genitricis marie de hal in prefata ecclesia de hal miracula per mariam
1409	Mir	tonser vrouwen te halle
1410	Mir	tonser lieve vrouwen in de kerke van halle
1410	consécration	ecclesiam parrochiale de hal in honore beati martini in qua notabilis capella in honore virginis marie fuit instructa ad quam plures causa deuotionis accesserunt antiqua ecclesia et omnia altaria eiudem sunt demolita et de nouo fundata et in alium modum constructa in honore beatissime virginis marie, beati martini catharine et gertrudis virginum dedicauius
1416	quêtes	provisours et mambours de le eglise nostre dame de hal clers et varles dele eglise nostre dame de hal
1411	indulg	ad parrochiale ecclesiam de hal cuius decore fabricis opus inibi inceptum etiam propter miracula que dominus ihesus ... sue genitricis virginis meritis operatur
1412	quêtes	predicte ecclesie beate marie de halle
1416	quêtes	provisours et mambours dele eglise nostre dame de hal
1419	Mir	den torre van onser vrouwen kerke te halle in onser vrouwevrouwen kerke
1420	indulg	ad parrochiale ecclesiam in hal propter plurima que inibi est miracula
1427	Mir	in der kerke van hal
1427	fondat	fonder une messe en l'église nostre-dame de hal au grand autel de la chapelle de notre-Dame la fabrique de la ditte église de hal
1428	Mir	in pelgrimagien onser vrouwen te hal
1428	capit	parrocchiale ecclesiam de halle
1428	capit	in ipsa capellanas ecclesia de hal capellanas decanum et capitulum dicte ecclesie de halecclesie decanus et canonici capituli ecclesie de hal ac capellani
1429	fondat	personatum parrochialis ecclesie de hal
1430	capit	super altari beate virginis stum in ecclesia eiusdem beate marie de hal
1431	Mir	toter liefliker zueter kerken van onser lieve vrouwen van halle in der stadt van onser liver vrouwen pelgrimagien tot onser vrouwen
1432	Mir	tot onser lieve vrouwen van halle ter eere der weerdiger zuever maghet in der kerken van halle
1434	capit	parrocchiale inibi ecclesiam
1434	capit	inecclesia parrochiali beate marie de hal in dicta ecclesia ad illud marie altare
1434	capit	in parrochiali ecclesia beate marie de hal
1435	capit	mambours provisours et gouverneurs de l'église nostre dame de hal en la ditte eglise sur le grand autel en la capelle nostre dame

1435	indulg	de deuotissima capella instituta et fundata ad honorem gloriosissime virginis marie et eius visitationis in ecclesia parrochiali sancti martini hallensi ... ad quam propter infinita miracula ... confluere solent
1438	fondat	parrochiam ecclesiam inibi ecclesiam in collegiam erigendi magistri fabrice dicte ecclesie de hal
1433	Mir	in onser liever vrouwen kerke van halle
1440	Mir	uter kerken van onser liver vrouwen
1442	Mir	wiens beeld rustende es in onser liever vrouwen kerke van halle
1442	Mir	in haer capelle te bringhene te halle tot onser liever vrouwen te halle
1442	Mir	in haer kerk te halle
1442	Mir	te halle inder kerke, binnen in harer capellen
1442	Mir	tot halle in onser liever vrouwen in onser liever vrouwen capelle
1447?	Mir	in onser liever vrouwen kerke van halle
1442	Mir	dat beelde de welke rustende es in der kerken van halle
1443	Mir	binnen der kerken van halle
1451	person	in parrochiali ecclesia sancti martini quadam honorabilis capilla ad honorem et sub titulo beate marie virginis dicta capella congruis frequentetur oblaciones ad dictam capellam in fabricam que inibi sumptuose incepta extitit et dietim continuatur ecclesie magistros nuncupatos Ecclesiam et capillam antedictam bonaque ipsarum regere ad fabricam et reparationes aliasque capelle et ecclesie dictam capellam visitauerint ad fabricam et reparationes aliasque ecclesie et capelle
1465	règlem	mambours tresorier clerc et aultres officiers de l'eglise de hal en la dite église ... devant l'image Nostre-Dame
1467	indulg	ecclesia beate virginis marie in hallis que in honore beate marie existit pro eiusdem ecclesie structura

* La nature des documents est indiquée brièvement :

capit = érection de chapitre

fond = fondation de chapellenie

indulg = lettre d'indulgences

mir = *Guldenboek, Miracule*

person = nomination au personnel

quêtes = nomination de quêteurs

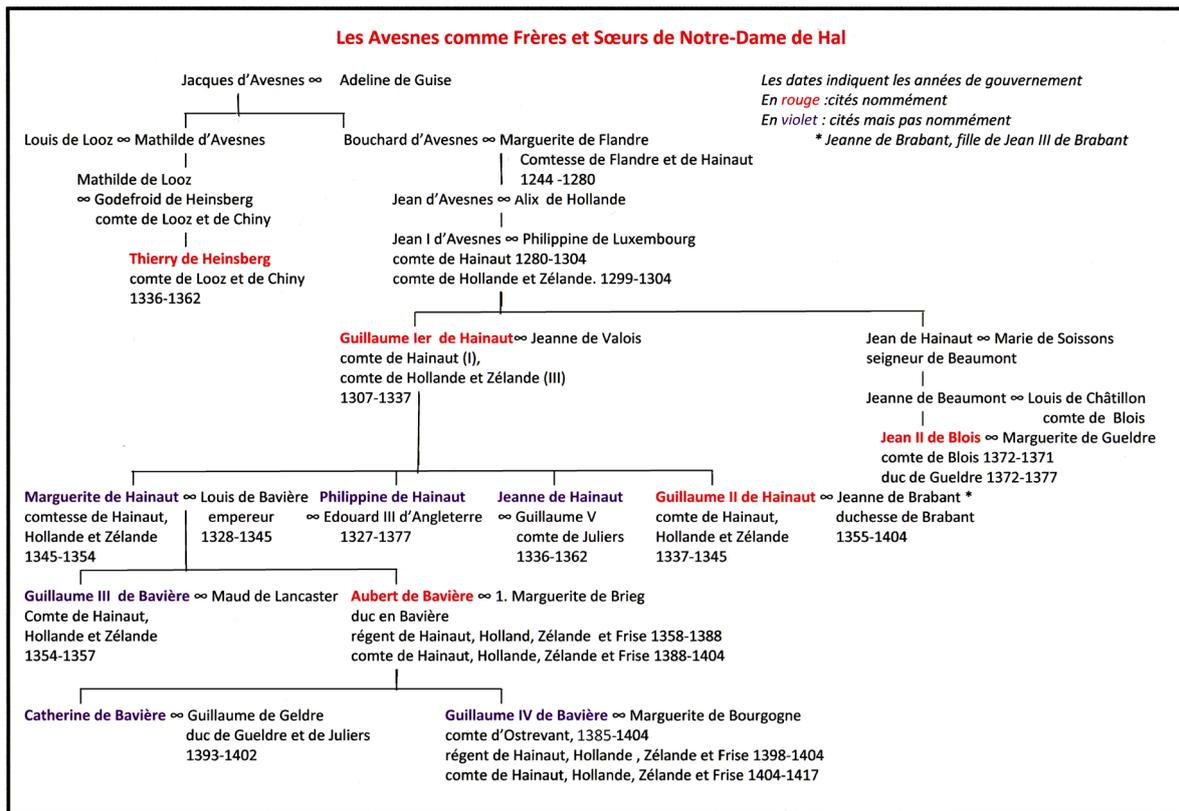
règlem = Règlement pour l'administration des biens de l'église de Hal

polypt. SW = Polyptique de Sainte-Waudru

prev = *Guldenboek, Previlegien*

? = date supposée

4. Les Avesnes comme frères et sœurs de Notre-Dame de Hal



Annexe 5. Les comtes de Hainaut et leurs alliés dans le *Guldenboek*

Dit zijn die broeders ende zusters onser vrouwen van halle met namen

0001 **Mijn heere de keiser sine vrouwe ende sine kindere**

Louis IV de Bavière, empereur (1328-1347)°

°

° 1282 + 1347

2 ∞ 25/02/1324 Marguerite de Hainaut, comtesse Hainaut (1345-1354 ; + 1356)

0002 **Mijn heere de coninc van inghelant sine vrouwe ende sine kindere**

Edouard III roi d'Angleterre (1327-1377)

°13/11/1312-+21/06/1377

∞ 28/10/1327 Philippine de Hainaut-(+ 15/08/1369), fille de Guillaume I de Hainaut

0003 **Mijn her willem de oude grave van henegouwe ende sine vrouwe**

Guillaume de Hainaut I, comte de Hainaut (1304-1337)

°

∞ 19/06/1305 Jeanne de Valois; + 07/03/1352

0004 **Mijn her Willem grave van henegouwe van hollant ende van zeelant en sine vrouwe en(de) sine kindere**

Guillaume II, comte de Hainaut (1337-1245)

∞ 27/11/1334 Jeanne de Brabant (°1322 - + 1406)

duchesse de Brabant (1355-1406)

0005 **Aelbrecht bider gods genaden palen grave bi der rijn hertoghe in beyere van henegouwe van holland van zeelant ende sine vrouwe ende sine kindere**

Aubert de Bavière (°1336 - + 1404)

- duc en Bavière, °
régent de Hainaut, Holande et Zélande et seigneur de Frise (1358-1388)
comte de Hainaut, Hollande et Zélande, seigneur de Frise (1388-1404)
∞ 1. 1353 Marguerite de Brieg (+ 26/02/1386); 2. 1394 Marguerite de Clèves
- 0006 **Mijn heere de hertoghe van brabant van lottrike ende van limborch sine vrouwe ende sine kindere**
Jean III duc de Brabant et de Limbourg (1312-1355)
°1300 -+ 31/10/1355
∞ 19/07/1311 Marie d'Evreux +1335
- 0007 **Mijn her lodewijc grave van vlaenderen ende margeriete sine vrouwe**
Louis II de Flandre dit de Mâle (1346-138)
∞ 06/06/1347 Marguerite de Brabant (°1323 +1368), fille de Jan III de Brabant
- 0008 **Mijn vrouwe ver iohanne van vlaenderen van diest ende van kunc**
Jeanne de Flandre, veuve de Gérard du seigneur de Diest, burggraaf d'Anvers (1 ∞ après 1325 ; +1333, sans descendance), fils d'Arnaut VI de Diest
2 ∞ 1336 Otton de Cuyck, seigneur de Mierlo et Zelem (+1350) ; sans descendance
- 0009 **Mijn heere de hertoghe van ghelre ende van gulken ende sine vrouwe ende sine kindre**
Willem duc de Gueldre et de Juliers (1293-1402)
∞ 1379 Catherine de Bavière (1361 -1400), fille d'Aubert de Bavière
- 0010 **Mijn heere de grave van ghelre sine vrouwe ende sine kindere.**
Rainaud II comte de Gueldre (le Rouge) (1339-1343)
ou Rainaud III comte de Gueldre (le Gros) (1343-1371)
- 0011 **Mijn heere de grave van gulke sine vrouwe ende sine kindere .**
Willem V, comte de Juliers, marquis de Juliers, 1336, +26/02/1362
∞ 26/02/1324 Jeanne de Hainaut (°1311 +1374), fille de Guillaume Ier
- 0012 **Mijn heere vrederic hertoghe in beyere.**
Frédéric de Bavière, fils du duc de Bavière Stefan II(+1393)
duc en Bavière,1375 – 1393
∞ 1385 Isabeau de Bavière
- 0013 **Mijn her ianne grave van bloys.**
Jean de Chatillon, comte de Blois II (1372-1381) et de Dunois, duc de Gueldre (1372-1377), seigneur de Schoonhoven (1356-1381)
°10/06/1381 + 1381, fils de Louis I de Châtillon (+ 1346) et de Jeanne de Beaumont (1323-1350)
∞ 14/02/1372 Marguerite de Gueldre, fille de Rainaud II de Gueldre
- 0014 **Mijn heere de dusinc va(n) babylone**
- 0015 **Mijn heere diederic grave loen ende van teney**
Thierry de Heinsberg, comte de Looz et Chiny (1336-1361)
fils de Godefroid de Heinsberg et de Mathilde de Looz, descendante de Louis IV de Chiny et de Mathilde d'Avesnes(fille de Jacques d' Avesnes, oncle de Jean d'Avesnes ∞Alix de Hollande)
∞ Cunégonde van der Marck
- 0016 **Mijn heere biscop van nychole wt inghelant**
Nicolas de Burghersh, évêque de Lincoln (1320-1340), chancelier d'Angleterre
- 0017 **Mijn heere de biscop van linconiensis wt inghelant**
même que le précédant
- 0018 **Mijn heere van Gaesbeke sine vrouwe ende sine kindere**
Guillaume de Hornes IV, seigneur de Gaesbeek (1331-1343)
∞ 1. 1315 Oda de Putten et Strijken 1295- +avant 1336
2. 1336 Elisabeth de Clèves-Hülchrat 1347

0019 **Guillames de Vlandres conte de Namur et seigneur de Béthune et madame Johanne de Harecourt**

Guillaume II comte de Namur, seigneur de Béthune (1391-1418)

°1355- 1418

∞ 2. 1393 Jeanne de Harcourt 1456

0020 **Mijn heere van ghempe**

Jehan de Grandbays, châtelain de Genappe, bailli de Nivelles, 1331

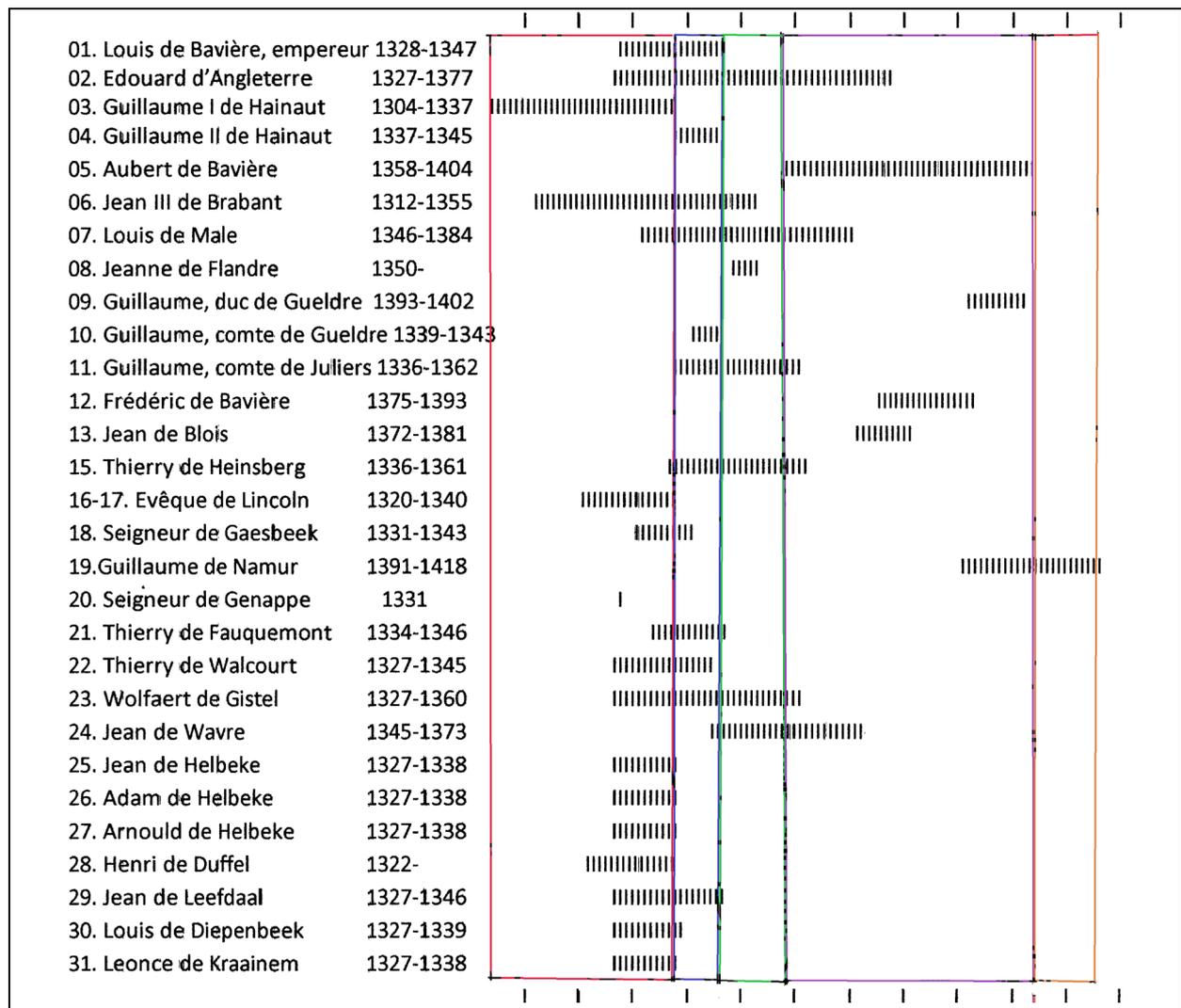
0021 **Mijn heere van valkenborch**

Thierry IV, seigneur de Fauquemont (1334-1346)

filz de Reinhout seigneur de Fauquemont (1305-1333)

ou Jean seigneur de Fauquemont (1346-1352)

∞ Jeanne de Voorn + 1349



Les premières inscriptions du Guldenboek rangées selon le gouvernement des comte de Hainaut :

Guillaume I : || ; Guillaume II : || ; Marguerite et Guillaume III : || ; Aubert || : Guillaume IV : ||

A partir de 22, la liste se poursuit avec les seigneurs et chevaliers.

Annexe 6. Les Helbeke et leurs frères d'armes comme frères et soeurs de Notre-Dame-de Hal

Parmi ces seigneurs ret chevaliers figurant au *Guldenboek, Broeders*, surtout les premiers peuvent être les 28 *dames et heren* mentionnés par *Guldenboek, Prev.*

- 8 **Mijn heere van Gaesbeke sine vrouwe ende sine kindere**
Guillaume de Hornes, seigneur de Gaesbeek (1331-1348)
° 1302 - + 1346
∞ 1. 1315 Oda de Putte et Strijten +avant 1336
2. Elisabeth de Clèves + 1347
Différend avec Thierry de Walcourt arbitré par les trois frères, Jean; Adam et Arnould de Helbeke, 1336/01/02
- 22 **Mijn her diederic van Walecoert**
Thierry III de Walcourt, seigneur d'Aa, seigneur de Braine-le-Château et de Lennik; seigneur d'Essenbeek (Hal), maréchal de Hainaut, + Staveren 26/09/1345.
∞ 1. Philippote de Trazegnies, 2. Marguerite de Liekerke
frère d'Henri de Faverchies, époux de Marguerite de Helbeke
maison à Hal
compagnie de Jean de Hainaut, York 1327
engagé par le duc Jean III, 1338, 1336
actes du Brabant : 1334/07/27 ; 1336/01/02 ; 1336/03/31 ; 1336/07/25 ; 1339/12/03
- 23 **Mijn heere wolfaert van gistele ende alienor sine wijf ende hare kindere**
Wulfaert de Ghistelles, chevalier, seigneur de Wadrinpaël, fils de Jean III seigneur de Gistel, + avant 1360
compagnie de Jean de Hainaut, York, 1327
Actes de Brabant : 1339/12/03
- 25 **Mijn her jan van heelbeke ende sine vrouwe ***
Jean de Helbeke,
= ou Jean de Helbeke, seigneur de Loenhout et d'Ophem,
seigneur de Bouchout 1330 ∞ Jeanne de Bouchout, + 1346
compagnie de Jean de Hainaut, York, 1327
actes du Brabant, 1316, 1333, 1334, 1336.
1333/11/18 ; 1334/06; 1334/07/27; 1336/01/02; 1336/03/31; 1336/07/25: 1339/12/03
- 26 **Mijn her Adaen van heelbeke**
Adam de Helbeke
compagnie de Jean de Hainaut, York, 1327
actes du Brabant, 1334; 1336/01/02; 1336/03/31; 1339/12/03
- 27 **Mijn her arent van heelbeke sine vrouwe ende sine kindere**
Arnould de Heelbeke, seigneur de Heelbeke et de Heetveld, ∞ Marie de Gaesbeek, dame de Wolfshagen (Lot)
compagnie de Jean de Hainaut, York, 1327
engagé par le duc Jean III, 15/08/1338
actes de Brabant : 1316/-;1334/07/27 ; 1336/01/02 ; 1336/03/31 ; 1336/07/25 ; 1339/12/03
- 28 **Mijn her heinderic van duffele sine vrouwe ende hare kindere**
Henri Bertout, 3e sire de Duffel (1322)
ou son fils?
compagnie de Jean III de Hainaut, York, 1327
engagé par le duc Jean III, 1338
actes du Brabant, 1336
- 29 **Mijn her gheraert van duffle sine vrouwe ende sine kindere**
Gérard de Duffel, sire de Retie, fils de Florent III de Duffel, vivait en 1331. 2 ∞ Marguerite de Cauwenberghe, vivait en 1338
compagnie de Jean de Hainaut, York 1327
engagé par le duc Jean III, 1338

55

30 **Mijn her jan van leefdale**

Jean de Leefdaal, + 1346

engagé par le duc Jean III, 1338

actes Brabant :1339/12/03

31 **Mijn her lodewijc van diepenbeke**

Louis de Diepenbeek, 1337, 1339

engagé par le duc Jean III, 1338

actes du Brabant, 1334/07/27 ; 1336/07/25 ; 1339/12/03

32 **Mijn her lenijs van crayenen**

Léonce de Craainhem, chevalier du Brabant, 1336

engagé par le duc Jean III, 1338

actes du Brabant, 1333/11/18 ; 1336/03/31 ; 1336/03/31

36 **Mijn her heinrec van fauersijn sine vrouwe ende sine kindere**

Henri de de Walcourt dit de Faverchines ∞ 1315 Mathilde de Helbeke

frère de Thierry de Walcourt

37 **Florens van Haemstede sine vrouwe ende sine kindere**

Floris van Haemstede, chevalier + Staveren 1345

actes du Brabant, 1334/07/27

38 **Mijne vrouwe van kuec ende hare cameriere**

Jeanne de Flandre, veuve d' Otton de Cuik

voir *Guld*, 0008

39 **Mijn heere Willem van duenuorde**

Guillaume de Duvenvoorde, ° 1290, chevalier 1328 (Brabant), seigneur d'Oosterhout (Brabant), + 1357

∞ Heilwig van Vianen;(+1351)

actes du Brabant: 1334/06/-; 1334/07/27; 1336/07/25; 1339/012/03

40 **Mijn her jan van pollanen**

Jean I de Polanen, chevalier 1328 (Brbt), seigneur de Heemskerk et de la Lek 1327, ∞ Catherine de

Brederode, dame de la Lek (+1372)+ 1342 ;

actes du Brabant : 1334/07/27 ;

48 **Me sire wittasse de montenhijs**

Eustache seigneur de Montignies-en -Ostrevant 1327, 1328, 1330

compagnie de Jean de Hainaut, avec ses fils Jean et Robet, York 1327

51 **Me sire scause de biauriu**

Florent dit Sanche de Beurieu,

compagnie Jean de Hainaut, York, 1327

53 **Me sire herri dantoyen**

Henry d'Antoing, seigneur de Buggenhout, 1328, homme de fief du Ht 1344, + Staveren 1345 ?

compagnie de Jean de Hainaut, York, 1327

actes du Brabant : 1334/07/27 ;

60 **Me sire de gommenijs**

Guillaume III de Gommegnies,

compagnie de Jean de Hainaut, York, 1327

actes du Brabant : 1334/07/27

65 **Mijn her willem van der merweiden**

Willem Bot van der Merwede,chevalier

actes du Brabant, 1334

77 **Mijn her jan van pollanen heere vander lecke**

Jan II van Polanen, chevalier 1328, seigneur de Heemskerk et Castricum 1327, la Lek et Naaldwijk, Breda

1350 ; + 1379

actes du Brabant, 1334/07/27

115 **Mijn heere van herlaer**

Gerard van Herlaer Dirksz, ridder 1348, heer van Berkel en Ammerzoden, seigneur de Herlaer, +1353/54

engagé par Jean III, 1338

Compagnie de Jean de Hainaut : cette ambassade dirigée par Jean fde Hainaut, seigneur de Beaumont, frère de Guillaume Ier, s'est faite à l'occasion de mariage d'Edouard III avec Philippine de Hainaut, soeur de Guillaume Ier ; elle est relatée par Jean le Bel et Froissart. La graphie des noms est parfois approximative : *Harelbecque* pour *Helbeke*, ; *Chastebecque* pour *Gaesbeke*, *Horteberghe* pour *Huldenberg*. Cf. *Chronique de Jean le Bel*, éd. VIARD ; JEAN FROISSART, *Chronique*, éd. KERVYN.

Actes du Brabant, désigne les Actes dans lesquels un ou plusieurs frères de Helbeke sont garants ou témoins avec les chevaliers nommés. Les actes de 06-07/1334 concernent le mariage de Guillaume (II) avec Jeanne de Brabant, et Jean de Helbeke et Guillaume de Duvendoorde y jouent un rôle prépondérant.

Engagé par Jean III : engagé en août 1338 par le duc Jean III pour la guerre de l'Angleterre contre la France. Cf. KERVYN, *Froissart*, 2, p.545.

Abréviations

Abréviations

ADAM = Paul ADAM, *La vie paroissiale en France au XIVE siècle*, Paris, 1964.

ADNord = *Archives départementales du Nord*, à Lille.

AGR = *Archives générales du Royaume*. Eccl est actuellement à Archief Leuven.

Album = *Album édité par les soins du T. Rév. Curé-Doyen de Hal, uitgegeven door den Z.E.H. Pastoor-Deken van Halle*, Hal, 1908.

BAIX, *La chambre apostolique* = F. Baix, *La chambre apostolique*, ds *Ananlecta vaticano-belgica*, 14/2.

= Christophorus BUTKENS, *Les trophées tant sacrées que profanes du duché de Brabant, I*, Bruxelles, 1641.

Chartes de Saint-Waudru = *Chartes dedu chapitre de Sainte-Waudru de Mons*, éd. L. DEVILLERS, Bruxelles, 1889-1913.

Cartulaire des comtes = *Cartulaire des comtes de Hainaut de Guillaume III à Jacqueline de Babièrre*, éd. DEVILLERS, BRUXELLES, 1881-1896.

CHASTELLAIN = Georges CHASTELLAIN, *Chroniques*, éd. KERVYN, Bruxelles, 1863-1864.

DE BOER, *Venster op een ruitenheer* = E.H. DE BOER, *Venster op ruitenheer, Albrecht van Beieren en Halle in de tweede helft van de veertiende eeuw*, ds *Hallensia*, n.r., 19, 41997, p.7-14.

DELEHAYE = Hippolyte DELHAYE, *Les lettres d'indulgences collectives*, ds *Analecta bolandiana*, 44-46, 1926-1928.

EVERAERT, *Chapitre* = Léopold EVERAERT, *Du projet d'érection d'un chapitre collégial en l'église de Hal*, ds *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, 2, 1883, p.120-124.

FERRARIS = *De grote atlas van België Ferraris: de eerste atlas van België*, éd. W. BRACKE, Tielt, 2009.

FRANSSSENS = Marcel FRANSSSENS, *De bouwgeschiedenis van de Halse Sint-Martinusbasiliek*, Hal, 2015.

FROISSART = JEAN FROISSART, *Chroniques*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, Bruxelles, 1824-1875.

GALESLOOT = LOUIS GALESLOOT, *Le livre des feudataires de Jean III*, Bruxelles, 1865.

GAUDEMET = Jean GAUDEMET, *Le gouvernement de l'Eglise à l'époque classique, II, Le gouvernement local*, Paris, 1979.

Guld = *Guldenboek, Livre de la Confrérie de Notre-Dame de Hal*.

HELBIG = J. HELBIG, *Hal, Basilique Saint-Martin*, ds *Les vitraux anciens conservés en Belgique, 1200-1500*, Anvers,

HOUSSIAU = Albert HOUSSIAU, *Onze-Lieve Vrouw van Halle*, ds *Onerze-Lieve-Vrouw van Halle, Een beeldrijke geschiedenis (Verhandelingen KGOKring Halle, n; s., 38)*, Hal, 2015.

JUSTE LIPSE = JUSTUS LIPSIUS, *Diva Virgo Hallensis*, Anvers, 1604; 1616.

KERVYN = KERVYN DE LETTENHOVE.

LEMAIRE = *La chronologie de l'église de Hal*, ds *Bulletin belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 20, 1951, p.29-55.

MAILLARD = Claude MAILLARD, *Histoire de Notre-Dame de Hale*, Bruxelles, 1651.

MAILLARD-LUYPAERT= Monique MAILLARD –LUYPAERT, *Papauté, clercs et laïcs. Le diocèse de Cambrai à l'épreuve du Grand Schisme d'Occident (1378-1417)* (Publ. Fac. univ. S-Louis, 88), Bruxelles, 2001.

MATTHIEU, *Souvenirs* = Ernest MATHIEU, *Souvenirs inédits sur la ville de Hal d'après les comptes de son baillage*, ds *Annales du Cercle archéologique d'Enghien, ...*, p.76-211.

MCAHHal = *Mémoires du Cercle archéologique de Hal*, depuis 1924.

MERTENS = Philippe MERTENS, *De aflaatverlening en questen ten behoeve van de O.L.Vrouwkerk te Halle, circa 1335-1483*, Louvain, 1990. (*Streeksstudies. Buizingen - Halle - Lembeek*, 4, Halle, 1990).

Mir = *Miraclen ende teekene*, deuxième partie du *Guldenboek*.

Missel de Hal = *Le Missel de l'église de Hal* = KBR, ms 233 (cat.431).

MOREAU = E. DE MOREAU, *Histoire de l'Eglise de Belgique, 4, L'Eglise aux Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne et Charles-Quint, 1378-1559*, Bruxelles, 1949.

- Polyptique de Sainte-Waudru* = *Le Polyptique de Sainte-Waudru de 1278*, éd. Léopold VERRIEST, ds *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, n.s ; 20, 1913, p.133-14.
- POSSOZ, *Eglise de Saint-Martin* = J. POSSOZ, *L'église Saint-Martin de Hal, ses transformations au cours des siècles, son mobilier, son cimetière*, ds MCAHal, 10, 1934 p.147-240.
- Pouillé de Cambrai* = *Le Pouillé du diocèse de Cambrai*, éd. E. REUSENS, ds *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 28, 1890, p.1-351.
- Prev* = *Preveligen van der kerken van Halle*, première partie du *Guldenboek*.
- PREVENIER = W. PREVENIER, J.G. SMIT, *Bronnen voor de geschiedenis der dagvaarten van de steden en steden van Holland voor 1544*, La Haye, 1987.
- QUICKE, *Pays-Bas* = F. QUICKE, *Les Pays-Bas à la veille de la période bourguignonne. 1356-1384*, Bruxelles, 1947.
- RENSON, Gaston, *Uitgegeven en onuitgegeven bronnen over Halle (Brabant), Vademecum, (Verhandelingen van het Geschied- en oudheidkundige kring Halle, n.s., 28)*, Hal 1991-1992.
- Rentier de 1381* = *Relevé des droits de gîtes, corvées et des redevances en nature auxquels le comte de Hainaut a droit dans la ville de H*
- Sceaux* = R. LAURENT, *Inventaire des moulages des sceaux des Archives générales du Royaume*, e-.
- SCUFFLAIRE, A., *Les fiefs directs des comtes de Hainaut de 1349-1504: essai d'inventaire statistique et géographique*, Bruxelles, 1978.
- SMIT, *Noordnederlandse leden* = J. SMIT, *De Noordnederlandse leden van de Broederschap van Onze-Lieve-Vrouw van Halle*, ds *De Nederlandse Leeuw*, 112, 1995, p.487-503.
- SMIT, *Rekeningen* = H.J. SMIT, *Der rekening der graven en gravinnen uit het Henegouwsche huis*, Amsterdam, 1924.
- SMIT, *Vorst en onderdaan* = J. SMIT, *Vorst en onderdaan, Studies over Holland en Zeeland in de late middeleeuwen*, Louvain, 1995.
- DUBRULLE = Henri DUBRULLE, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)*, ds *Société de la province de Cambrai, Recueil*, 6, Lille, 1922.
- TRIO = Paul TRIO, *Middeleeuwse broederschappen in de Nederlanden*, ds *Trajecta*, 3, 41994/2, p.99-109.
- VAN DER VELDEN = Hugo VAN DER VELDEN, *The donor's image. Gerard Loyet and votive portraits of Charles the Bold*, Turnhout, 2002.
- VAUGHAN, *Philip the Good* = R. VAUGHAN, *Philip the Good, Apogee of Burgundy*, Londres, 2002.
- VERBESSELT = J. VERBESSELT, *Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw, Deel XX, Halle en Lembeek*, Bruxelles, 1987.
- VINCHANT, François, *Annales de la province et comté du Hainaut contenant les choses remarquables advenues depuis l'entrée de César jusqu'à la mort de l'infante Isabelle*, Mons, 1849.
- VROOM = W.H. VROOM, *De Onze-Lieve-Vrouwkathedraal te Antwerpen: de financiering van de bouw vóór de beeldstorm*, Anvers, 1983.
- WAUTERS = Arthur WAUTERS, *Les libertés communales, Essai sur leur origine et leurs premiers développement en Belgique, dans le Nord de la France et sur les bord du Rhin*, II, *Preuves*, Bruxelles, 1878.

Table des matières

1. Etat de la question

2. Les sources écrites

- 2.1. Le *Guldenboek*
 - Analyse codicologique
 - Analyse des écritures
 - Analyse du contenu
- 2.2 Les lettres d'indulgence
- 2.3. Lettres de nomination des quêtesurs
- 2.4. Lettres de nomination au personnat et d'érection de l'église en collégiale
- 2.5. Lettres de fondation de chapellenies de la Vierge
- 2.6. Le règlement pour l'administration des biens de 1465

3. Les contributeurs de la construction

- 3.1. Les maîtres et proviseurs de l'église de Hal
- 3.2. La Confrérie de Notre-Dame de Hal
- 3.3 Les confréries locales de Notre-Dame de Hal
- 3.4. Les comtes de Hainaut et leurs alliés et amis
- 3.5. Les trois frères de Helbeke et leurs frères d'armes
ainsi que les seigneurs et chevaliers de Hainaut, Hollande et Brabant
- 3. 6. Les familles halloises
- 3.7. Les pèlerins

4. Conclusion

Annexes

- 1. Analyse paléographique du *Guldenboek*
- 2. L'aide à la construction ou la réparation de l'église et de la chapelle
- 3. L'église Saint Martin et la chapelle de la Vierge dans les sources écrites
- 4. Les Avesnes comme frères et sœurs de Notre-Dame de Hal
- 5. Les comtes de Hainaut et leurs alliés dans le *Guldenboek*
- 6. Les Helbeke et leurs frères d'armes comme frères et soeurs de Notre-Dame de Hal

Illustrations

- 1. Le *Guldenboek*, *Preveligien*
- 2. Le *Guldenboek*, *Miracule*
- 3. Le *Guldenboek*, *Broeders*, les souverains
- 4. Le *Guldenboek*, *Broeders*, liste des seigneurs et chevaliers
- 5. Le *Guldenboek*, *Broederers*, liste des des pèlerins « simples » et nobles
- 6. La lettre d'indulgence d'Avignon, 1335
- 7. La lettre d'indulgence d'Avignon 1338
- 8. Sceau de l'Eglise de Hal
- 9. Ecoinçon d'Aubert de Bavière
- 10. Les écoinçons des « fondateurs » de l'Eglise
- 11. Ecoinçon du trésorier (voir le n°19 dans la liste des illustrations)
- 12. Ecoinçon d'un pèlerin
- 13. Hal et les confréries locales de Notre-Dame de Hal dans le comté de Hainaut
- 14. Ecoinçon de Guillaume IV de Bavière
- 15. Hal sur la route de Hainaut et Hollande

16. Les drapiers, vitrail du baptistère
 17. Ecoinçon du chevalier
 18. Ecoinçon du pape délivrant une lettre d'indulgences
 - (19. Ecoinçon du trésorier)
 20. Le Wegom au 18^e siècle et aujourd'hui
 21. L'inscription de l'armarium sacramenti (Willem van catthem..)
- Photo à faire